leNouvelliste

MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

SEMAINE DU 3 AU 9 OCTOBRE 2020

8 PAGES DE JEUX

TROIS-RIVIÈRES | SAMEDI 3 OCTOBRE 2020 | 100e ANNÉE, N° 207

lenouvelliste.ca



DUMAS
LE COURS DES ANNÉES

+

MUSIQUE
PATRICK GROULX ET LA LIBERTÉ RETROUVÉE

magsports

LA JUNGLE DE NEW YORK
CE QUI ATTEND LE DOUÉ ALEXIS LAFRENIÈRE DANS LA LNH

«JUSTICE POUR JOYCE»

La famille de la femme atikamekw morte lundi à l'hôpital de Joliette demande que «toute la lumière soit faite» et compte intenter des poursuites

PAGE 3



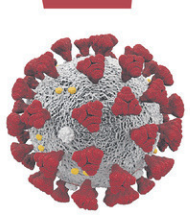
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

+ LÉGARÉ *Ces plaisanteries qui ne passent plus* PAGE 2

LE POINT SUR LE VIRUS

Les effets de la pandémie sont partout. Mais pendant ce temps, comment se porte le coronavirus des mois après son arrivée? État des connaissances scientifiques sur la COVID-19.

PAGES 12 ET 13



ÉCLOSIONS DANS TROIS CHSLD DE LA RÉGION

Un recours collectif souhaité

PAGE 4

Fin de l'accalmie: hausse du nombre de nouveaux cas PAGE 5



BEAUDOIN
La COVID va-t-elle sauver Donald Trump?
PAGES 14-15



FRANCOEUR
Jeux du Québec: pourquoi pas!
PAGE 24

CONCOURS
100 PRIX
POUR NOS
100 ANS
DÉTAILS EN PAGE 64

PROMOTIONS DISPONIBLES
Pour vos besoins en logement
Appartements refaits à neuf
1½ 2½ 3½ 4½ 5½
MICHEL BERGERON
PORTE-PAROLE
OFFICIEL DE TROISVERT
TROISVERT
819.379.9429
TROISVERT.COM

2,99 $ + TAXES
Samedi
13536 00002 0
8
Postes Canada - convention #40034151

Ces plaisanteries qui ne passent plus

ISABELLE LÉGARÉ
CHRONIQUE
isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca





À la suite du décès, dans des circonstances troublantes, de Joyce Echaquan, l'animateur de radio Étienne Rivard a décidé de prendre la parole pour partager ses réflexions d'homme métis sur les injustices et le racisme dont font encore l'objet les communautés autochtones. — PHOTO COURTOISIE

Étienne Rivard est né d'une mère autochtone et d'un père non autochtone. Physiquement, le jeune homme métis ressemble surtout à sa mère. Il a hérité de ses traits, dont la couleur de sa peau. «Autant quand j'étais jeune qu'à l'âge adulte, je me suis fait traiter de plumé, de kawish, de Yum Yum... Pis Étienne, payes-tu tes taxes? Y'en n'a pas une que je n'ai pas entendue.»

Des remarques désobligeantes, adressées sous le couvert (ou non) de l'humour, qui véhiculent des préjugés tenaces...

Cette semaine, Étienne a fait couler l'encre de ses mots dans un texte touchant et percutant partagé sur les réseaux sociaux. Il a ensuite ouvert le micro pour en faire publiquement la lecture et pousser plus loin la réflexion.

«C'est à notre tour maintenant. À notre tour de faire en sorte que ça n'arrive plus.»

Une fin comme celle de Joyce Echaquan.

Étienne Rivard, 29 ans, anime depuis deux ans l'émission matinale de la radio Énergie 92,1, à Drummondville. Avant, on pouvait l'écouter sur les ondes d'Énergie 102,3, à Trois-Rivières, ville où lui et sa mère sont venus s'établir lorsqu'il avait 6 ou 7 ans, peu après le décès de son père.

Préposée aux bénéficiaires dans une résidence pour personnes âgées, sa mère appartient à la nation crie de Waskaganish, au Nord-du-Québec, mais c'est à Senneterre, en Abitibi qu'elle a grandi.

«Une famille de Blancs l'a adoptée lorsqu'elle était bébé. Ma mère avait été laissée à l'abandon.»

Ses parents adoptifs n'ont pas hésité à faire la route jusqu'à Montréal pour que leur petite dernière, qui avait des problèmes de santé, puisse recevoir les soins nécessaires à l'hôpital Sainte-Justine.

Ses frères et soeurs plus âgés l'ont également pris sous leurs ailes, en l'aimant comme l'une des leurs. Ce qu'elle était.

«C'est une famille qui a les valeurs à la bonne place, qui a les bras ouverts sur la diversité, qui ne ferme pas les yeux sur des personnes en particulier, qui ne s'arrête pas à la couleur, au poids, à l'orientation... Tout le monde est égal. Dans notre famille, une personne est une vie.»

Des années plus tard, la mère d'Étienne a renoué avec des membres de sa famille biologique, permettant également à son fils d'en apprendre davantage sur leur identité culturelle autochtone.

«C'est plate à dire, mais rien ne m'a surpris. J'ai vu à travers les années l'indifférence de certaines personnes par rapport à la communauté amérindienne. C'est un comportement auquel on a été habitué...»

«... depuis que je suis jeune, je ne me suis jamais vraiment décrit comme un Amérindien. Pas parce que je ne suis pas fier de mes racines. Pas parce que j'ai honte de le dire. Parce que j'ai été élevé plus "comme un Blanc"», écrit-il.

Cela dit, ce n'est pas une raison pour ne pas de se sentir interpellé par le sort réservé à la population autochtone, d'être bouleversé par les circonstances entourant la mort de Joyce Echaquan.

«C'est inacceptable!»

C'est pourquoi Étienne Rivard a décidé d'ajouter sa voix à ceux et celles qui dénoncent la discrimination et le racisme dont trop de personnes sont encore victimes.

La vidéo de cette femme en détresse, c'est la pointe de l'iceberg, mais il y a tout le reste en dessous qu'on ne voit pas.

Étienne n'a jamais caché ses origines autochtones, mais parfois, il a évité d'aborder le sujet pour s'épargner des railleries.

«Je suis quelqu'un qui a des bonnes épaules, qui est capable d'en prendre et de mettre ça de côté, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Avec ce qui se passe présentement, le moment est venu d'en parler, de faire un pas dans la bonne direction, de réfléchir sur notre manière d'agir avec les personnes amérindiennes ou autres.»

Depuis la publication de son commentaire sur sa page Facebook, des gens lui ont écrit afin de s'excuser d'avoir tenu dans le passé des propos qui auraient pu le blesser.

«Je n'en veux à personne. Ça a permis de créer l'homme que je suis aujourd'hui.»

Étienne sait faire la part des choses et reconnaître une maladresse ou même une blague. Sauf qu'en 2020, certaines plaisanteries ne devraient plus faire rigoler. Ne dit-on pas que la moquerie est le reflet de l'ignorance?

L'animateur radiophonique a pris connaissance, et avec grande tristesse, de ce qui est arrivé à Joyce Echaquan. Il a lu plusieurs articles, mais s'est abstenu de regarder la vidéo.

«C'est plate à dire, mais rien ne m'a surpris. J'ai vu à travers les années l'indifférence de certaines personnes par rapport à la communauté amérindienne. C'est un comportement auquel on a été habitué...»

Pendant qu'aux États-Unis, le mouvement Black Lives Matter prend de l'ampleur, au Québec, une prise de conscience s'impose aussi. On en a pour preuve les insultes balancées au visage de Joyce Echaquan avant son décès.

«On doit se regarder dans le miroir et se demander comment on traite les gens des Premières Nations.»

Étienne est nouvellement papa. Une petite fille d'un mois qui lui ressemble beaucoup, avec qui il devra éventuellement aborder la question de leurs origines autochtones, à tous les deux.

«Ça fait rêveur, mais j'espère que ma fille va vivre dans une société où on sera tous égaux, dans laquelle elle sera libre de penser et de s'exprimer. Mon but est d'être le meilleur père, qu'elle ait une belle vie, qu'elle soit en mesure de faire ses propres choix sans se sentir brimée nulle part.»

Et c'est à chacun d'entre nous, rappelle Étienne Rivard, de faire en sorte que ce soit possible. Pour sa fille et tous les autres, peu importe la couleur de leur peau.

La famille de Joyce Echaquan veut que «toute la lumière soit faite»



MATTHIEU MAX-GESSLER
m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca

JOLIETTE — La famille de Joyce Echaquan veut que «toute la lumière soit faite» sur la mort de cette femme atikamekw, survenue lundi à l'hôpital de Joliette dans des circonstances troublantes. Lors d'une conférence de presse au Centre de l'amitié autochtone de Lanaudière à Joliette, vendredi, ses proches ont annoncé leur intention de poursuivre l'hôpital et le personnel impliqué dans cette affaire et ont réclamé la tenue d'une enquête policière, ainsi que d'une enquête publique sur la façon dont sont traités les autochtones dans ce centre hospitalier. Et surtout, ils réclament que le premier ministre du Québec reconnaisse l'existence du racisme systémique envers les Autochtones et y mette un terme.



C'est en sanglots, contenant difficilement sa peine, que Carol Dubé, le veuf de Joyce Echaquan, a réclamé justice et réparation pour la mort de sa femme. – PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«On est ici aujourd'hui pour réclamer justice pour Joyce, justice pour ma femme et pour ses sept enfants qui ne la verront plus jamais. Ce sont eux les plus grands perdants dans tout ça. On ne veut pas que sa mort soit inutile», a exprimé le veuf de Mme Echaquan, Carol Dubé, contenant à grand-peine son émotion.

«Elle a passé ses derniers jours dans l'agonie, entourée de gens qui la méprisaient, avant de mourir. J'aurais voulu la protéger des insultes, mais elle est morte dans l'indignité, sans avoir sa famille autour d'elle», a-t-il poursuivi.

M. Dubé a réclamé, comme de nombreuses personnes l'ont fait dans les derniers jours, que cesse le racisme systémique dans les institutions publiques québécoises.

«Je demande à mon chef et à mon premier ministre qu'on change les institutions pour qu'on puisse recevoir les mêmes soins que tout le monde», a-t-il conclu, en larmes, alors que son fils et le porte-parole de la famille, Guy Niquay, le serraient dans leurs bras.

POURSUITE CONTRE L'HÔPITAL

L'avocat de la famille de Mme Echaquan et de M. Dubé, Jean-François Bertrand, a indiqué que plusieurs recours juridiques seront entamés par son cabinet dans les prochaines semaines. Une poursuite en dommages et intérêts sera notamment intentée contre l'hôpital de Joliette. Les membres du personnel qui sont impliqués, de près ou de loin, dans l'incident qui a mené à la mort de Mme Echaquan, seront eux aussi poursuivis, promet Me Bertrand.

«Il y a d'autres employés, outre les deux qui ont été congédiés, qui ont entendu ou vu des choses, et n'ont pas agi. Ils sont complices par leur silence, ils ont laissé mourir Joyce. Tous ceux qui n'ont rien dit sont aussi coupables», a-t-il prévenu.

Me Bertrand n'a pas précisé le montant de la poursuite contre l'hôpital de Joliette, puisque toute la lumière n'a pas encore été faite sur ce qu'a vécu Mme Echaquan avant son décès. «L'extrait qu'on a vu sur Facebook n'est sûrement qu'une infime partie de ce qu'elle a vécu», a-t-il mentionné. Il a ajouté que le fait que Mme Echaquan laisse dans le deuil sept enfants sera pris en compte lorsque viendra le moment de préciser le montant de la poursuite pour dommages et intérêts.

L'avocat compte également demander la tenue d'une enquête policière sur le décès de Joyce Echaquan et, selon les conclusions de cette enquête, le dépôt d'accusations criminelles contre les responsables. Il réclame aussi la tenue d'une enquête publique sur le racisme dont disent être victimes les Atikamekw qui ont été soignés à l'hôpital de Joliette.

«On va prendre tous les recours permis par la loi pour que toute la lumière soit faite sur ce tragique événement. On va frapper fort», promet Me Bertrand.

Une plainte sera aussi déposée à la Commission des droits de la personne. Me Bertrand va également s'adresser à l'Ordre des infirmières du Québec pour que l'infirmière qui a été congédiée mardi en soit radiée.

«Elle n'est pas digne d'exercer cette profession noble et bien faite par 99 % des infirmières. Alors on ne se contentera pas d'un congédiement, on veut que Mme perde son droit de pratiquer», a-t-il annoncé.

LEGAULT INTERPELLÉ

Tant M. Dubé que Me Bertrand ont interpellé directement le premier ministre du Québec, François Legault, lui demandant de reconnaître enfin l'existence du racisme systémique et de s'y attaquer. Me Bertrand a d'ailleurs révélé que le veuf de Joyce Echaquan a eu un entretien téléphonique avec M. Legault cette semaine, lors duquel ce dernier aurait promis que les choses changeraient.

«On veut savoir quelles sont les mesures qui vont être prises pour que ça change. Mais surtout, il lui faut reconnaître l'existence du racisme systémique. Quand on refuse de reconnaître un problème, on fait partie du problème», a tranché Me Bertrand.

«ON AURAIT PU ÉVITER CE DRAME»

Le chef du Conseil des Atikamekw de Manawan, Paul-Émile Ottawa, a également pris la parole, aux côtés de Carol Dubé et de Me Bertrand. Il a lui aussi réclamé que le racisme systémique envers les Autochtones cesse. Il a par ailleurs déploré que rien n'ait été fait plus tôt pour que la situation change à l'hôpital de Joliette.

«On aurait pu éviter ce drame. Je rappelle que le rapport Viens avait mis en lumière ce qui se passait à l'hôpital de Joliette. Si on avait appliqué les recommandations du rapport, qui visait notamment cet hôpital, il n'y aurait pas eu de mort», a-t-il affirmé.

RENCONTRE ANNULÉE

Paul-Émile Ottawa est également revenu sur les circonstances qui ont mené à l'annulation de la rencontre qui devait avoir lieu vendredi matin entre le chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), Ghislain Picard, et le premier ministre Legault. Selon lui, M. Picard avait demandé à ce que les chefs de la nation Atikamekw soient à ses côtés lors de cette rencontre portant sur le décès de Joyce Echaquan. Cette demande aurait été refusée par le premier ministre, selon M. Ottawa. En conférence de presse pour annoncer de l'aide au secteur culturel vendredi, M. Legault a souligné qu'il s'agissait de la seconde rencontre annulée en peu de temps par le chef Picard: la première devait avoir lieu avec les ministres Sonia LeBel et Sylvie D'Amours. Deux réunions annulées à la dernière minute, dit-il.

À LIRE AUSSI
Peur et sentiment d'incompétence
PAGE 19

«J'ai beaucoup de difficulté à le suivre», a-t-il dit, ajoutant plus tard ne pas comprendre à quoi «il joue».

M. Picard se défend de son côté, sur son compte Twitter, d'avoir annulé la rencontre: «Je ne pouvais pas le rencontrer sans les chefs atikamekw. Question de respect pour la nation qui s'attend à rien de moins», a-t-il écrit, ajoutant le mot-clic JusticepourJoyce.

Le premier ministre a indiqué que son bureau n'avait pas reçu pareille demande de M. Picard. Et puis, il a ajouté qu'il ne pouvait pas recevoir plus de trois personnes en même temps, afin de respecter les consignes sanitaires.

Il a ajouté en conférence de presse avoir discuté avec le chef du Conseil des Atikamekw de Manawan, Paul-Émile Ottawa, pour organiser une rencontre dans la prochaine semaine et que ce dernier s'était déclaré satisfait.

-Avec La Presse canadienne



SOMMAIRE

affaires	26 à 31
auto	50-51
divertissement	E33 à E40
loterie	53
nécrologie	42 à 48
opinions	24-25
sports	52 à 63

INSOLITE

Un magot dans la cave

PARIS (AFP) — Le magot dormait dans une valise, au fond d'une cave d'un bel immeuble parisien. Au total, plus de 500 000 euros (779 000 $), en grosses et petites coupures, ont été découverts en début de semaine par une femme qui souhaitait vendre son appartement, a-t-on appris mercredi.

Cet été, une quinquagénaire, héritière de l'appartement de sa mère, selon *Le Parisien* qui a révélé l'information, engage la vente du bien situé dans le huppé VII[e] arrondissement, non loin du Champ-de-Mars et de la Tour Eiffel (ouest parisien).

Elle mandate une agence immobilière pour le faire estimer mais au moment d'effectuer des prélèvements dans la cave associée au bien, un diagnostiqueur tombe sur une porte cadenassée.

Un mot est affiché dans le hall pour demander à l'indélicat de libérer la cave. Sans retour, la nouvelle propriétaire décide lundi de faire appel à un serrurier. Le diagnostiqueur fait l'incroyable découverte, signalée immédiatement à la police.

Canada
L'Initiative de journalisme local est financée par le gouvernement du Canada

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LES ÉCLOSIONS DANS TROIS CHSLD

«J'espère qu'un recours collectif va se faire»



Stéphane Desrochers a perdu sa mère le 27 mai au CHSLD Cloutier-du Rivage, des suites de la COVID-19.
— PHOTO: STEPHANE LESSARD



PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La publication vendredi dernier par le CIUSSS-Mauricie et Centre-du-Québec du rapport d'enquête portant sur les éclosions de COVID survenues dans trois CHSLD de la région n'a rien pour calmer le sentiment de colère qui anime Stéphane Desrochers. Celui qui a perdu sa mère au CHSLD Cloutier-du Rivage le 27 mai des suites de la COVID-19 estime qu'on aurait rapidement dû apprendre des erreurs commises au CHSLD Laflèche afin d'épargner les autres milieux de vie, dont celui où sa mère vivait. Pour lui ce rapport prête flanc à un recours collectif pour les familles qui ont perdu un proche dans ces éclosions.

«J'espère qu'un recours collectif va se faire. Ce n'est pas moi qui vais partir ça, mais je serai de la lutte si ça se fait. La question maintenant sera de savoir qui est imputable de tout ça», commente M. Desrochers.

Ce dernier a épluché ligne par ligne le rapport, pour se rendre compte que l'exercice n'a pas pu répondre à la question la plus essentielle selon lui: qu'est-ce que la Santé publique et le CIUSSS-MCQ n'ont pas appris du CHSLD Laflèche à la fin du mois de mars et au début d'avril pour éviter que sa mère et que 52 autres résidents ne décèdent des suites du coronavirus jusqu'à la fin du mois de mai? Rappelons d'ailleurs que de tous les CHSLD de la région, Cloutier-du Rivage est celui qui a enregistré le plus grand nombre de décès.

Dans le rapport, on indique que le 11 avril, une directive ministérielle exigeait de suspendre toutes les admissions dans les CHSLD jusqu'à nouvel ordre, le temps de créer des zones tampons. Les admissions ont repris vers le 29 avril.

Or, dans ce même rapport, on comprend que le premier patient atteint de coronavirus au CHSLD Cloutier-du-Rivage avait été transféré d'une ressource pour personnes âgées le 23 avril et qu'il avait été testé positif le 25 avril. «Les admissions étaient sensées être suspendues. Pourtant, on a admis cette personne qui a été la première testée positive. Il y a clairement eu de la négligence», se désole M. Desrochers.

Lorsqu'il a pu se rendre au chevet de sa mère parce qu'elle était mourante, M. Desrochers a constaté que la chambre de sa mère était située juste à l'extérieur de la zone chaude, soit juste à côté des portes coupe-feu, derrière lesquelles on avait aménagé la zone chaude. «C'est à se demander à quel point cette zone était étanche, pour que ma mère ne s'y retrouve pas mais soit contaminée quand même», indique Stéphane Desrochers.

Ce dernier note que le rapport démontre clairement une lacune au niveau de la communication dans tout le réseau, et se désole de constater qu'on ait pu exiger de cesser la mobilité du personnel sans que celle-ci ne soit vraiment effective que plusieurs semaines plus tard.

«En plus, c'est une enquête interne, alors j'en prends et j'en laisse. Je me doute bien qu'on a pas dû tout savoir. Mais c'est absolument inadmissible, on aurait dû apprendre du CHSLD Laflèche, ça n'aurait jamais dû se produire», croit-il, précisant au passage que jamais, il ne blâmera le personnel. «Les travailleurs de la santé ont fait ce qu'ils ont pu avec les moyens qu'ils avaient. Ce sont les gestionnaires qui doivent répondre», croit-il.

Pour Denise (nom fictif) dont la maman est décédée en avril dans l'un de ces établissements, la publication du rapport viendra certainement aider à améliorer les pratiques. La dame a préféré ne pas donner son identité étant donné qu'un autre proche est actuellement bénéficiaires dans un CHSLD et craint de possibles représailles.

«Je suis satisfaite, je crois qu'on propose de bonnes mesures, en autant qu'on les mette en application», résume Denise. Cette dernière dit avoir observé plusieurs lacunes au printemps, avant le confinement mais également après étant donné qu'elle a pu de nouveau avoir accès au milieu de vie pour venir aider son autre proche.

«Le port du masque, à mon avis, est la moindre des choses. Mais j'ai pu constater que ce n'était pas toujours respecté. Il y avait parfois du laxisme dans les règles je trouve. J'ai vu des employés quitter l'établissement avec leur uniforme de travail. Même s'ils n'arrêtaient nulle part en chemin, ils peuvent contaminer leur résidence», considère Denise.

Cette dernière aurait aussi aimé constater un plus grand leadership sur les étages, ce qui n'était pas toujours le cas. «Ça prend un gestionnaire, un chef d'équipe sur chaque étage pour s'assurer que tout se fasse bien. J'espère que ça va changer avec toutes ces recommandations», considère la dame.

LE MOT CACHÉ ANTIDOTE

Réordonnez les lettres pour trouver le mot qui correspond à la définition.

R R E U L G A

_ _ _ _ _ _ _, *verbe*

Définitions — [MARINE] Détacher (un cordage). ◆ [FAMILIER] Se débarrasser de.



Antidote 10
Le remède à tous vos mots.
www.antidote.info

COVID-19: la fin de l'accalmie

Les contaminations communautaires plus nombreuses dans la région



GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les beaux jours de l'été ont pris fin abruptement cette semaine dans la région, lorsque la Mauricie a basculé directement du palier vert au palier orange. Le nombre de nouveaux cas a bondi cette semaine, tant en Mauricie qu'au Centre-du-Québec, deux régions en mode «alerte». Le non-respect des règles sanitaires accentue la propagation. C'est d'ailleurs ce qui serait à l'origine d'une propagation au Shaker Trois-Rivières qui a forcé la fermeture préventive du resto-bar.

Le copropriétaire du Shaker de Trois-Rivières, Cédric Paquet, déplore vivement la situation, car cette propagation aurait comme origine le non-respect des mesures sanitaires. «Je ne peux pas contrôler l'incontrôlable. J'ose espérer que les clients respectent les consignes, mais je ne suis pas dans le secret des dieux de chaque individu», lance-t-il en entrevue.

Cédric Paquet ajoute que la Santé publique lui a souligné que les risques de propagation à des membres de son personnel et aux autres clients sont très faibles. Aucun appel au dépistage massif n'a d'ailleurs été fait par la Santé publique.

«On applique les mesures à la lettre. Il n'y a pas eu de nouveaux cas d'associés à cette table», mentionne M. Paquet.

La direction de l'établissement a malgré tout décidé de fermer le restaurant quelques jours pour procéder à une désinfection complète des lieux.

Questionnée sur cette contamination communautaire, la direction régionale de la Santé publique a confirmé qu'une enquête épidémiologique était en cours à cet endroit. La Santé publique ne commente toutefois pas l'ampleur de la propagation.

«Il y a effectivement eu une intervention de la Santé publique au restaurant Shaker de Trois-Rivières. La Santé publique mène actuellement des enquêtes épidémiologiques impliquant des personnes ayant fréquenté cet endroit», soutient Julie Michaud, agente d'information au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ).

«Puisque l'entreprise met en application toutes les recommandations qui lui ont été adressées, la population qui fréquente ce lieu n'est pas plus à risque que si elle fréquentait un autre endroit.»



Le resto-bar le Shaker de Trois-Rivières est fermé pour quelques jours pour désinfection après une éclosion de cas de COVID-19. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

54 NOUVEAUX CAS

La direction régionale de la Santé publique rapportait vendredi 54 nouveaux cas de COVID-19, essentiellement à Trois-Rivières et à Drummondville, les deux plus grandes villes de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

En Mauricie, on dénombre 26 nouveaux cas, dont 22 à Trois-Rivières, trois à Shawinigan et un dans la MRC de Mékinac. Du côté du Centre-du-Québec, les 28 nouveaux résultats de dépistage positif proviennent de la MRC de Drummond, avec 22 cas, et des MRC d'Arthabaska, de Bécancour et de Nicolet-Yamaska qui en enregistrent respectivement trois, deux et un.

Six personnes étaient hospitalisées vendredi, dont deux aux soins intensifs. Il s'agit d'une diminution de deux hospitalisations en 24 heures, bien qu'on compte une personne de plus aux soins intensifs.

Depuis lundi, la Mauricie a enregistré 94 nouveaux cas, alors que le Centre-du-Québec en compte 118 de plus. La propagation du virus a fait grimper le nombre de cas actif à 259 vendredi.

Avec l'augmentation marquée des cas de COVID-19 dans la région cette semaine, est-ce que la Mauricie et le Centre-du-Québec passeront au rouge comme les régions de Montréal, Québec et Chaudière-Appalaches? La Santé publique considère en effet le nombre de nouveaux cas sur plusieurs jours, mais aussi les modes de transmission du virus. Et elle affirme déjà que la transmission communautaire est actuellement bien présente sur le territoire.

«On note une tendance à la hausse des cas. L'effort collectif est grandement souhaité pour maintenir notre palier d'alerte et revenir au palier vert le plus rapidement possible. Si les chiffres continuent de monter et si les recommandations de santé publique ne sont pas respectées, la région pourrait passer au rouge, c'est ce que nous voulons éviter», affirme Julie Michaud.

«On constate aussi une hausse des cas et des éclosions dans plusieurs milieux actuellement, que ce soit scolaires, entreprises, résidences privées pour aînés, bars et restaurants.»

Le passage de la Mauricie et du Centre-du-Québec au palier orange, qui s'accompagne d'un resserrement modeste des mesures sanitaires, est une mise en garde à la population envoyée par les autorités de la santé.

Par ailleurs, les différentes cliniques de dépistage ont réalisé de lundi à jeudi 6798 tests, soit une moyenne de 1700 par jour. Il s'agit d'une augmentation considérable de la capacité des cliniques de dépistage depuis un mois, alors que la moyenne était alors de 633 tests par jour.

Deux matchs scolaires annulés

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Santé publique a confirmé, vendredi, une éclosion à l'école secondaire des Pionniers où deux élèves de deux classes différentes avaient été testés positif à la COVID-19 au cours des derniers jours. C'est à la suite de son enquête épidémiologique que la Santé publique a pris cette décision.

Les deux classes touchées étaient déjà fermées et un élève dans une autre classe avait été retiré de façon préventive à cause de ses contacts avec un des élèves infectés.

La moitié d'une équipe de volleyball de cette école a dû être mise en retrait préventif également.

Une joute de football et une autre de flag football qui étaient au programme, samedi, ont également été annulées.

«Dès qu'il y a éclosion dans une école, il n'y a pas de match», indique la responsable des communications au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, Anne-Marie Bellerose.

Un nouveau cas s'est ajouté sur la liste du ministère, en date du 1er octobre, au Centre de formation professionnelle Bel-Avenir (pavillon de la santé) et à l'école primaire PEI, pavillon Des Forges. Dans les deux cas, ce sont des élèves. Huit élèves ont été retirés à Bel-Avenir par mesure de prévention. La classe de l'élève positif a dû être fermée à PEI.

Des cas ont été détectés une fois de plus à l'école Saint-François-d'Assise (1) et à l'Académie des Estacades (1) en date du 1er octobre, date de la plus récente mise à jour de la liste du ministère.

Du côté du CSS de la Riveraine, un cas vient d'être déclaré positif au Centre Saint-Laurent de Sainte-Marie-de-Blandford où se fait de la formation aux adultes. Il s'agit d'un membre du personnel, indique la secrétaire générale, Émilie Guay. Un membre du personnel est également positif au Centre Saint-François. Il n'y a pas d'éclosion dans ces établissements, précise-t-elle.

Finalement, on compte également un cas à l'école privée CNDA de Nicolet qui serait sous contrôle. Il n'a pas été possible de joindre la directrice vendredi en après-midi.

MILIEU CULTUREL

Québec offre une aide de 50 millions $

STÉPHANIE MARIN
La Presse Canadienne

MONTRÉAL— Le gouvernement Legault offre une aide estimée à 50 millions $ au milieu culturel afin de lui permettre de passer à travers la crise de la COVID-19, au moment où de nombreuses salles de spectacles ont dû fermer leurs portes dans les régions déclarées zones rouges.

L'aide prendra la forme d'une compensation sur les billets non vendus, ont expliqué vendredi le premier ministre François Legault et la ministre de la Culture, Nathalie Roy, en point de presse, à Montréal.

Ainsi, le gouvernement va verser aux salles l'équivalent de 75 % des revenus de billetterie qu'elles ont faits à la même période l'an dernier.

Cette mesure s'applique pour une période de six mois, du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021, dans toutes les zones.

La fermeture des salles n'est pas un jugement de valeur sur cette industrie, ni une punition, a lancé le premier ministre, qui dit avoir trouvé dur d'entendre certains commentaires à l'effet que la culture n'est pas importante pour sa formation politique.

«Ça m'arrache le coeur d'être obligé de prendre des décisions de fermer des salles de spectacles, des théâtres.»

Mais il le faut car «c'est une question de vie ou mort», a-t-il insisté, le jour où la province a enregistré plus de 1000 nouveaux cas d'infection à la COVID-19. Un bilan qu'il a qualifié de «critique».

Il s'apprête d'ailleurs à annoncer des restrictions supplémentaires lundi. «On va faire le point sur les écoles et le sport, a-t-il dit. Rien ne sera épargné.»

Il demande aux Québécois de ne pas attendre les mesures supplémentaires et de réduire dès maintenant leurs contacts sociaux.

L'AIDE CULTURELLE

Plus de 500 organismes culturels pourraient bénéficier de la mesure annoncée vendredi prévoyant la compensation pour les billets, a indiqué Mme Roy. Elle a précisé qu'elle vise les organismes qui présentent des spectacles québécois des domaines des arts de la scène, de la musique, des variétés, de la littérature et du conte.

«Une chose est importante: pour avoir droit à cet argent, les diffuseurs et producteurs devront donner l'assurance que les artistes et les autres travailleurs liés à la production seront payés. Ils devront tous être payés», a noté la ministre Roy.

Cette aide financière sera gérée par le Conseil des arts et des lettres du Québec ainsi que la Société de développement des entreprises culturelles.

Mme Roy a également noté que le gouvernement était en discussion avec les propriétaires de cinéma et que celles-ci vont bon train.

«Je suis confiante qu'on va trouver une façon de les aider», a dit la ministre.

UNE AIDE DE SIX MOIS

Le premier ministre s'est dit conscient que d'annoncer une aide pour une période de six mois allait susciter des questions. Les fermetures sont actuellement en vigueur pour une période de 28 jours seulement.

Il a ainsi tenu à préciser que cela ne signifie pas que les salles seront fermées pour six mois - bien qu'il soit possible qu'elles le soient pour plus d'un mois.

Il a expliqué cette période de six mois de la façon suivante: les salles de spectacles fonctionnent avec une programmation pour une saison, et leurs artistes sont embauchés en conséquence.

Un restaurant ou un bar peut rouvrir rapidement, a-t-il dit, ce qui n'est pas le cas d'un théâtre.

LEGROUPE MAURICE
LEGROUPEMAURICE.COM
GROUPE MAURIER

LA RÉSIDENCE
LES JARDINS DU CAMPANILE
VOUS OFFRE

PROMOTION EN COURS, FAITES-VITE !

1 MOIS DE LOYER GRATUIT*

VENEZ NOUS RENCONTRER !
Visites sur rendez-vous.

PIONNIÈRE À SHAWINIGAN

*Promotion valide pour tout nouveau bail signé avant le 31 décembre 2020.

200, 116e Rue, Shawinigan
819 536-5050 | LesJardinsDuCampanile.com

LES JARDINS DU CAMPANILE MC

Aînés: Blais rejette une fois de plus l'idée d'une commission d'enquête publique

La Presse Canadienne

QUÉBEC — L'opposition à l'Assemblée nationale promet d'être «tenace», après avoir essuyé un autre refus de la part du gouvernement de tenir une commission d'enquête publique sur les 4000 décès en CHSLD. La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, a passé la majeure partie d'une interpellation, vendredi, à défendre la décision de son gouvernement de confier un mandat à la commissaire à la santé et au bien-être. Elle a plaidé que la commissaire a tous les pouvoirs d'une commission d'enquête, incluant le pouvoir d'astreindre des témoins à comparaître, à l'exception d'imposer l'emprisonnement.

Pendant deux heures, Mme Blais a rappelé aux partis d'opposition qu'ils avaient tous, à un moment ou un autre, fait l'éloge de ce poste de commissaire. «Je m'explique mal pourquoi vous avez changé d'opinion», a-t-elle déclaré, combative, se défendant de verser dans la partisanerie. «C'est vrai que je pourrais retourner chez nous à 70 ans cultiver mes patates et mes tomates, mais j'ai décidé de me battre», a-t-elle ajouté dans une envolée oratoire.

ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Disant relever plusieurs «contradictions» dans le discours de la ministre, le député péquiste des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, a demandé pourquoi elle s'opposait à une enquête publique. «Elle dit qu'elle ne veut pas se cacher derrière un paravent, mais pourquoi garder cette enquête derrière ce fameux paravent?»Et puis, se tournant vers Mme Blais: «Vous parlez des aînés qui sont invisibles, et la solution que vous trouvez, c'est de les rendre encore plus invisibles en pelletant le dossier derrière les portes closes du travail d'une commissaire dont on n'entendra parler que lors du dépôt de son rapport.

Deux cas de COVID-19 à Rapide-Blanc

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Trois-Rivières — Deux cas de COVID-19 ont été dépistés chez des sous-traitants qui effectuent des travaux à la centrale hydro-électrique de Rapide-Blanc, confirme Hydro-Québec.

Un travailleur d'une entreprise sous-traitante a commencé à ressentir des symptômes de COVID-19 lorsqu'il est retourné chez lui le week-end dernier. Il est allé subir un test et a avisé son employeur qu'il devait s'isoler le temps d'obtenir son résultat.

L'enquête de la Santé publique a indiqué, précise Francis Labbé des affaires publiques et médias à Hydro-Québec, que cinq personnes ont eu des contacts significatifs avec le travailleur en question. Il s'agissait de membres de son équipe de travail. D'autres employés d'Hydro-Québec ont aussi passé un test par mesures préventives. «Une douzaine de personnes ont passé un test», note M. Labbé. «Jusqu'à maintenant, nous avons reçu cinq résultats négatifs et deux résultats positifs.»

Par ailleurs, rien n'indique que les contaminations aient eu lieu sur le chantier de Rapide-Blanc, soutient la société d'État. De nombreuses mesures sanitaires sont en place afin d'éviter la propagation.

«Les activités respectent les consignes de la CNESST entourant les mesures d'hygiène et de sécurité sur les chantiers entourant la COVID-19», ajoute Francis Labbé.

«Pour éviter la congestion, maximiser la capacité d'accueil tout en respectant la distanciation, les travailleurs sont mobilisés en deux groupes en respect des équipes naturelles pour les heures de pause et de dîner.»

La SQ sera sur les routes pour éviter les déplacements «non essentiels» entre régions

ÉMILIE PELLETIER
epelletier@lesoleil.com

Avec le passage en zone rouge, les déplacements «non essentiels» entre les régions devraient être évités, recommande la Santé publique. Pour le rappeler aux automobilistes, la Sûreté du Québec déploie des équipes dès vendredi pour effectuer des contrôles de sensibilisation. Des policiers seront visibles notamment en Chaudière-Appalaches et dans Charlevoix.

La Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches sont passées jeudi en alerte maximale et devraient le rester au moins jusqu'au 28 octobre.

La Santé publique indique que les déplacements en provenance d'une zone rouge sont «non recommandés vers une zone verte, jaune ou orange et à l'extérieur du Québec»

Des barrages, appelés «points de sensibilisation» par la Sûreté du Québec, sont mis en place pour «éviter les déplacements non essentiels» entre les régions dont les paliers de couleur d'alerte de COVID-19 sont différents.

«Cette mesure se veut un rappel des mesures gouvernementales», précise un porte-parole de la SQ, Louis-Philippe Bibeau. Les automobilistes ne seront pas sanctionnés par des contraventions s'ils voyagent entre les régions.

Bien que l'on sache que les régions de Charlevoix et de Chaudière-Appalaches sont concernées par les points de contrôle, de même que l'Estrie et les Laurentides, les sites exacts sont inconnus puisque la présence policière sera «sporadique» et «aléatoire», ajoute le sergent Bibeau.

L'un d'entre eux est situé sur la route 138 à la hauteur de Saint-Tite-des-Caps, confirme-t-on. La région de Charlevoix a atteint le palier de niveau d'alerte orange jeudi.

Du côté de la Mauricie et du Centre-du-Québec, aucun contrôle de sensibilisation n'est prévu pour le moment, puisque la région est toujours en zone orange. La SQ tient toutefois à rappeler que la vigilance en ce qui a trait aux déplacements non essentiels est de mise dans le contexte actuel afin d'éviter de basculer en zone rouge.

AVEC LA COLLABORATION D'AMÉLIE HOULE

FAITES COMME PLUS DE
165 000 QUÉBÉCOIS

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN GARANTIE

Protégez votre véhicule contre la rouille avant l'hiver

Au Québec, aucun véhicule n'est complètement immunisé contre la rouille, même les plus récents. La pluie, la neige, le calcium, les abrasifs et les changements de température favorisent et accélèrent le développement de la rouille.

Nos équipes d'experts ont su mettre au point tous les outils nécessaires pour protéger adéquatement votre véhicule beau temps, mauvais temps. Grâce à notre produit unique, nos équipements spécialisés et notre main-d'oeuvre professionnelle, nous pouvons garantir un traitement antirouille de qualité supérieure. De plus, nous offrons une garantie à vie sans frais pour les véhicules neufs et légèrement usagés*.

* Certaines conditions s'appliquent



ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN? rabais dollars CAA QUÉBEC

GROUILLE AVANT QUE ÇA ROUILLE

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
6050, rue Christophe-Pélissier
819-519-8222

SHAWINIGAN
9941, boulevard des Hêtres
819-378-8222

RENDEZ-VOUS : ANTIROUILLE.COM

OFFRES D'ACHAT POUR CINQ ÉGLISES DE TROIS-RIVIÈRES

Une décision à venir sous peu

AMÉLIE HOULE
Amelie.Houle@LeNouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les citoyens qui ont assisté au cours des dernières semaines aux quatre assemblées de consultation et d'information concernant les offres d'achat non sollicitées reçues au cours de l'été pour cinq églises de la région, soit Saint-Jean-de-Brébeuf, Jean-XXIII, Saint-Sacrement, Sainte-Marguerite et Notre-Dame-des-Sept-Allégresses devraient être fixés sous peu. Si tout se déroule comme prévu, l'évêque du Diocèse de Trois-Rivières, Mgr Luc Bouchard, devrait en effet rendre sa décision dans les prochains jours.



L'évêque du Diocèse de Trois-Rivières, Mgr Luc Bouchard, devrait rendre une décision dans les prochains jours concernant les offres d'achat non sollicitées reçues au cours de l'été. — PHOTO: AMÉLIE HOULE

«On s'attend à avoir un retour de l'évêque au début du mois d'octobre, donc je pense que ça ira au début de la semaine prochaine», précise le prêtre modérateur de la paroisse Du-Bon-Pasteur, François Donaldson.

Au cours des dernières semaines, l'évêque a effectivement reçu la tâche de se pencher sur la question, à savoir s'il acceptait ou non les projets des futurs promoteurs concernant cinq églises de la paroisse, le tout selon les recommandations formulées par les marguilliers.

«Les marguilliers se sont réunis et ont étudié le tout à la suite de l'expression de ce qui avait été dit lors des assemblées. Ils ont regardé les différentes options et propositions et ils ont par la suite fait des recommandations qu'ils ont envoyées à l'évêque, puisque c'est lui qui va trancher au final.»

Rappelons qu'au cours des quatre assemblées de consultation et d'information tenues les 16 et 17 septembre, les citoyens ont pu faire part de leurs doléances à ce sujet. Ils n'ont toutefois pas été en mesure à ce moment d'en savoir davantage sur la véritable teneur des projets futurs, en raison notamment d'une entente de confidentialité avec les promoteurs.

ET APRÈS?

Alors que depuis les dernières semaines, les citoyens sont en mode attente pour la suite des choses, une fois la décision finale connue, les prochaines étapes dans le dossier devraient s'enclencher rapidement.

D'ailleurs, rien n'indique que l'évêque ne dispose que de deux choix dans la situation, soit d'être favorable ou non au projet. La décision pourrait être plus nuancée, à en croire le prêtre modérateur de la paroisse Du-Bon-Pasteur.

«Lors de sa décision, est-ce qu'il aura des recommandations, est-ce qu'il acceptera le projet, ou est-ce qu'il va décider de le modifier et de mettre des conditions? Ça reste à voir, mais à ce moment-là, en respectant les conditions de l'évêque, on va procéder rapidement et le cas échéant, on va contacter les promoteurs retenus pour le projet et ce sera à eux de préparer les contrats de vente et tout le reste», précise François Donaldson.

DES ASSEMBLÉES SATISFAISANTES DANS L'ENSEMBLE

Malgré le fait que la clause de confidentialité ait causé la grogne chez de nombreux paroissiens qui auraient bien voulu en savoir plus concernant le sort futur de leurs églises, le prêtre modérateur de la paroisse dit être tout de même satisfait de la tournure des événements.

«Je suis satisfait compte tenu de la situation. Effectivement, on aurait préféré pouvoir en dire plus, mais quand c'est un plan d'affaires qui a beaucoup de concurrence, c'est secret pour ne pas que les promoteurs se fassent voler leur idée. Mais du moment que ça sera retenu, on va inciter les promoteurs à faire des publicités concernant leur projet, car on n'a rien pu dévoiler comme tel encore. C'est ça qui était le plus dur, car dans certains cas, ça aurait peut-être changé l'atmosphère des rencontres», soutient-il.

Les CONSEILS sont GRATUITS!
DEPUIS +50 ANS!
Valable jusqu'au 10 octobre ou épuisement des stocks.
LIVRAISON à domicile toujours disponible!
FERMÉ LE DIMANCHE
www.boutiquedelabalayeuse.com
Mousseur à lait Caffitaly system
Modèle CML-01
Spécial 69,99$
Rég.: 90$
Caractéristiques :
· 3 modes: mousse chaude, mousse froide, lait chaud.
· Mousse le lait en 120 secondes
· Cuve en acier inoxydable anti-adhésif
RABAIS DE 20$
Espresso DeLonghi
Modèle EC685R
Spécial 299,99$
Rég.: 400$
Caractéristiques :
· 1300 WATTS
· Réservoir d'eau amovible
· Porte filtre 1 à 2 tasses
· Chauffe tasses
RABAIS DE 100$
Garantie de 1 an en magasin
Aspirateur rechargeable airstream
Modèle TDSTICK01
Spécial 129,99$
Rég.: 220$
RABAIS DE 90$
Caractéristiques :
· 18.5 Volts
· Brosse motorisé avec lumières led
· Convient à tous les sols
· Très léger
Garantie de 2 ans en magasin
Aspirateur central BOUTIQUE ET PLUS DE LA BALAYEUSE
Spécial 399,99$
Rég.: 660$
RABAIS DE 260$
Caractéristiques :
· Puissant moteur de 700 Airwatts
· Très silencieux, moins de 58 décibels
Matériel d'installation et accessoire en sus.
Garantie limitée de 10 ans en magasin
ET N'OUBLIEZ PAS, CHEZ NOUS LES CONSEILS SONT GRATUITS!
jura BRAUN CYCLO VAC NAPOLEON WAHL PRESTO
BOUTIQUE ET PLUS DE LA BALAYEUSE
4130, boul. des Forges, Trois-Rivières
(face au Centre Les Rivières)
819-374-6890

JEUX DU CANADA DE 2029

Une candidature Trois-Rivières-Shawinigan en préparation



MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Alors que Trois-Rivières se lance officiellement dans la course pour obtenir la finale des Jeux du Québec en 2024, un comité travaille à la préparation d'une candidature conjointe de Shawinigan et Trois-Rivières afin de tenir les Jeux du Canada à l'été 2029.

Le projet dont il a été question, jeudi, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal de Trois-Rivières est l'idée de l'homme d'affaires shawiniganais Claude Villemure. L'ancien président du Regroupement des gens d'affaires du centre-ville de Shawinigan confirme qu'il est à la tête d'un groupe de travail composé également du médaillé olympique Éric Bédard, de l'ancien directeur général du Grand prix de Trois-Rivières François Bordeleau, de la directrice générale de Trois-Rivières Centre Gena Déziel et du comptable et homme d'affaires Éric Piché. Tout ce beau monde a été mandaté pour préparer le dossier qui servira à convaincre les bonzes du Conseil des Jeux du Canada que la région sera le meilleur endroit pour accueillir des milliers de jeunes athlètes de partout au pays à la fin de la décennie.

M. Villemure soutient que



Claude Villemure — PHOTO: SYLVAIN MAYER

«On a prouvé que Trois-Rivières et Shawinigan sont capables de travailler ensemble contrairement à ce que l'on dit parfois.»

des rencontres avec les maires Michel Angers et Jean Lamarche ont déjà eu lieu afin de tracer les grandes lignes du projet. Il espère que des présentations officielles devant tous les membres des deux conseils se feront au cours des prochaines semaines.

L'initiateur du projet raconte que c'est après avoir travaillé à la mise en place de mesures afin de relancer les restaurants après le confinement de ce printemps en collaboration avec différents



Le maire de Shawinigan, Michel Angers. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



Le maire de Trois-Rivières, Jean Lamarche. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

intervenants trifluviens qu'il a eu cette idée. Il l'a alors proposée au maire Angers et à son homologue de Trois-Rivières.

«On a prouvé que Trois-Rivières et Shawinigan sont capables de travailler ensemble contrairement à ce que l'on dit parfois. Des fonctionnaires, les maires ainsi que Gena et moi naturellement avons travaillé ensemble. Il s'est même développé de belles amitiés entre ces gens-là. Je me suis alors dit qu'il fallait que je trouve un autre projet régional», raconte-t-il.

Des approches auprès des ministres et députés Jean Boulet et François-Philippe Champagne ont également été faites afin de sonder leur intérêt à appuyer la candidature. Selon Claude Villemure, les deux élus sont emballés par le projet et mettront l'épaule à la roue au moment opportun. Il semblerait d'ailleurs que M. Champagne ait déjà fait quelques appels qui ont aidé le comité dans ses démarches.

D'IMPORTANTES SUBVENTIONS

Avant que les membres des deux conseils municipaux se prononcent à savoir s'ils veulent ou non aller de l'avant avec cette candidature conjointe, le comité doit s'assurer que les deux villes possèdent les équipements et les sites nécessaires pour accueillir les compétitions ainsi que déterminer les améliorations qui devront leur être apportées, le cas échéant. Ce travail est déjà commencé selon Claude Villemure. Ce dernier précise que des subventions gouvernementales totalisant une vingtaine de millions de dollars seraient consenties par les gouvernements provincial et fédéral afin d'améliorer les infrastructures qui seraient mises à contribution.

«Ça serait des legs incroyables pour les deux villes», mentionne-t-il.

À titre d'exemple, il fait remarquer que Sherbrooke a gagné beaucoup en étant la ville hôte de ce grand rendez-vous sportif en 2013.

«Ils ont eu 165 millions de dollars en retombées économiques. C'est comme 10 finales des Jeux du Québec en 18 jours», martèle-t-il.

Comme l'organisation de cette compétition prend environ six ans, celui qui a affronté Michel Angers lors de la course à la mairie de Shawinigan en 2009 avance que le choix de la ville sera fait au cours de l'année 2022. Selon ce qu'il a appris, les membres du Conseil des Jeux du Canada seraient favorables à ce que le Québec reçoive ces Jeux en 2029.

«Il faudra s'assurer d'être le choix du Québec», prévient-il.

CANDIDATURE POUR LES JEUX DU QUÉBEC EN 2024, UN OBSTACLE?

En ce qui concerne la candidature de Trois-Rivières afin de tenir la finale des Jeux du Québec en 2024, Claude Villemure estime qu'elle ne vient pas contrecarrer les plans ou mettre des bâtons dans les roues de son comité. De son côté, le maire de Shawinigan avoue que la récente décision du conseil trifluvien l'a un peu surpris et que les élus shawiniganais allaient prochainement se pencher sur la question à savoir si les deux dossiers peuvent cheminer en parallèle.

Pour sa part, le maire Jean Lamarche considère que des possibles tenues des Jeux du Québec et du Canada en 2024 et 2029 constitueraient un processus logique d'amélioration des infrastructures et d'acquisition d'expérience en matière d'organisation d'événements sportifs.



PRÉVENTION DE LA COVID-19

Des millions $ dépensés dans les écoles



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La gestion de la COVID-19 coûtera très cher aux finances publiques, on le sait. Strictement sur le plan scolaire régional, le coût des mesures appliquées jusqu'à présent dans les écoles, depuis le mois de mars, pour faire face à la pandémie donne un avant-goût de l'ampleur des dépenses qui seront engendrées au fil des prochains mois. Ce sont des millions $ qui sont au front contre le virus.

Le ministère de l'Éducation a demandé aux Centres de services scolaires de traiter à part toutes les dépenses liées à la COVID. Les CSS savent donc où ils en sont à ce chapitre en date d'aujourd'hui.

Au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, les pertes de revenus et de dépenses supplémentaires (donc non budgétisées) totalisaient 6,9 M$ en date du 30 juin dernier, précise la responsable des communications, Anne-Marie Bellerose.

On parle notamment de 1,2 M$ en salaires additionnels, de 375 000 $ en équipements de protection et de 325 000 $ en frais associés à l'entretien ménager.

Mme Bellerose souligne toutefois que la pandémie, qui avait occasionné la fermeture temporaire des écoles, a aussi généré certaines économies, notamment les frais d'utilisation de l'électricité, pour ne citer qu'un exemple.



De très nombreuses mesures sanitaires ont été mises en place dès le retour du primaire en classe, le printemps dernier. — PHOTO: ARCHIVES

À l'heure du bilan final des dépenses et des revenus, il sera donc intéressant de voir de quel côté, le noir ou le rouge, penchera la balance, fait-elle valoir.

Au Centre de services scolaire de l'Énergie, 1 863 255 M$ ont été dépensés pour respecter les mesures sanitaires et faire face aux conséquences de la pandémie. Pour donner une idée de l'ampleur de ces dépenses, le budget régulier (donc sans COVID) du CSS de l'Énergie adopté le 22 septembre pour 2020-2021 est de 175 236 536 $. Les dépenses COVID représentent donc près de 10 % du montant de ce budget alors que l'année scolaire vient à peine de commencer et que la pandémie semble loin d'être résolue.

Le CSS de l'Énergie calcule 300 000 $ de coûts supplémentaires pour le transport scolaire.

De mars à fin juin 2020, 181 941 $ ont été dépensés de plus pour l'entretien ménager et la désinfection des locaux. À ce chapitre, depuis la rentrée scolaire, il en coûte chaque mois la modique somme de 139 000 $.

Les fournitures pour l'entretien ménager comme les produits de nettoyage et de désinfection pour les établissements de même que les désinfectants pour les mains s'élèvent jusqu'à maintenant à 282 222 $. «Les coûts à venir sont plus difficiles à évaluer pour l'année selon le volume de produits qui sera utilisé», indique la responsable des communications au CSS de l'Énergie, Amélie Germain-Bergeron.

Et ce n'est pas tout. Ce CSS a dû dépenser, jusqu'à présent, rien de moins que 538 656 $ en équipements de protection (masques, lunettes, visières, gants, jaquettes et autres).

Des suppléments doivent aussi être considérés au chapitre des charges sociales et des frais de déplacement, on calcule des dépenses supplémentaires de 421 436 $.

Les charges sociales représentent, outre l'indemnité de vacances, des sommes que tout employeur doit verser aux gouvernements provincial et fédéral pour la Régie des rentes, l'assurance-emploi, le régime d'assurance parental, la CNESST et autres. Les frais de déplacement, eux, sont les montants remboursés aux employés lorsqu'ils ont à se déplacer avec leur véhicule dans le cadre de leurs fonctions. Le plus gros des 421 436 $ est rattaché aux salaires, indique Mme Bergeron.

Le CSS de l'Énergie indique que certains remboursements ont commencé à arriver, «mais ce n'est pas du 1 pour 1», précise-t-elle. «On ne sait pas encore ce qui sera remboursé.»

«On a un code budgétaire à part que ce soit pour les établissements ou le centre administratif. On a l'assurance du ministère, en ce moment, qui n'arrête pas de nous répéter que cette situation-là va être corrigée à un moment donné et qu'il y aura les fonds nécessaires pour couvrir ces différents frais-là», indique le directeur général du CSS du Chemin-du-Roy, Luc Galvani.

Du côté du Centre de services scolaire de la Riveraine, le budget adopté le 7 juillet n'incluait aucune dépense ni perte de revenus relativement à la pandémie. «Au moment de l'adoption, les règles budgétaires n'avaient pas encore été adoptées par le Conseil du Trésor», précise la secrétaire générale, Émilie Guay.

«Notre organisation doit rendre compte mensuellement de toutes les dépenses supplémentaires, pertes de revenus et/ou économies reliées à la pandémie au ministère de l'Éducation. À l'heure actuelle, les seules données que nous détenons pour l'année 2020-2021 sont celles du mois de juillet et d'août qui ne sont pas représentatives puisque seul le mois d'août comporte quelques jours d'école», précise Mme Guay.

PHARMACIE HOULE ET BORDELEAU
Votre RÉFÉRENCE santé !

RENOUVELEZ vos ordonnances
et
IMPRIMEZ vos documents en ligne

Sur l'application d'Uniprix

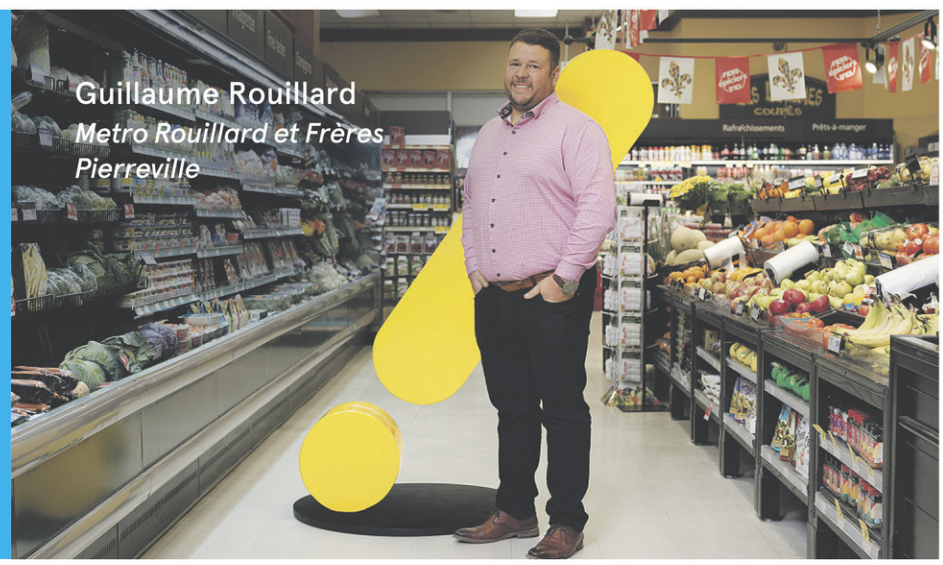
Sur Internet au www.uniprix.com

DEUX SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR !
Carrefour Trois-Rivières Ouest
4520, Boul. Des Récollets
819 375-9686
Shawinigan
68, Chemin de Saint-Gérard
819 539-9124

Ici,
on s'implique
dans notre
communauté.

Découvrez l'histoire de Guillaume au
icionfaitbougerleschoses.com

Centre-du-Québec



Séminaire Saint-Joseph
de Trois-Rivières

Vous pourrez bientôt découvrir notre école à travers vos écrans!

PORTES OUVERTES VIRTUELLES

DÈS LE 17 OCTOBRE SSJ.QC.CA





Plus qu'une école, un milieu de vie!

ET PUIS, CETTE COVID?

Le point sur nos connaissances du nouveau coronavirus



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

Alors finalement, il se transmet par gouttelettes ou par aérosols, le nouveau coronavirus? Est-il aussi bénin pour les enfants qu'on le croyait au printemps dernier? S'en prend-il au système respiratoire ou est-ce qu'il s'attaque surtout aux vaisseaux sanguins, comme on l'a entendu souvent?

Depuis le printemps dernier, les connaissances au sujet de la COVID-19 ont progressé à toute vitesse, au point de semer parfois une certaine confusion. Et c'était largement inévitable puisqu'il s'agit d'un pathogène encore tout nouveau, que les labos du monde entier n'ont même pas eu un an encore pour étudier.

Alors même si la science autour de cette maladie est encore appelée à changer à bien des égards, *Le Soleil* a jugé bon de faire le point sur quelques-unes des principales questions qui ont été débattues en public, histoire de résumer les meilleures connaissances disponibles présentement.

> SURFACES, GOUTTELETTES, AÉROSOLS...

Vous vous souvenez du printemps dernier, quand tout le monde lavait minutieusement son épicerie? C'était il y a longtemps...

Au début de la pandémie, on avait présumé (à partir de ce qu'on connaissait sur d'autres virus) que le contact de surfaces contaminées pouvait être une voie importante de contagion. En outre, une étude parue à la mi-mars dans le prestigieux *New England Journal of Medicine* [**https://bit.ly/33eNVic**] avait conclu que le virus pouvait survivre pendant plusieurs jours à l'air libre. Alors pas de chance à prendre.

Mais voilà, cette étude et d'autres du même genre ont fini par être critiquées parce que les quantités de virus qu'elles observaient étaient énormes, donc pas du tout représentatives de la «vraie vie», où les gouttelettes infectées contiennent beaucoup moins de virus [**bit.ly/30nWuFA**]. Cela ne veut pas dire qu'il est impossible de s'infecter en touchant une surface récemment contaminée — c'est tout à fait possible —, mais c'est maintenant considéré comme une mode de transmission assez secondaire. La voie principale, indique désormais la santé publique américaine (CDC), ce sont les gouttelettes parfois microscopiques que l'on respire [**bit.ly/3cMlNpZ**].

Aujourd'hui, le débat porte plus sur la question de savoir si les aérosols, soit des particules d'un diamètre inférieur à 5 microns (5µ, ou si l'on préfère, 5 millièmes de millimètre) sont une voie de contagion importante. Au début de la pandémie, on présumait que ce n'était presque jamais le cas, mais des éclosions massives survenues dans des chorales et des restaurants font maintenant croire à certains experts que les aérosols sont la voie principale de transmission — mais ça reste assez controversé.

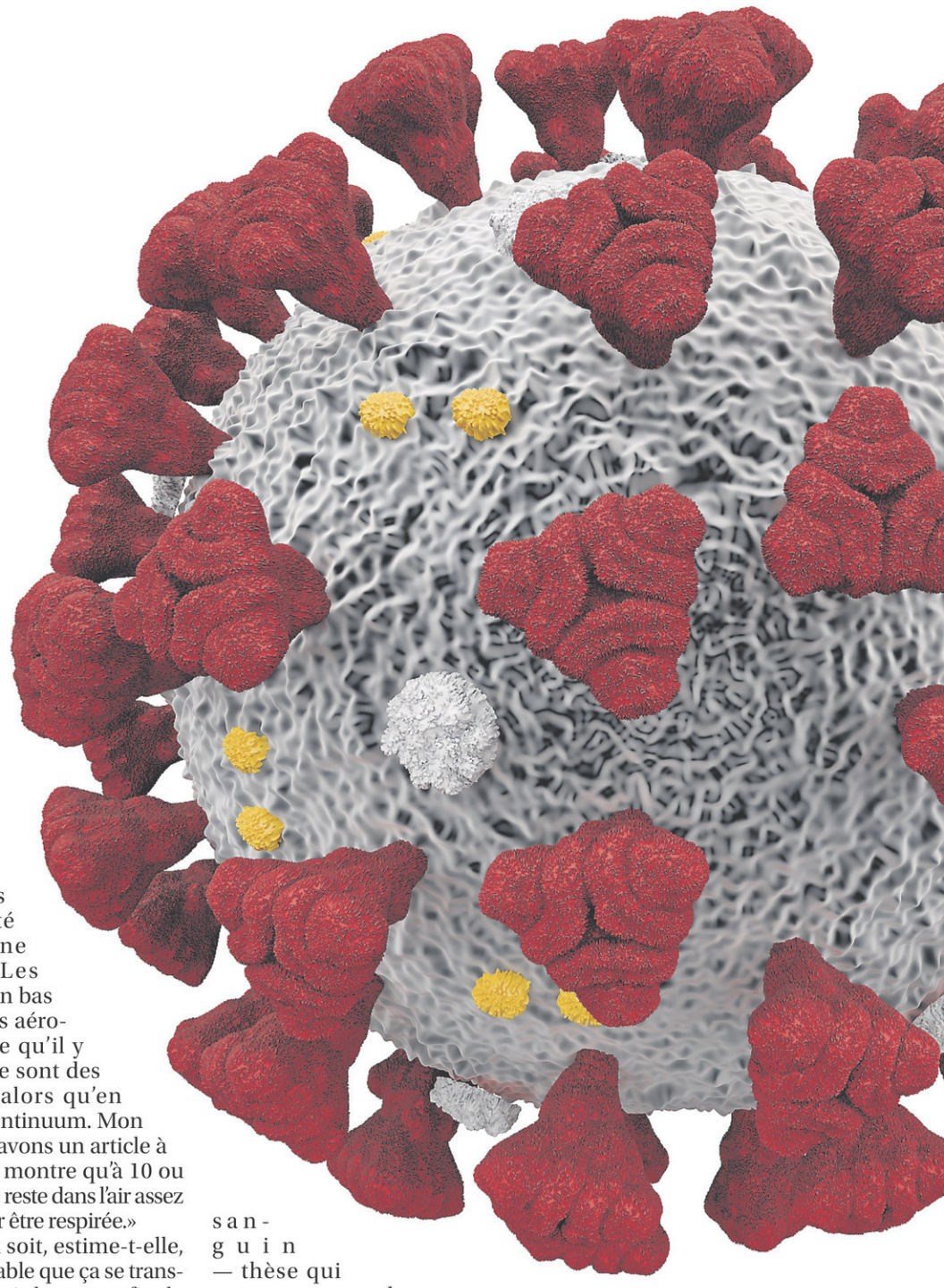
Et c'est même un débat qui est en partie artificiel, déplore la spécialiste des aérosols de l'Université Laval Caroline Duchaine. «Les gens ont dit : en bas de 5µ, c'est des aérosols, et tout ce qu'il y a au-dessus, ce sont des gouttelettes, alors qu'en fait, c'est un continuum. Mon équipe et moi avons un article à paraître où on montre qu'à 10 ou 20µ, la particule reste dans l'air assez longtemps pour être respirée.»

Quoi qu'il en soit, estime-t-elle, «il est fort probable que ça se transmet par l'air, mais la preuve finale risque d'être très difficile à faire». Une histoire à suivre, donc...

> INFECTION RESPIRATOIRE OU CIRCULATOIRE?

Au départ, on a cru que la COVID-19 était une infection purement respiratoire. Après tout, c'était une vague de pneumonies dans la ville chinoise de Wuhan, en décembre, qui avait mené à sa découverte.

Mais en avril, une étude est parue dans la revue médicale *The Lancet* prouvant que le virus était capable d'infecter les cellules des vaisseaux sanguins : le récepteur à la surface des cellules auquel s'accroche le coronavirus, nommé ACE2, est très présent dans le nez, mais on le trouve également dans le système circulatoire. Et avec les caillots de sang qui se multipliaient chez bien des patients hospitalisés, certains se sont dit qu'on avait peut-être affaire à un virus principalement sanguin — thèse qui a connu un grand écho médiatique.



Il s'est révélé que ce n'était pas tout à fait vrai, dit le Dr Gaston De Serre, épidémiologiste à l'Institut national de santé publique : «C'est un virus principalement respiratoire, assure-t-il. Mais comme plusieurs autres microbes, le fait qu'il ait un lieu de prédilection ne veut pas dire qu'il ne peut pas aller ailleurs.» Le virus de la COVID-19 le fait d'ailleurs assez souvent, notamment dans l'appareil circulatoire et dans le système nerveux, mais cela ne veut pas dire que c'est toujours grave, poursuit-il, mentionnant que les deux tiers des patients symptomatiques perdent l'odorat ou le goût (qui se trouvent hors du système respiratoire), généralement sans d'autres conséquences.

«Un point important à souligner là-dessus, ajoute le Dr De Serres, c'est que de découvrir où le virus était capable d'aller nous a permis d'améliorer grandement les soins depuis le début de la pandémie. On n'a toujours pas d'antiviral efficace, mais il y a un paquet de choses qu'on fait maintenant pour aider qu'on ne faisait pas au début de la pandémie.»

> ET LES ENFANTS, ÇA VA?

Il est apparu dès les premières semaines de la pandémie que les enfants semblaient relativement immunisés à la COVID-19, qu'ils étaient moins souvent infectés que les adultes et que la maladie était en moyenne moins sévère chez eux. Mais est-ce que cette impression initiale a été confirmée par les données?

Tout indique que oui, dans l'ensemble. Les moins de 18 ans sont beaucoup moins souvent hospitalisés pour la COVID-19 que les adultes : une étude américaine [**bit.ly/2ELvJTZ**] a compté 8 hospitalisations par 100 000 enfants aux États-Unis entre mars et juillet, un

taux qui était très, très en dessous de celui des adultes (165 par 100 000). Et même quand ils se rendent à l'hôpital, ils en décèdent beaucoup plus rarement. Une étude anglaise publiée à la fin d'août dans le *British Medical Journal* [**bit.ly/2SaL3wH**] a trouvé que sur 627 enfants et adolescents hospitalisés pour la COVID en Grande-Bretagne de janvier à juillet dernier, seulement 6 (ou 1 %) en sont décédés, et tous avaient de lourdes conditions médicales par ailleurs. Ce taux de mortalité par hospitalisation est de loin inférieur à la moyenne britannique (27 %).

Les enfants ne sont donc pas «immunisés», et certains d'entre eux peuvent avoir des vulnérabilités qui leur font faire des complications très graves, voire mortelles. En outre, ajoute Nathalie Grandvaux, chercheuse en virologie à l'Université de Montréal, «ce qu'on observe quand même chez certains enfants, c'est un syndrome inflammatoire à long terme. Leur proportion n'est pas connue, mais ces enfants-là vont garder des séquelles de l'infection. C'est très étudié présentement».

Mais dans l'ensemble, oui, les enfants sont relativement épargnés par la COVID-19.

LES ASTHMATIQUES PAS PLUS À RISQUE, MAIS...

En général, les gens qui font de l'asthme sont plus durement touchés par les infections pulmonaires. C'est le cas avec la grippe, en tout cas. Dès le début de la pandémie, on a donc soupçonné que la COVID-19 leur ferait faire plus de complications que les autres, mais on s'est vite ravisé — dès avril, les spécialistes disaient que finalement, ils ne semblaient pas plus vulnérables que la moyenne des ours [**bit.ly/3niogNQ**]. Or en date du 11 septembre, le CDC considérait toujours l'asthme «modéré à sévère» comme un facteur de risque «potentiel». Alors qu'en est-il?

«Il y a une méta-analyse [qui regroupe les données de plusieurs études] qui a été publiée là-dessus récemment, et sa conclusion, c'est qu'il n'y a pas plus de mortalité chez les asthmatiques, dit Mme Grandvaux. Par contre, l'article n'avait pas assez de données pour conclure sur la morbidité [complications ne causant pas la mort].

«La nuance que j'ajouterais à ça, poursuit-elle, c'est que beaucoup de patients qui font un asthme sévère se sont mis en isolement dès le début, j'en connais même qui n'en sont toujours pas sortis. Alors si ceux qui se savaient vulnérables se sont protégés plus que les autres, ça peut nous empêcher de voir le surplus de risque.»

À suivre ça aussi, donc.

EXISTAIT-IL DES IMMUNITÉS PRÉEXISTANTES?

Quand la COVID-19 est apparue, pratiquement tout le monde considérait que la population mondiale était totalement «naïve», c'est-à-dire que personne n'avait la moindre immunité — ce qui semblait logique puisque le virus était entièrement nouveau.

Mais depuis, quelques études ont trouvé qu'entre 20 et 50 % des gens qui n'ont jamais été exposés au nouveau coronavirus possèdent malgré tout un certain degré d'immunité [**bit.ly/2GqTtgR**], c'est-à-dire une sorte de «mémoire immunitaire». Certains ont même avancé l'hypothèse que cette immunité préexistante, dont on ignore encore l'origine, pourrait peut-être expliquer pourquoi la première vague de COVID-19 a fini par reculer même dans des pays comme la Suède, où le confinement n'a pas été aussi complet qu'ailleurs.

Or cela reste assez spéculatif pour l'instant. «Il est possible que les coronavirus saisonniers [il en existe quatre qui circulent depuis très longtemps chez l'humain et qui ne donnent que des rhumes] donnent une certaine immunité à la COVID-19, mais ce n'est pas encore clair, dit le D^r^ De Serres. [...] Et si c'est effectivement le cas, alors on peut imaginer que dans certains pays où le bon type de coronavirus saisonnier aurait circulé au bon moment, il pourrait y avoir un certain niveau d'immunité, mais ça semble improbable parce que l'immunité à ces coronavirus-là ne dure que quatre mois environ.»

Il semble acquis que certaines personnes avaient une immunité préexistante, «mais est-ce que c'est fréquent? Cette question-là est encore débattue», résume-t-il.



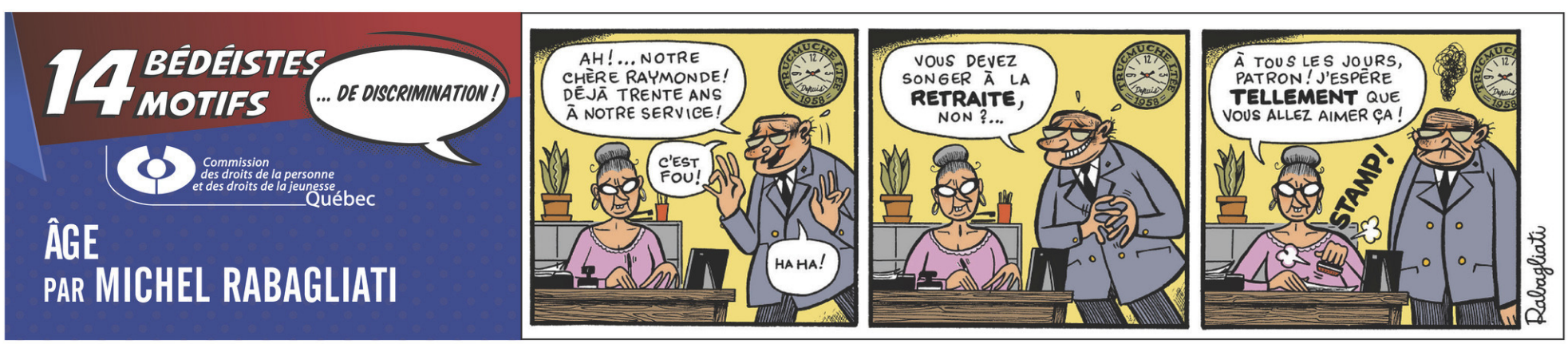
1 Rendu 3D du coronavirus SARS-CoV-2 — IMAGE 123RF/ARSGERA

2 Tout indique que les enfants sont relativement immunisés à la COVID-19. — PHOTO AFP, MOHAMMED ABED





Fabrication et réparation
de prothèse dentaire amovible
JEAN FUGÈRE, D.D.
Denturologiste
1410, 3e Rue
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2T8
819 376-6772
Face au Centre Les Rivières
Rampe d'accès aux handicapés



La COVID va-t-elle sauver Donald Tr

JEAN-MARC BEAUDOIN
CHRONIQUE
jm.beaudoin@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale



LA GRIFFE À BEAUDOIN

«Je vois toute l'Amérique qui pleure dans mon rétroviseur.»

On pouvait avoir l'impression cette semaine que nos Cowboys fringants avaient tellement raison à l'issue du débat politique le plus vulgaire, chaotique et décadent qui n'ait jamais été présenté.

L'Amérique, et leurs voisins du nord qui suivent aussi attentivement qu'eux la campagne présidentielle, au point qu'on devrait au moins leur accorder un vote indicatif, avaient de quoi pleurer à voir et entendre Donald Trump, le bec allongé, le menton relevé, le regard de travers, vociférer à l'endroit de son adversaire Joe Biden, paupières tombantes, qui lui retournait presque autant de vulgarité. On se criait des noms comme des gamins mal élevés peuvent parfois le faire dans une cour d'école. God Bless America.

À croire que Trump, le pseudo-gagnant autoproclamé du débat, a fini par contaminer, sur le plan de l'esprit et du vocabulaire, son adversaire démocrate.

Vendredi, on craignait plutôt qu'il l'ait contaminé, mais à la COVID-19, car il crachait si fort mardi soir ses insultes en direction de Biden qu'il serait étonnant qu'il n'y ait pas eu quelques gros postillons qui n'aient pu surfer jusqu'à son visage.

Si on avait tous pris un coup de déprime à l'issue du débat gênant de mardi, outre l'étonnement, c'est peut-être des sourires sarcastiques qui ont été reflétés dans le miroir de l'Amérique quand on a appris que le président américain, son épouse et plusieurs membres de sa War Room venaient d'être testés positifs à la COVID-19. Même les Bourses ont toussoté.

Du coup, on pouvait avoir le goût de lui prescrire à notre tour un grand verre d'eau de Javel, une surdose d'hydroxychloroquine, son présumé remède miracle et, pourquoi pas, de se faire administrer en urgence le vaccin russe concocté par son ami Vladimir Poutine.

Tant pis pour les séquelles potentielles qui pourraient en découler, dont une diminution des facultés cognitives. Donald Trump a fait la preuve plus que tout autre que ce n'était pas nécessaire d'en posséder en abondance pour assumer les fonctions de président des États-Unis.

On verra pour la suite des choses, mais on peut s'interroger sur l'opportunité pour Trump d'être atteint, à son tour, à ce moment-ci d'une campagne présidentielle boiteuse, de la COVID, lui qui considérait cette maladie comme marginale, presque insignifiante, banale, un genre de grippette, de toute façon sur le point de s'éteindre, alors même qu'on assiste à une vertigineuse recrudescence de la contagion communautaire.

Il faudra voir, mais à un mois de l'élection présidentielle, il n'est pas dit que la COVID-19 qu'il vient d'attraper ne lui rende pas un grand service électoral.

Pour plusieurs facteurs, mais entre autres en raison de sa façon insouciante de traiter la COVID-19, Donald Trump traînait toujours à près d'une dizaine de points dans les intentions de vote derrière Joe Biden et on ne voyait pas, en dépit de ses grandes assemblées publiques, comment il pouvait aller séduire le faible vote qui reste flottant.

Le fait qu'il soit maintenant atteint à son tour du virus, selon la manière qu'il adoptera, ou pourra adopter, il pourrait s'attirer un certain courant de sympathie. Cela lui donnera à tout le moins le prétexte de modifier son discours débilitant sur la pandémie pour le rendre plus sensible, plus humain, plus proche de la réalité.

C'est pourquoi certains sont allés jusqu'à douter qu'il ait vraiment attrapé le virus, que ce ne soit qu'une stratégie pour renverser in extremis le cours d'une campagne électorale qui s'annonçait désastreuse.

Peu importe comment les choses évolueront pour l'actuel président américain, tant sur le plan sanitaire qu'électoral, le fait qu'il reconnaisse qu'il soit atteint du virus aura un effet pédagogique positif



...ump?

considérable.

On peut dire qu'au moment où le Québec vient de franchir le cap d'un millier de cas en une seule journée et que la Mauricie-Centre-du-Québec soit au seuil du niveau rouge, l'admission par Trump lui-même que lui et son épouse en sont atteints prouve que la COVID-19 n'est pas une invention de l'esprit. Ça tombe bien!

Il sera difficile maintenant à quiconque de nier que le virus existe bel et bien et admettre qu'il ne faut négliger d'appliquer dans notre quotidien aucune des mesures préventives qui nous sont recommandées.

On a tous bien pu constater que le premier ministre François Legault et son directeur de la santé publique, le docteur Horacio Arruda, éprouvaient plus de difficultés à convaincre tout le monde de la pertinence des décisions restrictives qu'ils annoncent.

On a vu une montée de contestations tant du bien-fondé des mesures que des dangers du virus, même parfois de son existence.

On parle de complot, de fumisterie planétaire et on invoque les libertés civiques brimées pour balancer le masque, parfois invectiver ceux qui le portent et même s'en prendre physiquement, comme avec cette chauffeuse d'autobus, aux préposés qui nous demandent de respecter les consignes.

Tout le monde reconnaît qu'il y a eu relâchement au Québec et cela peut surprendre, mais selon un sondage pancanadien du groupe Léger, c'est la province où il y a le plus d'appuis (15 pour cent) au non-port du masque.

Faut-il s'étonner que ce soit aussi au Québec que les manifestations anti-masques aient attiré le plus de manifestants dans la rue, jusqu'à 10 000 à Montréal, sans commune mesure avec celles des autres provinces.

Maintenant que Trump a la COVID-19 et s'il pouvait toussoter un peu fort, le discours des complotistes et des anti-masques, qui peut être séduisant pour la liberté qu'il présume, va forcément beaucoup perdre en crédibilité.

Si on pouvait simplement se préserver un confinement... doux et voir un sourire dans notre rétroviseur.

COUP DE CŒUR

À la sagesse dont ont fait preuve cette semaine tous les autochtones du Québec, dont les Atikamekws, en évitant les explosions de violence afin d'apaiser une colère qui était justifiée.

COUP DE GRIFFE

Désormais moins d'échanges sanguins et de dents cassées dans la LHJMQ, mais ça coûte 20 millions $ au Québec pour réduire les batailles. Money talk!



«La Première dame et moi-même avons été testés positifs à la COVID-19», a écrit dans la nuit de jeudi à vendredi le président américain Donald Trump, 74 ans, dans un tweet qui a rapidement battu des records de «likes». — PHOTO: AFP

INSTITUT
FRANCE CHARBONNEAU



Maquillage permanent
✔ Lèvres
✔ Yeux
✔ Sourcils

Microblading

Consultation gratuite
Sur rendez-vous seulement

Nous accueillons notre clientèle en toute sécurité dans les normes sanitaires du Gouvernement.

750, rue Sabourin
Trois-Rivières
819 378-2624

DOUBLÉ AUTOMNAL



Jusqu'au 11 octobre, achetez une paire de chaussures de notre collection régulière et

OBTENEZ UN COUPON-RABAIS DE 20$* applicable sur un deuxième article!

* Promotion valide du 23 septembre au 11 octobre 2020 sur chaussures et bottes réguliers. Coupon-rabais en quantités limitées applicables sur un achat fait entre le 23 septembre et le 31 octobre 2020. Détails et conditions sur le coupon.

rieker ANTISTRESS

NOUVELLE ADRESSE
4, rue des Ormeaux *voisin du Cora*
3907, rue Bellefeuille, *voisin de La Perle Rare*

CHAUSSURES Gaïa signé CARON

DIAGNOSTIC DE TRUMP

Le dernier mois de la campagne présidentielle ébranlé

BILL BARROW ET STEVE PEOPLES
The Associated Press

Une année électorale déjà définie par une succession de crises nationales s'est enfoncée encore plus profondément dans le chaos vendredi, lorsque le président Donald Trump a annoncé qu'il était infecté par un virus dont il a systématiquement cherché à minimiser la menace.



Donald Trump — PHOTO: AP/STEVE RUARK

Un test a confirmé que son rival démocrate Joe Biden, qui a passé 90 minutes sur scène avec M. Trump mardi soir, n'avait pas été infecté.

Personne ne sait maintenant ce qui va arriver avec la campagne.

À tout le moins, on peut s'attendre à ce que les projecteurs soient braqués exactement là où M. Biden cherche à attirer l'attention depuis des mois: la réponse de M. Trump à une pandémie qui a tué plus de 200 000 personnes aux États-Unis. Et à court terme, le président sera en isolement à la Maison-Blanche, le privant de ces grands rassemblements électoraux qui ont ponctué sa campagne jusqu'à maintenant.

Cette annonce stupéfiante ajoute une nouvelle dose d'incertitude à une campagne déjà frappée par la pandémie, une profonde anxiété économique et une forte instabilité sociale. À seulement un mois du scrutin, les États-Unis se retrouvent aujourd'hui sur un terrain inconnu qui pourrait potentiellement ébranler les marchés et les débats politiques de la planète.

«Ça nous rappelle que la présidence américaine n'est pas l'affaire d'une seule personne, quand on voit la portée et la profondeur de cette nouvelle», a estimé la consultante démocrate Karen Finney, qui comptait parmi les principales conseillères de la campagne d'Hillary Clinton en 2016.

On doit tout d'abord se préoccuper de la santé de M. Trump, a-t-elle dit, avant d'ajouter que cela démontre que M. Trump, malgré son talent pour dicter les manchettes et teinter les événements, ne peut rien face à la pandémie.

M. Trump a annoncé sur Twitter vendredi qu'il était en isolement et en convalescence. Le chef de cabinet de la Maison-Blanche, Mark Meadows, a précisé que le président souffrait de symptômes légers et qu'il se reposait.

UNE ANNONCE QUI TOMBE MAL

M. Trump a déjà annulé une partie de sa tournée au Wisconsin en fin de semaine, un des trois États des Grands Lacs qu'il a remportés par moins d'un point de pourcentage en 2016.

À seulement 32 jours du vote, certains Américains ont déjà commencé à voter par anticipation et des dizaines de millions d'autres recevront des bulletins de vote par correspondance ou pourront voter par anticipation au cours des prochains jours.

Les stratèges des deux partis estiment que cette annonce tombe bien mal pour le président.

«M. Trump a perdu ses principaux avantages, dont celui d'être le président sortant. Les rassemblements, son principal moyen de mobiliser ses partisans, ne seront plus possibles. Les survols avec Air Force One sont finis», a souligné le stratège républicain Rick Tyler, qui dénonce souvent M. Trump.

Il a ajouté que l'infection de M. Trump «mine fondamentalement sa stratégie de campagne, qui était de faire fi de la pandémie et de lancer des affirmations sans fondements voulant que le pire soit derrière nous et que l'économie soit repartie».

Le médecin de Joe Biden, le docteur Kevin O'Connor, a annoncé vendredi que le candidat démocrate et sa femme Jill n'étaient pas infectés par le coronavirus. «Je suis heureux de vous annoncer que Jill et moi avons été déclarés négatifs pour la COVID, a dit M. Biden sur Twitter. Merci à tous pour vos messages d'inquiétude. J'espère que cela sert de rappel: portez un masque, gardez une distance sociale et lavez-vous les mains.»

L'équipe de campagne de M. Trump a indiqué que tous les événements auxquels devaient participer le président et les membres de sa famille étaient suspendus. Le vice-président Mike Pence continuera de faire campagne puisqu'il n'a pas été infecté.

CONTRASTE AVEC BIDEN

On ne sait pas encore comment cette situation modifiera la stratégie de campagne de M. Trump. Il ressentira toutefois une certaine pression de s'adapter après avoir répété que le virus «disparaîtrait». Il a fréquemment ridiculisé la prudence de M. Biden face à la pandémie. Au printemps et cet été, alors que M. Biden limitait grandement ses déplacements, M. Trump lui a reproché de se «cacher dans son sous-sol». Lors du débat de mardi soir, M. Trump a de nouveau ridiculisé la décision de M. Biden de porter un masque. «Je porte un masque quand je pense que c'est nécessaire, a lancé M. Trump. Je ne porte pas de masque comme lui. Il a un masque chaque fois qu'on le voit. Il pourrait parler à 200 pieds de là et arriver avec le plus gros masque que j'ai jamais vu.» M. Biden a répondu en riant: «ça fait une grosse différence» pour freiner la propagation de la COVID-19. «Personne de sérieux» ne prétend le contraire, a-t-il ajouté.

MM. Trump et Biden ne se sont pas serré la main avant ou après le débat. Ils ont débattu pendant 90 minutes, sans masque, à environ trois mètres l'un de l'autre. Deux autres débats sont prévus les 15 et 22 octobre, mais la commission qui les organise n'a pas encore dit s'ils auraient lieu comme prévu compte tenu des derniers développements.

Les deux hommes présentent un risque élevé de complications de la COVID-19. M. Trump a 74 ans et est considéré comme obèse. M. Biden a 77 ans.

Si M. Trump se rétablit rapidement, il pourrait prétendre que cela prouve qu'il a raison depuis le début et que la menace de la COVID-19 a été exagérée. Cela irait quand même à l'encontre des faits scientifiques et de ce que le président a affirmé en privé. Lors d'une entrevue enregistrée par le journaliste Bob Woodward en février, le président a reconnu les conséquences «mortelles» du virus, en contradiction avec son mépris public de la maladie. «À partir de maintenant et jusqu'au jour de l'élection, l'attention retourne là où elle doit être: sur la COVID, la réponse du président et son impact - et sur les soins de santé, a estimé le stratège démocrate Antjuan Seawright, qui appuie M. Biden. Ça prouve que notre candidat a raison depuis le début.»

Même si l'heure est grave, la consultante démocrate Karen Finney rappelle que d'autres dossiers chauds - comme la nomination d'Amy Coney Barrett à la Cour suprême et les manifestations contre le racisme - continueront à retenir l'attention d'ici au jour du vote.

«La pandémie est à l'avant-plan pour tout le monde, a-t-elle dit. Mais assurément, pour les Américains non blancs, il en va de même pour ces questions pour lesquelles les gens descendent pacifiquement dans les rues.»

TRUDEL & TRUDEL
AUDIOPROTHÉSISTES

Prenez soin de votre santé auditive, venez nous rencontrer!



Marie-Eve Milot, ap. - Dominique Gagné, ap. - Claire Gignac, ap. - Madeleine Trudel, ap.

Trois-Rivières
859, rue St-Pierre
Tél. : 819 375.1587

Shawinigan
1778, rue St-Marc
Tél. : 819 537.1717

Louiseville
320, avenue St-Laurent
Tél. : 819 228.8328

PROTHÈSES AUDITIVES

COVID-19: enquête sur les gels hydroalcooliques utilisés au Québec

JESSICA BEAUPLAT
La Presse Canadienne

MONTRÉAL — L'Ordre des chimistes ouvre une enquête sur les gels hydroalcooliques couramment utilisés au Québec.

Depuis le début de la pandémie, l'Ordre a vu passer de nombreux messages dans l'espace public indiquant que la production de gel antibactérien ne respecte pas toujours les normes, affirme le président Michel Alsayegh en entrevue avec La Presse Canadienne.

Ces gels se retrouvent partout, notamment dans les hôpitaux, et «il faut s'assurer que les produits soient de bonne qualité et qu'ils rencontrent les normes gouvernementales pour éviter de mettre le public en danger».

«Santé Canada a donné des licences à certaines compagnies pour leur donner le droit de produire des gels hydroalcooliques. D'autres s'improvisent chimistes et produisent dans des endroits qui ne sont pas propices à ça.»

Afin d'être un produit antibactérien efficace, le gel doit contenir au minimum 60 % d'alcool et doit être mélangé à un peroxyde pour sa propriété antibactérienne. Puisque l'alcool est un produit asséchant, on y ajoute de la glycérine qui prévient l'irritation de la peau. Or, certains produits sur le marché sont très irritants.

L'Ordre indique que sans analyse en laboratoire, il est presque impossible de savoir si un produit est conçu selon les normes. L'enquête servira à déterminer s'il y a un danger pour la population. Pour le moment, il y a suffisamment d'indications pour convaincre ses membres de mener une enquête.

L'entreposage d'une grande quantité peut aussi poser un problème de sécurité, car le produit est inflammable. L'ordre se penchera donc aussi sur les bonnes pratiques d'entreposage.

Est-ce que le produit est bien fait? Comment s'est-il retrouvé sur le marché? Ce sont les questions que se posent les scientifiques pour le moment.

L'Ordre demande la collaboration du grand public, de l'industrie chimique et des professionnels de la santé pour recueillir toute information pertinente en lien avec la production, le transport, l'entreposage, la vente ou l'utilisation inadéquate de gel hydroalcoolique.

Il fera paraître un rapport en février 2021, qui inclura des recommandations sur l'encadrement de la production de gel hydroalcoolique.

CE REPORTAGE A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BOURSES FACEBOOK ET LA PRESSE CANADIENNE POUR LES NOUVELLES.

Aide aux entreprises: le fédéral ajoute 600 M$ à l'enveloppe

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement fédéral ajoute 600 millions $ à un fonds pour aider les petites et moyennes entreprises à surmonter la pandémie de COVID-19.

À la suite de cette mesure annoncée vendredi par la ministre du Développement économique, Mélanie Joly, le Fonds d'aide et de relance régionale atteint les 1,5 milliard $.

Selon le gouvernement, le fonds a déjà aidé plus de 12 000 entreprises en difficulté, allant des boutiques des rues principales, aux hôtels, en passant par les restaurants.

Le fonds, qui est administré par les agences de développement régional du Canada, vise à prêter main-forte aux entreprises qui ne seraient pas admissibles à d'autres mesures d'aide liées à la pandémie.

Sur cet argent frais, près de 456 millions $ iront aux petites et moyennes entreprises confrontées à des pressions financières, pour les aider à garder des employés et à couvrir leurs coûts.

Un montant supplémentaire de 144 millions $ permettra aux entreprises et aux collectivités rurales d'accéder à des capitaux et à un soutien technique, et sera fourni par les Sociétés d'aide au développement des collectivités.

«Ce que nous avons appris, c'est que dans certains secteurs durement touchés, il était plus difficile pour les entreprises d'avoir accès aux capitaux par l'entremise des institutions financières, et c'est pourquoi elles sont venues nous voir», a expliqué Mme Joly en entrevue avec La Presse Canadienne.

Par exemple, dans le nord de l'Ontario, la moitié des entreprises soutenues à ce jour sont dans le secteur du tourisme, a-t-elle noté.

«Nous voyons cela partout au Canada.»

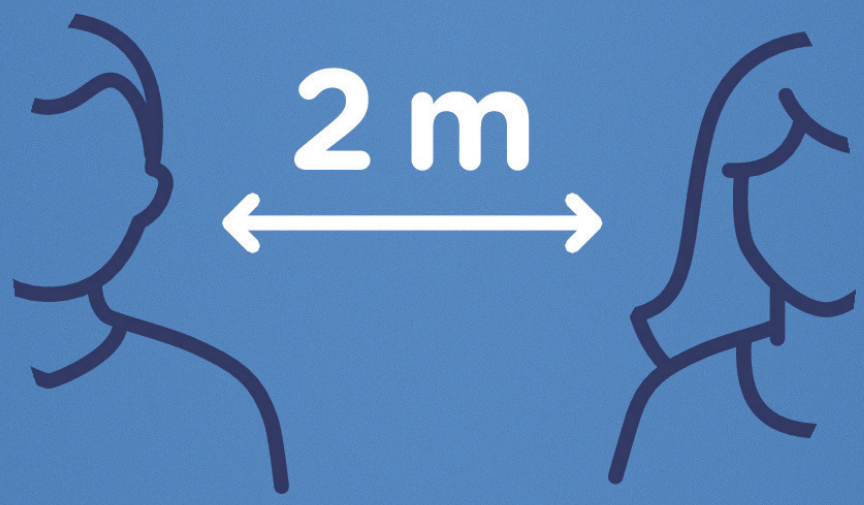
L'argent est également allé aux entreprises en démarrage qui ont besoin d'investissements pour rester à flot, a-t-elle ajouté.

«C'était essentiel, car nous devons conserver notre innovation et notre avantage concurrentiel, malgré la pandémie», a-t-elle soutenu.





Pourquoi doit-on respecter une distance de 2 mètres?



Garder une distance de 2 m nous protège des gouttelettes contaminées émises lorsqu'une personne infectée parle, tousse ou éternue.

Bien se protéger, c'est aussi bien protéger les autres.



Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

SOINS DE SANTÉ ET PREMIÈRES NATIONS

Peur et sentiment d'incompétence

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La triste histoire Joyce Echaquan, cette mère autochtone de Manawan victime de remarques insultantes et racistes dans un hôpital, juste avant son décès, n'est pas une première en son genre au Canada. Selon Anne-Marie Leclerc, infirmière clinicienne et professeure au département des Sciences infirmières de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il est grand temps qu'il se donne de la formation pour éviter que pareil drame se reproduise. Cette idée est d'ailleurs au cœur de la thèse de doctorat qu'elle est en train de rédiger.



Anne-Marie Leclerc, professeure en sciences infirmières à l'UQTR. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

Au fil de ses recherches, Mme Leclerc constate que ce n'est pas juste au Québec que les liens entre les autochtones et le système de santé sont compliqués. En Nouvelle-Zélande, illustre-t-elle, une infirmière de la Nation des Maoris se bat pour briser la relation de pouvoir entre autochtones et Blancs chez les infirmières, illustre-t-elle.

Au Canada, les racines des préjugés envers les personnes des Premières Nations proviennent d'un héritage colonial, dit-elle. Mme Leclerc rappelle l'histoire horrible de Brian Sinclair, un autochtone de 45 ans en fauteuil roulant qui a été trouvé mort 34 heures après être arrivé dans une urgence, à Winnipeg en 2008. Personne ne s'est occupé de lui au triage à cause de stéréotypes négatifs.

Anne-Marie Leclerc ne veut pas se croiser les bras face à ce genre de situations, surtout avec ce qui vient encore de se passer. Sa thèse de doctorat, espère-t-elle, pourra servir de base afin de soutenir à la fois le personnel soignant et les autochtones et créer des liens de confiance entre eux.

Afin de mieux comprendre la réalité et la culture des autochtones ainsi que leurs besoins en matière de santé et de services sociaux, Mme Leclerc s'est penchée tout particulièrement sur la condition de santé et de vie de deux nations de la région Mauricie, les Abénakis d'Odanak et de Wôlinak et les Atikamekws de Wemotaci où elle s'est rendue en personne.

Elle a vite constaté qu'il n'existait pas de répertoire des ressources qui leur sont exclusivement dédiées, dans la région, ce à quoi elle est sur le point de remédier en collaboration avec le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières. Un bottin sera mis en ligne prochainement.

Anne-Marie Leclerc s'est intéressée à la perception qu'ont les infirmières de leur aptitude à s'occuper de cette clientèle. Elle constate que 90% des infirmières, dans la région, n'ont reçu aucune formation concernant les autochtones. Pourtant, il en faudrait une, croit-elle, «pour comprendre la culture et comment les autochtones voient leur santé. Il y a un malaise, un sentiment d'incompétence.»

Les autochtones représentent souvent «une clientèle qui est plus vulnérable sur plusieurs éléments. Donc, ça demande plus de temps», ajoute-t-elle.

«Le rapport Viens», rappelle-t-elle, indique qu'il existe des barrières culturelles et des préjugés, mais aussi un écart dans la vision de santé. Les autochtones ne se sentent pas compris quand ils consultent. Ce qui découle de tout ça, c'est une sous-utilisation des services. Ayant eu de mauvaises expériences, ils ont peur de se faire juger, dit-elle et «avec les événements de l'actualité, c'est ce qu'on entend aussi.»

Cet objectif peut être difficile à atteindre lorsque la langue devient également une barrière. C'est moins difficile, à ce chapitre, avec les Abénakis, mais chez les aînés du côté des Atikamekws, il y a un enjeu, constate-t-elle.

Beaucoup de membres des Premières Nations accordent de la valeur à ce qu'ils appellent la Roue de médecine. Il s'agit d'un principe selon lequel la santé dépend d'un équilibre entre les aspects mental, spirituel, émotionnel et physique d'une personne. «C'est une représentation holistique de la santé», explique-t-elle. «Par exemple, si le physique va moins bien, ça a un impact sur le mental», illustre-t-elle. Même si la vision holistique de la santé est quelque chose qui s'enseigne en sciences infirmières, ce n'est pas toujours applicable sur le terrain, fait-elle valoir. «Les professionnels de la santé sont débordés. La lourdeur des soins qui existe aujourd'hui fait en sorte qu'il faut être rapide. Il faut aller à l'essentiel», dit-elle.

La vision des autochtones «implique aussi que la famille soit présente», par exemple lorsqu'il y a hospitalisation, ajoute-t-elle, car la famille est une extension de la personne. Or, pour notre système de santé, «ça demande aussi plus de temps», fait-elle valoir, du temps qui manque très souvent.

Pourtant, tous ces éléments pourraient contribuer à créer un lien de confiance. «C'est un élément central», estime-t-elle car en ce moment, beaucoup d'autochtones ont peur d'être victimes de préjugés et d'être traités différemment.

«Un élément important qui va découler de ma thèse, c'est aussi de voir comment on peut améliorer l'accès. Il va falloir travailler à gagner la confiance des autochtones pour les accompagner dans les soins», dit-elle. Le transport vers les centres de services, ajoute-t-elle, compte aussi parmi les enjeux.

Depuis 5 ans, un bond énorme a été franchi en matière de visibilité des autochtones, se réjouit-elle. Elle donne l'exemple de la Clinique Acokan de La Tuque. Un projet du même genre se discute pour Trois-Rivières. «C'est un constat réconfortant. Il y a beaucoup à faire, mais beaucoup de choses qui se font», dit-elle.



FSE-CSQ

Au gouvernement maintenant de prendre soin des enseignants

La rentrée 2020 aura, à plus d'un titre, été exceptionnelle. Les enseignants ont dû accomplir un travail extraordinaire pour accueillir les élèves du Québec dans des conditions particulièrement difficiles de pandémie et de pénurie. Pendant ce temps, les négociations en éducation piétinent et le gouvernement ne semble pas vouloir prendre soin de son personnel de première ligne.

« Pourquoi les enseignants ne sont-ils pas aussi importants que les autres travailleurs face aux mesures de sécurité ? Pourquoi doivent-ils compenser autant de lacunes du système, pourtant connues depuis longtemps, sans qu'on écoute leurs besoins ? », s'interroge Josée Scalabrini. La présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) salue le travail extraordinaire des enseignantes et des enseignants qui ont permis une rentrée rassurante pour les élèves malgré le manque de temps et de ressources qui pèse lourd.

RASSURER MALGRÉ TOUT

Depuis des années, la pénurie de personnel est connue, tout comme l'insuffisance des services, particulièrement auprès des élèves en difficulté. Cette année, l'absence de consignes claires en lien avec la situation sanitaire est venue s'ajouter. Les enseignants vivent une rentrée où la formule « toute autre tâche connexe » prend une place démesurée.

« Malgré cette surcharge de travail, les enseignants ont rassuré leurs élèves. Ils doivent faire baisser le stress chez les parents et les enfants, tout en gérant leur propre stress », explique Josée Scalabrini. Et la surcharge de travail causée par la désinfection, ainsi que l'ajout de périodes de surveillance, vient amputer du précieux temps pour le rattrapage auprès des élèves ».



Photo : FSE-CSQ, Pascal Ratthé

DES NÉGOCIATIONS QUE LE GOUVERNEMENT VEUT POURSUIVRE

Malgré le contexte de crise, le gouvernement voulait poursuivre les négociations. La FSE-CSQ continue à se battre pour obtenir de meilleures conditions de travail afin que les enseignants puissent servir au mieux leur mission éducative. Malgré les discours, le gouvernement ne semble pas vouloir bouger depuis sa dernière offre jugée insuffisante à 97 % par les membres de la FSE-CSQ qui sont au nombre de 65 000.

Ces derniers veulent toujours des améliorations pour quatre grandes problématiques :

- La composition de la classe et les services aux élèves en difficulté;
- La lourdeur de la tâche;
- La rémunération, dont une majoration de l'échelle de traitement pour TOUS les enseignants et enseignantes;
- La précarité et l'entrée dans la profession.

LA CAVALERIE SE FAIT ATTENDRE

« Le ministre Roberge annonçait l'arrivée de la cavalerie pour soutenir les milieux. Eh bien, on l'attend toujours », se désole la présidente de la FSE-CSQ. Les enseignants n'ont pas plus vu de bilans de la rentrée du mois de mai, un succès grâce à la taille réduite des groupes dont les enseignants ont pu apprécier les bienfaits pédagogiques. « Les enseignants se sentent mis à l'écart des décisions prises, poursuit-elle. Plusieurs centres de services ont, par exemple, établi des protocoles d'urgence en cas de nouvelle fermeture sans se soucier de l'avis des personnes qui sont tous les jours au front ».

« Les mercis ne suffisent pas. Il faut maintenant du concret : on demande par exemple de revoir les évaluations, de dégager du temps pour la concertation et le rattrapage. On veut que notre sécurité soit assurée en tout temps, tant pour les travailleuses enceintes qu'en matière de télétravail. Les enseignants sont présents et sont professionnels durant cette crise. Mais qui, au gouvernement, va prendre soin d'eux ? », lance Josée Scalabrini. Les enseignants disent qu'après à peine un mois d'école, plusieurs ressentent la même fatigue que celle habituellement ressentie au mois de décembre. Pour la FSE, il faut que ça change maintenant, pour le bien de tous les acteurs de l'école.



Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement
– Photo : Maryse Nobréga



5 octobre 2020

Journée mondiale des enseignantes et enseignants

Malgré des conditions difficiles, les profs sont sur la première ligne en éducation. Ils prennent soin des élèves du Québec en dépit des effets du manque de services, de la pénurie de personnel et de la pandémie.

MERCI !

Au gouvernement maintenant de prendre soin des profs!

FSE FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT CSQ

CSQ Centrale des syndicats du Québec

Les signaleurs routiers en ont marre de risquer leur vie et de recevoir des insultes

MARC-ANDRÉ PELLETIER
ma.pelletier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES – À quelques heures d'un cortège d'honneur tenu à Shawinigan pour souligner la mémoire de leur collègue Sylvain Beaulieu, décédé à Sainte-Eulalie le 21 septembre dernier, des signaleurs routiers prennent la parole: ils en ont marre du comportement des automobilistes à leur endroit.

Yves Picard est signaleur routier et installateur depuis plus de 26 ans. Il en a vu de toutes les sortes. «On reçoit des tonnes d'insultes, les gens sont impatients. Les chantiers sont parfois mal coordonnés et c'est nous qui payons la note», rapporte celui qui s'est fait lancer une pierre sur son camion la semaine dernière par un automobiliste mécontent.

Jean-François Dionne pratique le métier depuis plus de 15 ans. Il confie que ses collègues et lui subissent des comportements carrément extrêmes de conducteurs à bout de nerfs.

«Ils sont frustrés et ils nous lancent la première chose qu'ils trouvent dans leur voiture. Les gens nous rentrent dans les genoux avec leur pare-chocs, nous engueulent, nous lancent des cendriers, des bouteilles d'eau. Un collègue a même déjà reçu un café. Nous ne sommes là que pour donner un service, pour faire en sorte que les gens soient en sécurité», se désole-t-il.

Les deux hommes sont du même avis: le métier leur demande pratiquement de risquer leur vie chaque jour.

«Les gens passent très proche sur les autoroutes, des fois, ils ne sont même pas à un pied. Quand j'installe la signalisation, je regarde toujours 360 degrés. Sur l'heure de pointe, le monde est fou. Je me considère chanceux d'arriver chez nous le soir», avoue M. Perron.

«Il y a des gens qui sont fâchés et qui ne comprennent pas pourquoi on a laissé passer le véhicule devant eux, mais pas eux. On ne choisit pas la voiture, on prend la décision qu'on croit être la meilleure pour assurer la circulation du trafic. On vient écoeuré de se faire frapper. J'hésite parfois à continuer. Surtout que le salaire n'est pas équivalent au risque encouru», ajoute Jean-François Dionne.

Le salaire moyen d'un signaleur s'élève à 18,84 $ l'heure.

Yves Picard estime qu'une partie de la solution se trouve peut-être dans la formation des signaleurs.

«Bien sûr, le comportement des automobilistes fait la différence, mais la formation se fait maintenant sur ordinateur et je pense que c'est vraiment mieux sur place. Ce n'est pas la même réalité. La formation est devenue trop facile. Il faut revenir en arrière sur cet élément», raconte celui qui jure avoir constaté un taux d'accident beaucoup plus élevé depuis le changement effectué en 2013 dans la façon de former les signaleurs.

leNouvelliste
CONCOURS
100 PRIX POUR NOS 100 ANS!

Voici les gagnants de la semaine du 28 septembre

- M. MICHEL BOURQUE
  DE TROIS-RIVIÈRES
- J.R. AUTO TROIS-RIVIÈRES INC
  DE TROIS-RIVIÈRES
- MME GEMMA FRASER
  SAINT-PROSPER
- M. ROGER LAFRANCE
  DE SAINTE-THÈCLE
- MME PIERRETTE COLLINS
  DE TROIS-RIVIÈRES
- M. MARCEL TESSIER
  DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
- M. MAURICE BIRON
  DE TROIS-RIVIÈRES

Félicitations à nos heureux gagnants et gagnantes!

UNE ÉQUIPE QUI S'INVESTIT POUR VOUS !

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE



7200, RUE MARION, TROIS-RIVIÈRES | 819 379-0000

NOUS GÉRONS PLUS DE 2 MILLIARDS D'ACTIF EN RÉGION... **EN FAITES-VOUS PARTIE?**

EN CETTE PÉRIODE DIFFICILE, **NOUS SOMMES PLUS QUE JAMAIS DISPONIBLES POUR VOUS!**

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).


Denis Grenon
Conseiller en placement
Vice-président


Guillaume Marcotte
Conseiller en placement


Steve Boisvert
Conseiller en placement


Samy Mouelhi Pl.Fin.
Conseiller en placement


Jean Poliquin
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Premier vice-président


Patrick Charlebois Pl.Fin.
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Vice-président


Benoît Marquette
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Premier vice-président


Ghislain Gervais Pl.Fin.
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille


François Dessureault
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Vice-président


Véronique Beauchamp
Conseillère en placement
Gestionnaire de portefeuille


Guy Gouin
Conseiller en placement


Bryan Beaulieu Pl.Fin.
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille


Cynthia Toupin
Conseillère en placement

Des Trifluviens se battent pour être branchés à Internet

200 résidences non connectées dans le secteur Pointe-du-Lac

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À l'heure où un reconfinement pourrait survenir à tout moment, où l'on prône de plus en plus le télétravail et où les écoles se préparent à devoir donner des cours à distance advenant une hausse des cas de coronavirus, des résidents de Trois-Rivières ne sont toujours pas capables d'avoir accès à Internet, tout simplement parce que le service ne se rend pas jusqu'à leur domicile. Des dizaines de résidents du secteur Pointe-du-Lac doivent en effet composer avec l'absence de ce service désormais essentiel. Un véritable casse-tête en temps de pandémie pour ces citoyens qui tentent à la fois de conserver leur emploi et de permettre à leurs enfants d'étudier.



Julie Lacombe, Sylvain Giroux et Vicky Giroux ne comprennent pas comment près de 200 maisons de Pointe-du-Lac ne peuvent toujours pas avoir accès à Internet. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Vicky Giroux a récemment acheté une maison sur le rang Saint-Charles à Pointe-du-Lac. Malgré toutes ses tentatives, elle est incapable de pouvoir être branchée à un service Internet acceptable, si ce n'est que par une connexion satellite qui flanche dès que la pluie ou que la neige tombe ou encore que le vent se lève. Pour répondre aux besoins de consommation Internet d'elle-même et de son adolescente, il lui faudrait par ailleurs investir plus de la moitié de sa paie de la semaine dans ce service.

À 17 ans, sa fille a été tentée à plusieurs reprises de quitter l'école, mais Mme Giroux a réussi à la convaincre de terminer ses études à l'éducation des adultes. Or, s'il fallait que l'on reconfine et que les cours se donnent à distance, ce sera un obstacle majeur pour elle, et sa mère craint qu'elle ne lâche tout simplement l'école. «Je veux tout faire pour la motiver et pour qu'elle puisse choisir un bon métier plus tard. Mais là j'angoisse parce qu'elle pourrait tout lâcher à cause de ça», indique Vicky Giroux.

Julie Lacombe sait de quoi Mme Giroux parle, elle qui a déménagé et quitté le rang Saint-Charles l'été dernier principalement en raison de son incapacité à se connecter à un service Internet acceptable. Cette courtière immobilière ne pouvait plus répondre adéquatement à ses clients sans passer plus de 20 minutes à ouvrir une seule fiche immobilière.

Au printemps, la fille de Mme Lacombe, qui fréquente l'école secondaire, a été confinée à la maison. «Elle avait des travaux à faire, mais ça pouvait prendre jusqu'à une heure pour télécharger une seule page. C'était infernal, on ne peut pas fonctionner comme ça, surtout en ce moment», explique-t-elle.

Sylvain Giroux, le père de Vicky Giroux, habite à trois maisons de là. Il doit payer 125$ par mois seulement pour l'accès Internet par satellite, un accès qui flanche dès qu'il pleut, qu'il neige, qu'il vente ou même qu'un arbre commence à être un peu trop haut. Et évidemment, dès que le nombre maximal de données est atteint, les tarifs explosent.

Ces résidents ont tenté à plusieurs reprises d'obtenir un branchement avec les principales compagnies de télécommunication, allant jusqu'à faire circuler des pétitions dans le secteur, mais en vain. Dans un cas, on leur réclamait entre 8000$ et 10 000$ par résidence juste pour étendre le réseau. Dans d'autres cas, c'était tout simplement refusé.

PROGRAMMES

Pour le conseiller municipal du secteur, François Bélisle, il est grand temps que quelque chose se passe, lui qui est souvent interpellé sur cette question par des résidents du rang Saint-Charles, mais aussi du rang Saint-Nicolas, du chemin des Petites-Terres et du chemin du Lac-des-Pins. On estime en effet que 200 maisons de ce secteur de la ville ne sont pas connectées à Internet.

Le problème est que les programmes existant au fédéral et au provincial pour étendre les services couvrent les zones rurales. Or, puisque le secteur Pointe-du-Lac est sur le territoire de Trois-Rivières, ces secteurs sont considérés comme urbains, aussi reculés soient-ils, et donc inadmissibles aux subventions.

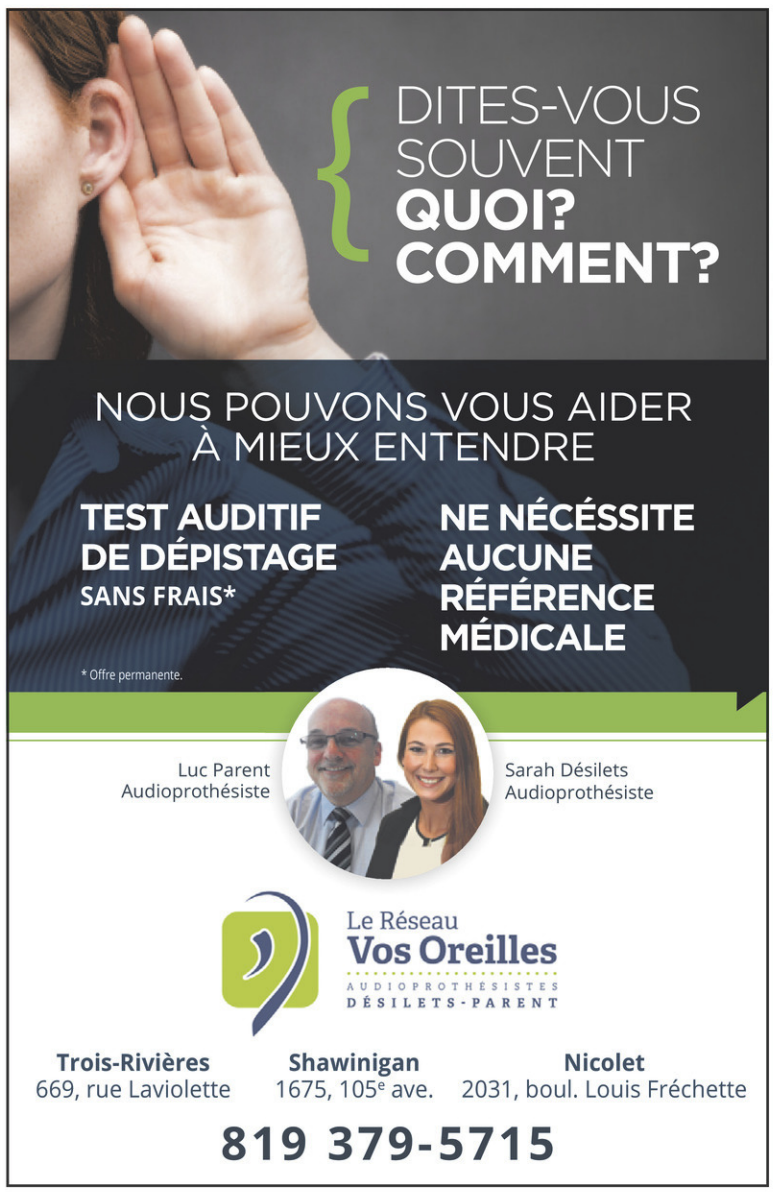
«Au provincial, on m'a certifié que les programmes allaient bientôt être modifiés en conséquence. Mais un moment donné, il va falloir aussi que les entreprises en télécommunication démontrent leur bonne conscience sociale. Ce n'est pas normal que des résidents qui habitent dans des rangs de villages éloignés aient accès à Internet, mais pas des gens de Pointe-du-Lac», considère le conseiller municipal.

Le député de Maskinongé, Simon Allaire, se dit très optimiste que les programmes de subventions seront très bientôt accessibles pour cette clientèle. Un des volets du déploiement, développé avec le CRTC, rendait certaines zones de Pointe-du-Lac admissibles, mais aucune entreprise n'a soumissionné sur ces projets.

«Pour le prochain volet, nous sommes toujours en négociations avec le gouvernement fédéral, mais ça avance très bien. On attendait une réponse à l'automne, et je suis très optimiste. Si le projet aboutit, ces zones seraient enfin admissibles aux subventions. On a promis que tous les foyers québécois seraient connectés en 2022 et c'est ce qu'on a l'intention de faire», mentionne Simon Allaire.

Chez Cogeco, on rappelle qu'un projet de déploiement des services a été complété en février dans le rang Saint-Charles à la hauteur de la rue Janvelly. «Cogeco travaille à trouver des alternatives possibles pour régler cette situation le plus rapidement possible. Malgré l'absence de programmes de subvention gouvernementaux adaptés à Pointe-du-Lac pour le moment, Cogeco demeure confiante que des programmes futurs sauront cibler les secteurs actuellement non qualifiés aux programmes existants», indique Anastasia Unterner, porte-parole de Cogeco.

Chez Bell, on rappelle que le réseau de fibre optique est disponible pour la plupart des résidents du chemin des Petites-Terres. «Nous sommes toujours ouverts à discuter de partenariat de financement gouvernemental ou communautaire dans des endroits où l'investissement privé ne suffit pas», souligne la porte-parole Caroline Audet.



1/3

Service destiné aux personnnes vivant en résidence privée pour aînés (RPA)

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION



Lorsqu'on choisit d'aller vivre en résidence privée, une des étapes importantes après le choix de la résidence s'avère être la signature du bail. Le bail constitue à la fois un nouveau départ dans la vie du futur résident, mais aussi, un élément stressant souvent cause d'incompréhension. C'est pourquoi, depuis le 1er avril 2019, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a mandaté les CAAP de l'ensemble des régions du Québec pour la mise en place d'un nouveau service : assister et accompagner les personnes vivant dans une résidence privée pour aînés (RPA) lorsqu'elles éprouvent des difficultés reliées à leur bail.

CAAP SUR LE BAIL : UN SERVICE DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT

Depuis 25 ans, le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Mauricie et Centre-du-Québec (CAAP) offre un soutien professionnel adapté aux personnes insatisfaites des soins et des services reçus dans le réseau de la santé et des services sociaux. À cela s'ajoute désormais un service spécifique destiné aux aînés qui résident en RPA dans le règlement de litiges relatifs à leur bail : ***CAAP sur le bail***.

Ce nouveau service permet d'accompagner la personne aînée dans l'exercice et le respect de ses droits, notamment, pour ce qui est de la préparation d'une rencontre avec le gestionnaire de sa résidence, en vue d'une entente et/ou dans les diverses étapes auprès du Tribunal administratif du logement (TAL). L'approche privilégiée par le CAAP est la conciliation et la recherche de solutions avec le propriétaire de la résidence. Ainsi, les personnes se sentent en sécurité et conservent leur pouvoir d'agir.

DES RÉPONSES AUX QUESTIONS

Beaucoup de personnes se sentent vulnérables et démunies lorsque survient une problématique liée à leur bail, par exemple une hausse de loyer qu'ils jugent trop élevée, des soins et des services payés, mais non reçus, ou alors une éviction ou la résiliation de leur bail. Le délai d'attente pour faire valoir ses droits au Tribunal administratif du logement (TAL) est de plusieurs mois, voire une année. Or, on peut facilement imaginer le stress et l'anxiété éprouvés sur une si longue période et l'incidence négative, parfois importante, sur leur qualité de vie.

Dorénavant, grâce à l'écoute et l'expertise de nos conseillers, les personnes aînées peuvent avoir rapidement des réponses à leurs questions, recevoir de l'information sur le bail et l'importance du détail des services payés (annexe 6) ainsi que sur les lois ou encore sur les recours pour porter plainte.



UN SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Tous les services du CAAP sont gratuits et confidentiels. Leurs conseillers peuvent se déplacer sur tout le territoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec et aller à votre rencontre, et ce, en tout respect des mesures sanitaires prescrites par le gouvernement.

Deux guides indispensables à l'intention des personnes vivant déjà en RPA ou encore pour celles qui y songent sont disponibles auprès des CAAP ou sur le site du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux aux adresses suivantes : **bit.ly/3dtDvx0** et **bit.ly/2Z1tmT5**.

Surveillez nos prochaines chroniques

caap Centre d'assistance & d'accompagnement aux plaintes Mauricie - Centre-du-Québec

COORDONNÉES:
1060, rue Saint-François-Xavier
Bureau 330, Trois-Rivières

CAAP-MCQ.QC.CA
819 840-0451

éditorial

Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Jeux du Québec: pourquoi pas!

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



Trois-Rivières lève la main pour signifier son intérêt d'accueillir la finale des Jeux du Québec à l'été 2024. Voilà certainement une idée intéressante qui mérite de faire du chemin, ne serait-ce que pour mettre en valeur certaines de nos infrastructures sportives et pour en mettre d'autres à niveau.

La dernière finale estivale des Jeux du Québec en sol trifluvien remonte à 1975. Le Grand Trois-Rivières avait aussi accueilli une finale d'hiver en 1999. Lorsqu'on regarde ces dates, on constate qu'il semble se dessiner un cycle d'environ un quart de siècle entre chaque manifestation de volonté pour présenter une finale des Jeux. Celle de 2024 tomberait exactement 25 ans après celle de 1999. Et 49 ans après celle de 1975.

Certes, il reste du chemin à parcourir et probablement plusieurs indécis à convaincre. Il faudra aussi que la candidature trifluvienne, si elle va de l'avant, soit plus intéressante que celle de Drummondville, de Saint-Georges et de Dolbeau-Mistassini, qui ont aussi manifesté leur intérêt. La route vers l'obtention de cette finale semble longue et hasardeuse, mais Trois-Rivières peut certainement s'y aventurer avec confiance.

L'initiative a quelque chose de rafraîchissant parce qu'il s'agit d'une première véritable manifestation d'ouverture envers cet événement depuis la création de la nouvelle ville, en 2002. L'ex-maire Yves Lévesque n'a jamais été très chaud à l'idée d'une candidature trifluvienne pour accueillir un tel rassemblement. Trop coûteux, estimait-il abruptement.

C'est à croire que s'étaient installés, à Trois-Rivières, une peur de l'audace et un manque de confiance envers les institutions, les partenaires et la population de la ville. Pourtant, la ville dispose d'avantages non négligeables: une main-d'œuvre bénévole disponible et enthousiaste, une situation géographique extrêmement avantageuse, des infrastructures d'accueil appropriées et un cadre festif attrayant.

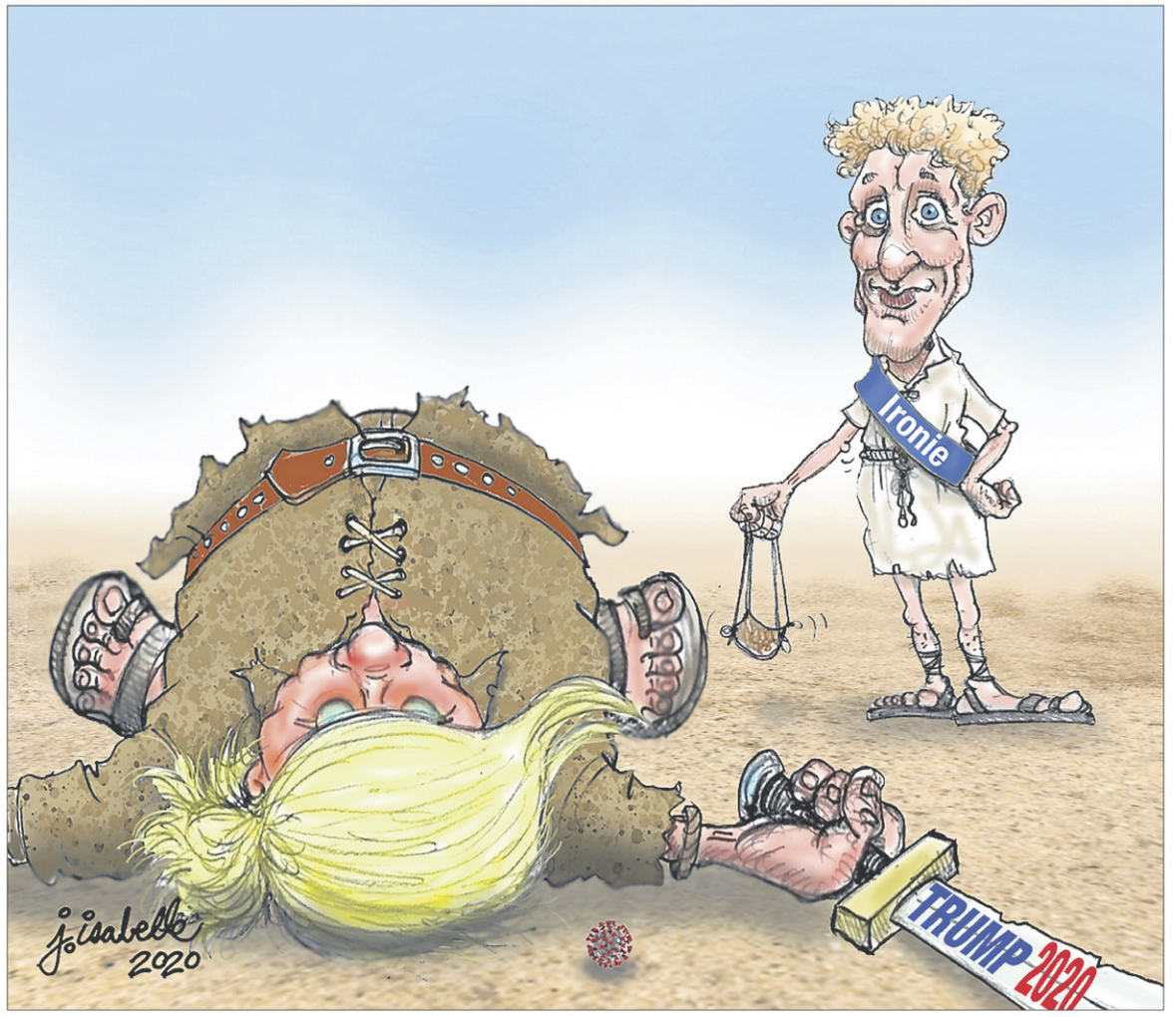
Avec de tels atouts, une ville de la taille de Trois-Rivières se doit bien de lever la main de temps en temps pour accueillir des événements sportifs ou culturels d'envergure. Bien d'autres villes, parfois de plus petite taille, en sont à leur deuxième ou même troisième présentation des Jeux du Québec. Thetford Mines, qui était l'hôte de la finale à l'été 2018, agissait à ce titre pour une troisième fois. La population de Thetford Mines est d'environ 26 000 habitants.

En se faisant le porteur de dossier d'une candidature trifluvienne, le maire Jean Lamarche affiche un enthousiasme qu'on n'avait pas décelé face à cette idée lorsqu'il était en campagne électorale. C'était plutôt un de ses adversaires, Jean-François Aubin, qui souhaitait que la ville propose sa candidature pour la finale de 2024. Réagissant avec tiédeur à cette idée, Jean Lamarche avait évoqué le fait que la disponibilité des bénévoles devait être un élément essentiel. La saison estivale est riche en activités de toutes sortes et il disait craindre un essoufflement du bassin de bénévoles.

Bien sûr, il y a des coûts associés à la présentation d'un événement de la sorte. Mais si on peut aller chercher quelques millions en aide financière gouvernementale, notamment pour retaper les infrastructures sportives existantes, ce serait bête de s'en passer. Si des villes de 30 000 ou 40 000 habitants peuvent accueillir les Jeux du Québec, il est clair que la question des coûts est un mauvais argument pour Trois-Rivières.

En 2012, la Ville de Shawinigan avait dû débourser plus de 600 000 $ sur un budget total de 4,9 millions $. À Drummondville, en 2015, le conseil a dû consentir un montant de 1,2 million $ sur un budget d'exploitations de 5 millions $. Thetford Mines, pour la finale de 2018, aura reçu un total de 6 millions $ en subventions et la Ville elle-même aura contribué pour environ 500 000 $. Il y a tout de même des avantages qui doivent être considérés, notamment le fait que l'événement génère des retombées évaluées à 12 millions $.

Et ce serait assurément une belle occasion de montrer au Québec que Trois-Rivières est capable de bien faire les choses.



CARREFOUR DES LECTEURS

Joyce

Elle avait un joli prénom: Joyce, ce qui signifie La joie. Trop jeune: 37 ans. Elle avait aussi le titre de maman. Sept enfants lui survivent et toute une famille.

Cette jeune femme autochtone est morte lundi à l'hôpital de Joliette. Alors qu'elle souffrait et criait à l'aide, une infirmière et un autre membre du personnel l'insultaient avec des phrases racistes à glacer le sang!

En cette période de tumulte et à laquelle nous sommes tous sur pause reliée à cette fichue COVID-19, on vient une fois de plus réveiller notre colère face à des préjugés discriminatoires insoutenables! Dieu merci, l'infirmière a été congédiée et une enquête est en cours. Le premier ministre l'a confirmé sans l'ombre d'un doute, lors de sa conférence de presse de ce jour.

Un loup dans la bergerie ternit la noble profession qu'est celle d'infirmière. Sûrement une louve égarée qui croyait travailler dans un milieu qui lui conviendrait sur plusieurs aspects, peu importe lequel en particulier mais sans égard à l'empathie que revêt le rôle essentiel qu'une infirmière doit posséder, soit celui d'agir avec professionnalisme, mais avant tout avec empathie, sans aucun préjugé envers la race, le sexe et la religion des personnes et dont la responsabilité première est de les soutenir et non de les humilier dans leur retranchement, leur fragilité et leur différence.

Au cours des trente dernières années, j'ai été bénévole et responsable d'une équipe en soins palliatifs, que ce soit dans une maison dédiée à ce type de soins ou en centre hospitalier. Cette expérience a fait de moi la femme que je suis devenue aujourd'hui. J'y ai rencontré des infirmières dévouées, attentives, d'une approche teintée d'empathie et dédiées à leurs semblables. Pour ces personnes en phase terminale, leurs derniers souhaits étaient que la dernière étape de leur vie soit habitée de douceur, d'attention et de tendresse.

Je revois ici les Diane, Micheline, Chantal, Lucie, Suzanne, Louise, et j'en oublie sans doute mais toutes ces infirmières étaient dédiées à leur qualité première d'humaniste afin de protéger l'intégrité physique et psychique des personnes vulnérables dont elles avaient la responsabilité. Pour certaines d'entre elles, cela représentait l'essence même de leur choix de carrière. Leur dévouement était remarquable de bonté et d'abnégation.

Cette profession n'a nul besoin présentement et à jamais de comportements inappropriés et inhumains, pour ne pas dire ignobles. C'est une profession noble et belle et souhaitons que cette triste situation vécue au centre hospitalier de Joliette soit isolée et que justice soit faite au nom de la famille de la jeune femme décédée et au nom de tous ceux et celles qui jour après jour exercent un travail admirable et essentiel.

Céline Tessier
Trois-Rivières

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **lenouvelliste.ca/opinions** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

CARREFOUR DES LECTEURS



— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Merci, Joyce Echaquan! Et pardon.

Merci de nous avoir ouvert les yeux sur une réalité honteuse pour tout être humain digne de ce nom! Merci d'avoir eu le courage, avant de mourir, de nous léguer ce bouleversant témoignage visuel qui, à lui seul, a su remuer les cœurs. Merci pour cette ultime leçon de vie!

Tes proches sont en désarroi et tes enfants se retrouvent sans maman. C'est désolant, émouvant et injuste! Et en même temps, pour moi, Joyce Echaquan, tu es une héroïne, une maître qui a su susciter en moi une pensée plus juste et ton ultime legs restera à tout jamais gravé dans mon cœur et me fera certainement avancer sur le chemin du respect de l'autre, des autres, différents de moi. J'aurais certainement aimé te connaître Joyce Echaquan.

Joyce Echaquan, ton acte de courage fera probablement plus pour l'avancée des droits autochtones dans mon cœur que tous les rapports de commissions d'enquête. En toute humilité, tu as accompli un acte de courage qui a su bouleverser les cœurs les plus durs. Un acte de courage qui servira certainement au progrès des mentalités vers une plus grande justice envers les tiens. Un acte de courage qui rendra tes enfants très fiers de toi.

Dans un même souffle, Joyce Echaquan, je te demande pardon pour les insultes proférées à ton endroit avant de mourir. Je te demande pardon pour le mépris que tu as dû injustement endurer durant ton agonie. Des propos qui font mal à mon Humanité!

Je te demande pardon pour le manque de sensibilité, pour les préjugés entretenus envers toi, femme autochtone, mère, épouse, amie, fille, sœur, tante, être humain à part entière.

Joyce Echaquan, je te demande pardon pour ne pas avoir su, à cause de mon indifférence paresseuse, extirper de mon cœur tout ce mépris.

Pardon Joyce Echaquan! Et merci pour ton ultime leçon de vie!

Jocelyne Harnois
Trois-Rivières

L'incohérence des mesures de protection contre la COVID-19 dans nos écoles

«Lave tes mains!»

«Si tu vois un ami, c'est dehors et à deux mètres.»

«Lorsque tu rencontres des gens à l'intérieur, tu portes ton masque et tu gardes une distance de deux mètres.»

C'est ce que j'ai dit à mes ados en mars dernier.

C'est toujours valide aujourd'hui, six mois plus tard… sauf à l'école où ils peuvent rencontrer une centaine d'autres ados, sans masque et à moins de deux mètres. Ça, c'est nouveau de cette semaine. Parce que jusqu'à la semaine dernière, mon fils de 16 ans recevait 40 % de l'enseignement en ligne et 60 % en classe. Depuis lundi, c'est 80 % en classe; ce qui implique qu'il côtoie maintenant trois classes au lieu d'une seule, et ce, dans des locaux sans fenêtre et sans ventilation. Évidemment, il y a un ou des cas à son école.

Nous vivons avec ma mère et, bien sûr, j'ai peur que de lui transmettre le virus.

J'ai pourtant tout essayé pour ne pas que ça arrive. J'ai tenté d'obtenir une exemption pour avoir «droit» à l'école virtuelle. J'ai essayé d'avoir un arrangement avec le Centre de services scolaire. J'ai espéré un jugement positif de la cour en ce qui concerne le droit pour tous à l'école virtuelle. Sans succès.

Maintenant, je regarde le nombre de cas qui augmente, le nombre d'écoles touchées qui augmente de plus en plus vite, notre premier ministre nous dire que l'école sans protection individuelle est un risque calculé.

D'ailleurs, lorsque l'on interroge le premier ministre sur les nombreuses éclosions dans les écoles, il répète inlassablement la même chose «les jeunes doivent apprendre, les jeunes doivent socialiser… et doivent être à l'école».

C'est exactement ce que font les adolescents en Ontario, à demi-classe et avec un masque. Il faut dire qu'en offrant la possibilité aux parents de choisir l'école virtuelle, les demi-classes ont sûrement été plus faciles à réaliser.

Aussi, en obligeant tous les enfants et surtout les adolescents à se rendre à l'école à temps presque complet et en étant incapable d'assurer un minimum de protection individuelle, à savoir, une distance de deux mètres, une pièce ventilée et le port du masque, le gouvernement a pris un grand risque pour l'ensemble de la population, parce que les enfants et les adolescents ne vivent pas seuls.

Je comprends qu'il existe des contraintes. Je comprends que notre système d'éducation est comme un gros navire (qui prend l'eau de plus en plus), et difficile à manœuvrer et, donc, à changer de direction lorsque nécessaire.

Pour reprendre l'exemple de l'Ontario, des professeurs ont travaillé tout l'été afin d'élaborer un programme en ligne pour l'ensemble des enfants qui en avaient besoin. Je me pose la question suivante: qu'avons-nous fait ici pendant la période estivale?

Lorsque j'ai contacté mon Centre de services scolaire à la fin du mois d'août pour avoir des détails sur l'enseignement virtuel, on m'a répondu qu'il n'y avait encore rien de préparé et qu'on allait d'abord voir combien d'enfants seraient acceptés et qu'ensuite on allait organiser quelque chose.

La courbe des cas des 10 à 19 ans ne ment pas et bien qu'il soit facile de remettre la faute sur les bars et restaurants, l'avenir nous révélera l'impact réel des décisions du gouvernement en ce qui concerne les écoles du Québec.

En attendant…

Je fais l'école à la maison avec mes quatre plus jeunes enfants. L'un des amis de mon fils fait l'école virtuelle… avec une école française. Un autre ami se rend à l'école les jours d'examen seulement. Et mon grand de cinquième secondaire, à qui je suis incapable d'enseigner le trio maths-chimie-physique, se rend presque tous les jours avec ses nombreux camarades sans masque, dans sa classe sans fenêtre et sans ventilation.

Joanna Lemay
Trois-Rivières

LE *MOT* JUSTE

La **vanité** est la satisfaction de soi, le défaut d'une personne qui l'étale avec complaisance. Caractère de ce qui est futile. Prétention, suffisance, orgueil.

…tandis que le **narcissisme** est la contemplation de soi, amour pathologique de soi. Égoïsme, nombrilisme.

Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie

Un peu de musique peut faire grand bien

Depuis plus de 15 ans, je fais le troubadour dans les CHSLD et les RPA au rythme de deux à trois prestations musicales par semaine depuis les quatre à cinq dernières années. La pandémie a mis fin brusquement à ce plaisir que j'avais à rendre les gens heureux.

Mardi, j'étais dans une résidence à Drummondville et l'animatrice m'annonce à son grand dam que pour le mois prochain, elle a reçu la consigne d'annuler tous les spectacles et activités de groupe.

Cela me questionne énormément surtout qu'en me rendant à Drummondville, j'ai écouté une entrevue à la radio de Radio-Canada d'un médecin qui œuvre sur la Côte-Nord et qui disait s'interroger sur le sens du terme «la santé qu'on veut protéger dans nos résidences pour personnes âgées». Selon ce médecin la santé qu'on veut protéger n'est uniquement que physique alors qu'on devrait protéger la santé globale du patient ce qui inclut la santé physique et mentale dans une globalité. Ce médecin a mentionné que l'on se doit de maintenir au maximum les activités des patients comme les spectacles ne nécessitant pas une approche physique et directe avec la clientèle. Selon ce médecin, cela permet aux patients de mieux passer au travers cette solitude imposée.

Avec le déconfinement entrepris en juin, j'ai été invité dans certains établissements à me produire sous la condition de porter un masque malgré le fait que j'étais à plus de quatre mètres de distance de la clientèle visée. Je me suis donc résigné à le porter pour chanter mais j'avoue que cela était assez éprouvant. J'ai donc proposé de chanter sans masque mais en portant plutôt une visière. Ce fut refusé. Puis un jour on m'annonce que je pourrai à l'avenir chanter derrière un panneau acrylique sans le masque. Ce fut le cas au cours des deux dernières semaines. C'est génial et très sécuritaire.

Il faut savoir que lors de mes prestations musicales, en aucun moment je n'entre en contact direct avec la clientèle. Donc la possibilité de propagation, s'il y en a une, est relativement très faible.

J'implore donc les directions des CIUSSS et des CISSS à revoir leurs critères sur la santé à donner aux bénéficiaires des CHSLD et RPA. Et de permettre selon des critères de distanciation la présentation de prestations musicales. Cela est bon pour sa santé mentale et globale de tous ces gens.

Roger Kemp
Trois-Rivières

affaires

TORONTO
16 199,25
- 14,71

NEW YORK
27 682,81
- 134,09

S&P 500
3348,44
- 32,36

PÉTROLE
$US 37,34
$US - 1,67

DOLLAR
¢US 75,13
¢US - 0,10

EURO
$CAN 1,5593
¢CAN - 0,19

PAIERONS-NOUS PLUS POUR NOTRE ARBRE DE NOËL CETTE ANNÉE?

PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

Est-ce que notre arbre de Noël coûtera plus cher à cause de la COVID-19? Il semblerait que oui. Mais la pandémie ne serait tout de même pas la seule responsable. Explications.

Il s'agirait d'un phénomène qui a été observé depuis quelques années déjà, selon les présidents des deux associations de producteurs d'arbres de Noël — la canadienne et la québécoise. «Depuis quelques années, la demande de l'arbre de Noël naturel est à la hausse. Les consommateurs achètent de plus en plus de produits locaux. Il y a une forte pression sur l'inventaire disponible d'arbres de Noël au Québec et au Canada qui proviennent du Canada et des États-Unis», explique Larry Downey, président de l'Association canadienne des producteurs d'arbres de Noël. Mais «pas nécessairement à cause de la COVID-19. C'était déjà en cours depuis quelques années. Cette année, on pensait que ça aurait été plus régulier, mais la demande est vraiment forte.»

Cette hausse, M. Downey la chiffre entre 3 $ et 5 $ sur le prix coûtant cette année. «Il faut donc s'attendre à une hausse de prix pour les consommateurs», ajoute-t-il.

Même constat du côté de son homologue québécois. «C'est certain qu'il y aura une hausse de prix des arbres de Noël. Comme à peu près n'importe quel autre produit», note Charles Vaillancourt, président de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec (APANQ). «Mais je ne croirais pas que ce soit une hausse vraiment majeure.»

La forte demande s'explique aussi par la tendance à l'achat local ou de produits bios. «Depuis les trois dernières années, on sent déjà la vague qui a augmenté», affirme M. Vaillancourt. «Les gens ont vraiment changé leurs habitudes. Pour preuve, la vague plus verte, d'acheter local, de manger bio, toutes ces choses-là amènent à avoir une consommation différente en termes des arbres de Noël.»

HAUSSE DES COÛTS DE PRODUCTION

Hormis la hausse de la demande, les coûts de production ont en même temps augmenté. «C'est sûr que nous, on a nos hausses en tant que producteurs [...]. La main-d'œuvre a été dure à trouver cette année», avance le président de l'APANQ.



Selon les deux présidents d'association de producteurs d'arbres de Noël (la canadienne et la québécoise), il faut s'attendre à ce que davantage d'arbres soient vendus cette année. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

C'est là que le bât blesse. Alors que le Québec était confiné et se sortait de sa torpeur durant les mois qui ont suivi, les producteurs d'arbres de Noël ont peiné à trouver la main-d'œuvre nécessaire pour l'entretien de la culture de sapins. En raison notamment des programmes d'aide comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ou des frontières fermées aux travailleurs étrangers. En temps normal, comme pour les produits maraîchers, les producteurs d'arbres de Noël ont recours aux travailleurs étrangers pour entretenir les champs de sapins.

«La PCU a été un peu notre compétiteur. Ça n'a pas motivé les gens à aller travailler dans les champs. [...] En plus, j'avais au printemps 14 Mexicains qui devaient venir travailler. Ils ne sont jamais arrivés», dit M. Downey, qui dirige l'entreprise Downey sapinière et pépinière, à Hatley en Estrie. «Mais ce qui m'a aidé au printemps, c'est que les écoles étaient fermées. Ceux qui étaient au cégep ou à l'université sont venus travailler ici. Ça m'a aidé. Mais, j'ai dû augmenter le taux horaire de 15 $ à 20 $ pour les faire sortir de la ville pour qu'ils viennent travailler en campagne.»

Du côté de M. Vaillancourt, à la tête de Valfei à Coaticook, il se considère un peu plus chanceux. «Les travailleurs étrangers sont arrivés au Québec au goutte-à-goutte dans les entreprises maraîchères et dans les vergers. Donc, les gens sont plus enclins à étirer leur contrat de travail pour pouvoir rentabiliser leur voyage le plus possible. De ce côté-là, ça a bien été», explique-t-il. «Mais ce n'était pas évident d'avoir des gens, que ce soit des travailleurs étrangers ou des gens locaux. Veux, veux pas, on devait se battre contre la PCU.»

Les programmes mis en place par le gouvernement du Québec et l'Union des producteurs agricoles ne sont pas venus aider les producteurs d'arbres de Noël, comme le reste de l'industrie de l'horticulture ornementale. Ceux-ci étaient réservés au secteur agroalimentaire, notamment, déplorent tous deux MM. Downey et Vaillancourt. «L'agroalimentaire avait droit à des subventions, car c'était considéré plus comme un bien essentiel. On est tombé entre deux chaises et on a été un peu oublié», fait remarque ce dernier.

DIX ANNÉES DE CULTURE

En moyenne, cela prend 10 ans pour rendre à maturité un arbre de Noël avant sa cueillette. Ce qui nécessite de l'entretien durant l'été. Et la PCU n'a pas été le seul obstacle à l'entretien des arbres de Noël. Les changements climatiques s'invitent dorénavant dans l'équation.

«Il faut faire la *trim* des arbres de Noël. Et puis là, avec les changements climatiques, on a beaucoup plus de sécheresse qui va créer un stress à l'arbre de Noël», enchaîne M. Vaillancourt. «L'arbre de Noël, il va vouloir se reproduire. Ce qui créé des cocottes. On doit tous aller les arracher un arbre après l'autre. Quand j'ai commencé dans l'entreprise familiale, c'était plus un deux à trois semaines [pour le retrait] de cocottes. Maintenant, c'est rendu d'un mois à deux mois de cocottes.»

Par contre, la cueillette, qui se fait entre la fin octobre et la mi-novembre, ne serait pas en péril. Mais l'arrivée de la deuxième vague préoccupe les producteurs, de dire M. Vaillancourt. «S'il y a un cas dans nos maisons, ce n'est pas évident. On a beau faire ce qu'on peut pour la distanciation sociale, mais s'il y en a un qui l'attrape, là je trouve ça dommage, car plusieurs personnes risquent de l'attraper.»

Au sujet de la hausse du prix coûtant de 3 $ à 5 $ par arbre, ce ne serait pas une si grosse augmentation pour les producteurs. Elle viendrait juste réduire un écart qu'il y avait entre les arbres de Noël et les autres végétaux d'ornement. «Parce que nos prix, dans les années 1990, étaient trop bas. Dans les années 2000 et 2010, ils étaient encore trop bas. Donc, dans les deux dernières années, on a juste rattrapé les prix qu'on était supposés de vendre nos arbres», dit M. Downey. «Si on compare 40 $ [pour un arbre ornemental] pour 40 $ pour l'arbre de Noël, âge pour âge, c'est nous qui étions le plus bas.»

DAVANTAGE DE SAPINS VENDUS CETTE ANNÉE?

Selon les deux présidents d'association, il faut s'attendre à ce que plus d'arbres de Noël soient vendus cette année. «Avec les rassemblements qui ne sont plus permis, je crois que tout le monde aura son arbre de Noël cette année. Et pas seulement ceux qui recevaient normalement au réveillon», analyse M. Vaillancourt.

Toutefois, les deux s'entendent pour dire qu'il ne devrait pas avoir de problème quant à la disponibilité des arbres de Noël sur le marché québécois. «C'est certain qu'il y aura une plus forte demande cette année. Mais il devrait y avoir assez d'arbres pour fournir une partie de la vente au détail», conclut M. Downey.

Zone AFFAIRES

NOS DOSSIERS SUR *LENOUVELLISTE.CA* ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES

TECHNOSOLUTIONS CL

VIRAGE SALUTAIRE VERS LE COMMERCE DE DÉTAIL

Les entrepreneurs participent à la vivacité de l'économie régionale par leurs investissements et leurs implications. Pour souligner leur contribution des plus précieuses en cette période de turbulence pandémique, *Le Nouvelliste* présente une série d'articles montrant les différents visages de chefs de file de l'innovation et dont les champs actions sont variés. **À LIRE TOUS LES SAMEDIS.**



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca



Le cofondateur de TechnoSolutions CL, Sylvain Cormier. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Le 1er octobre 2010, TechnoSolutions CL voyait le jour grâce à ses fondateurs Sylvain Cormier et Francis Levasseur. Dix ans plus tard, l'entreprise souligne cet anniversaire par un tournant stratégique et ce, en plein tourbillon pandémique.

«Depuis nos débuts, notre marché était composé de restaurants à 95 %. Depuis la pandémie, nous avons vu beaucoup de nos clients fermer leurs portes, mais nous avons eu aussi beaucoup de demandes du côté des commerces de détail qui désiraient démarrer ou améliorer leur boutique en ligne», explique M. Cormier

Ce qui fait que le commerce de détail est en train de prendre la place de la restauration dans les affaires de TechnoSolutions CL. «On a perdu une centaine de clients en trois mois, mais on en a regagné une cinquantaine durant la même période. En janvier, on devrait avoir rebalancé tout notre système», prédit-il.

Depuis la crise de la COVID-19, la direction a tenu plusieurs visioconférences avec son personnel et ses partenaires, d'où la décision qui fut prise de réorienter les activités principales vers le commerce de détail. «De même, nous avons redéfini notre planification stratégique incluant notre mission, notre vison et nos valeurs d'entreprise», précise M. Cormier.

«Notre objectif pour 2024 est de fournir nos solutions clé en main à environ 10 % des commerces de détail du Québec et il y en a environ 30 000. Que ce soit pour une petite entreprise ou une chaîne de plusieurs succursales, nous sommes en mesure de fournir le service complet, rapide et professionnel. Nous avons déjà plusieurs clients dans des domaines tels que vêtements, pneus et mécanique, fromageries, sport chasse et pêche, animaleries, chocolaterie, boutique de jeux de société, coiffure et esthétiques», renchérit le cofondateur.

Depuis une décennie, TechnoSolutions CL est formée d'une équipe de passionnés, des spécialistes reconnus dans leurs domaines, allant de la sécurité des réseaux informatiques à la conception et le déploiement de processus d'intégration et de solutions logicielles uniques.

ENTREVUE VIDÉO
À voir sur nos applications mobiles et sur **lenouvelliste.ca**

«Par notre logiciel de point de vente TechnoPOS, nous sommes en mesure de synchroniser automatiquement et en temps réel les inventaires, les articles, les images. Tout ce qui nécessitait un travail manuel est maintenant automatisé et très simple à effectuer», fait savoir M. Cormier.

« Nous offrons des solutions clé en main incluant le matériel de point de vente, le logiciel TechnoPOS et la conception de boutiques en ligne intégrées de même que l'affichage dynamique et des outils de gestion par applications mobiles», se plaît-il à décrire.

«Nos solutions clé en main pour le commerce en ligne et la gestion peuvent se faire facilement et directement par téléphone. Notre équipe est en mesure de guider les clients à l'aide de logiciels de soutien à distance. En théorie, un nouveau client peut être pleinement fonctionnel en magasin et en ligne en moins de 5 jours ouvrables. Nous travaillons à réduire encore plus ce délai», ajoute M. Cormier.

Celui-ci se plaît à affirmer «qu'on est en mesure de donner un service de A à Z, vraiment au complet, sur la solution qu'on vend aux entreprises. On contrôle vraiment tout».

Dans les prochains mois, TechnoSolutions CL va reprendre le développement de franchises et poursuivre le recours à des représentants autonomes.

«Étant donné que nous sommes dans le domaine du développement et de l'innovation technologique, nous sommes en mesure de dire que l'avenir semble motivant et porteur pour notre entreprise et pour tous nos clients entrepreneurs. Nous sommes fiers du chemin parcouru et nous continuerons de travailler pour les entrepreneurs du Québec», a conclu M. Cormier.

EN CHIFFRES

2010
Fondation

6
Employés

2
Fondateurs

IDE Trois-Rivières
EST FIER DE **SOUTENIR** ET DE **PROPULSER** LES ENTREPRISES D'ICI.
Contactez-nous : 819-374-4061
idetr.com



PROXIMITÉ PME

RELÈVE D'ENTREPRISE

PARTIR PLUSIEURS ANNÉES... POUR MIEUX REVENIR

La directrice de l'Hôtel Château Laurier, Aude Lafrance-Girard, a plongé... hors de l'entreprise familiale

PIERRE THÉROUX
Collaboration spéciale

Aude Lafrance-Girard s'est très bien préparée à prendre la relève de son père Alain à la direction de l'Hôtel Château Laurier de Québec. La jeune gestionnaire a même tenu à travailler plusieurs années dans un établissement hôtelier montréalais de renom, après ses études, avant de réintégrer l'entreprise familiale puis reprendre le flambeau.

«Mon père ne m'a jamais mis de pression pour que je revienne dès la fin de mon bac. Il était même d'accord pour que je prenne de l'expérience ailleurs», souligne Aude Lafrance-Girard.

Vincent Lecorne, président-directeur général du Centre de transfert d'entreprise du Québec, encourage une telle pratique. «C'est une excellente approche. Le gain est double. Ça permet non seulement de pouvoir tester ses compétences au sein d'une autre entreprise, mais aussi de cumuler un autre bagage d'expériences qui peuvent être porteuses de nouvelles idées», explique-t-il.

MATURITÉ ET CRÉDIBILITÉ

Le parcours d'Aude Lafrance-Girard hors de l'entreprise familiale lui a même permis de se bâtir une plus grande crédibilité aux yeux de l'équipe de direction en place et des employés.

> «Mon père ne m'a jamais mis de pression pour que je revienne dès la fin de mon bac. Il était même d'accord pour que je prenne de l'expérience ailleurs»

«Certains m'ont vue grandir. Après plus de sept ans à Montréal, c'était important que je ne revienne pas occuper des postes de direction parce que j'étais la fille de... J'avais gagné en maturité et en expérience et ils devaient réapprendre à me connaître», précise celle qui est revenue dans le giron de l'entreprise familiale en 2013. Elle sera à tour de rôle coordonnatrice des banquets, directrice de l'hébergement puis directrice des opérations.

Encore là, «c'est un scénario idéal quand la personne appelée à prendre le relais a travaillé auparavant sur le terrain et occupé différents postes de gestion», constate Vincent Lecorne.

UNE ENFANCE À L'HÔTEL

Aude Lafrance-Girard s'est imprégnée dès son tout jeune âge de l'ambiance de l'Hôtel Château Laurier de Québec, acquis par son grand-père Robert au milieu des années 1970, puis repris par son père Alain. «Je passais souvent mes congés pédagogiques à l'hôtel», se rappelle celle qui a aussi occupé ses vacances d'été comme réceptionniste. «Les différents emplois que j'avais occupés quand j'étais plus jeune ont confirmé mon intérêt de travailler à l'Hôtel et de prendre un jour la relève de mon père. Ils m'ont aussi donné le goût d'étudier dans ce domaine ».

Elle décide alors de parfaire sa formation à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) où elle décrochera un baccalauréat en administration des affaires avec une spécialisation en gestion du tourisme et de l'hôtellerie. À la fin de ses études, elle est embauchée par l'Hôtel InterContinental Montréal, sans l'intervention de son père, où elle gravira rapidement les échelons pendant trois ans.



Aude Lafrance-Girard s'est imprégnée dès son tout jeune âge de l'ambiance de l'Hôtel Château Laurier de Québec, acquis par son grand-père Robert au milieu des années 1970, puis repris par son père Alain.
— PHOTO FOURNIE

SYNDROME DE L'IMPOSTEUR

Elle poussera même plus loin ses démarches de formation en s'inscrivant en 2015 au Programme Émergence de l'École d'entrepreneurship de Beauce (EEB). Son passage à l'EEB lui a notamment appris à mieux déterminer la place qui lui revient, tout en clarifiant son style de leadership et sa volonté de prendre les rênes. «Je vivais le syndrome de l'imposteur et j'avais besoin de rebâtir ma confiance», explique-t-elle.

Au même moment, lors de l'exercice de planification stratégique de 5 ans, une question importante s'est imposée: Aude devrait-elle immédiatement prendre la relève à la direction générale ? L'occasion était belle d'en discuter avec les autres membres de la direction qui ont





ainsi pu émettre leur opinion, puis approuver la décision.

En 2016, à l'aube de la trentaine et après avoir fait longuement ses classes, Aude Lafrance-Girard accédait ainsi à la direction générale de cet hôtel de près de 300 chambres, mais aussi de l'Hôtel Château Bellevue situé dans le Vieux-Québec et du traiteur événementiel George V, également propriétés de la famille.

Depuis, elle a assumé graduellement ses responsabilités de directrice générale, pendant que son père demeure présent à titre de président jusqu'à son éventuelle retraite. «C'est un mentor pour moi. On discute souvent ensemble et s'il arrive que nous ayons des idées différentes, il a confiance en mon jugement ».

En collaboration avec l'École d'Entrepreneurship de Beauce et le Groupement des chefs d'entreprise

TROIS CONSEILS POUR UNE RELÈVE

1) Choisir des gens d'action. La pandémie nous aura appris une chose: les affaires peuvent changer du jour au lendemain. Ainsi, «il faut maintenant savoir identifier, parmi la relève, une personne ayant la capacité de faire pivoter l'entreprise, de pouvoir orchestrer rapidement des changements stratégiques», estime Vincent Lecorne.

2) Clarifier les choses dans la famille. La communication est au cœur du processus. «S'il y a un manque de communication, de part et d'autre, ça risque de chavirer», affirme Aude Lafrance-Girard qui n'a heureusement pas eu à vivre une telle expérience. La communication est d'autant plus importante s'il y a plusieurs enfants susceptibles de prendre la relève. «Il faut s'assurer de choisir la bonne personne, mais aussi de savoir si cette personne souhaite reprendre le flambeau», précise M. Lecorne.

3) Penser au prix… en deuxième. La question est inévitable: combien vaut l'entreprise? «Le sujet a été abordé à la toute fin du processus. Avant de parler des avoirs et du prix avec un entrepreneur qui a passé plusieurs années à bâtir son entreprise, il faut démontrer son savoir-faire et son intérêt», souligne Aude Lafrance-Girard.

Les capsules de la semaine en bref

Proximité PME présente des contenus qui mettent en valeur des approches et pratiques, d'ici et d'ailleurs, à la fois innovantes et inspirantes. Consultez l'intégralité de ces capsules dans la section Proximité PME sur notre site web et sur notre application mobile.

POUR METTRE FIN AU HARCÈLEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL

Les questions de harcèlement et de climat toxique en milieu de travail ont refait surface, ces derniers temps. Plusieurs événements sont venus mettre en lumière le fait que les programmes et procédures mis en place par de nombreuses entreprises au fil des ans n'ont pas rendu leur environnement de travail plus accueillant pour les femmes, constate un article du magazine *Harvard Business Review*. Mais il y a des solutions pour changer les choses.

RASSURER, RASSEMBLER, RÉCONFORTER EN TEMPS DE COVID

Le leadership relationnel semble le seul remède en temps de crise, indique le magazine *Forbes* dans un texte portant sur le leadership post-COVID. Au lieu d'avoir des dirigeants qui regardent loin, il faut plutôt des leaders qui savent observer de près.

RÉINVENTER LE MARKETING

La pandémie a grandement modifié les habitudes d'achat des consommateurs. Faute de pouvoir se rendre dans les magasins, ils se sont en effet tournés vers le commerce électronique pour se procurer divers biens ou services. Le retour à la «normale» est peu probable. Du moins pas de sitôt. Voilà pourquoi les équipes de marketing, qui tentent d'établir des relations durables avec les clients, doivent réfléchir sérieusement — et différemment — à ce que le consommateur pensera, ressentira, dira et fera à l'avenir, indique la firme de consultants McKinsey.

TÉLÉTRAVAIL: MAINTENIR LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

De nombreuses entreprises s'interrogent sur la possibilité de poursuivre l'expérience du télétravail, de ramener les employés au bureau ou de mettre en place une formule hybride. Les entreprises doivent en effet y réfléchir attentivement si elles veulent éviter les nombreux pièges du travail à distance, suggère un article de la firme McKinsey qui en analyse les différents impacts sur la gestion et le leadership des dirigeants, de même que sur la productivité des entreprises.

COMMENT MOTIVER SES EMPLOYÉS EN TEMPS DE CRISE

L'émergence de la COVID-19 a amené les entreprises à relever plusieurs nouveaux défis. Mais peu importe le type de crise, les dirigeants doivent réussir à motiver, voire même à remobiliser leurs employés dans un contexte économique bien souvent difficile pour arriver à leur donner confiance. Ils doivent plus que jamais solliciter leur énergie, leur créativité et leur engagement, indique un article du magazine *Dynamique Entrepreneuriale*.

Les Délices d'automne, version



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La dernière édition des Délices d'automne avait été marquée par son déménagement réussi sur la magnifique esplanade de Trois-Rivières sur Saint-Laurent. Or, cette année, les environs de l'amphithéâtre serviront plutôt à distribuer des paniers de dégustation de produits qui auront été préalablement réservés avant le 6 octobre, date limite. Car la version pique-nique de l'événement aura lieu les 10 et 11 octobre.

«Vers le début juillet, en raison des mesures sanitaires, on en est venu à la conclusion qu'on ne serait pas en mesure de présenter l'événement dans les standards qu'on est habitué de mettre en place, Les Délices d'automne ayant réussi au fil des années à acquérir une certaine notoriété et ampleur d'opération», raconte la directrice générale adjointe de la Corporation des événements de Trois-Rivières, Marie-Michelle Mantha.

L'organisation n'a pas tardé à trouver une alternative, jugeant important de valoriser les producteurs, transformateurs et restaurateurs de la région.



La directrice générale adjointe de la Corporation des événements de Trois-Rivières, Marie-Michelle Mantha. — PHOTO: SYLVAIN MAYER



Le cofondateur du Buck, Martin Bilodeau. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD



La propriétaire des Créations Rose-Vanille, Caroline Poisson. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

«En temps de pandémie, c'était d'autant plus essentiel pour nous de trouver une manière d'inciter les gens à acheter local, à consommer les produits de ces entreprises qui ont besoin plus que jamais du support de la communauté. Pour nous, un pique-nique, c'était une belle occasion pour les gens de déguster des produits d'ici, d'encourager des entreprises d'ici, de passer des moments en famille à l'extérieur», explique-t-elle.

La Corporation a alors sollicité des entreprises familières et des jumelages ont ainsi été créés, soit le Buck Traiteur avec les Créations Rose-Vanille et Le Castel avec la Maisonnette du Fudge.

«Ce qu'on a demandé à ces gens-là, c'était de travailler avec des produits régionaux, des produits du Québec pour bâtir leur menu dégustation. De plus, les épicuriens trouveront au hasard un produit surprise de l'un des exposants suivants qui prennent part depuis plusieurs éditions aux Délices d'automne: Chacun son arôme, Les petites gelées, L'ökkö, Miellerie King et Safrana», précise Mme Mantha.

Une fois à la maison, les gens pourront donc découvrir leur produit mystère et en savoir davantage grâce à des affichettes explicatives.

«C'est la beauté des Délices et c'est ce qu'on trouvait dommage cette année. Les gens viennent découvrir des entreprises, des producteurs, des transformateurs et échanger avec eux sur leurs produits. C'est souvent les échanges qui amènent à découvrir et à incorporer des nouveaux produits dans notre routine à la maison. On trouvait que c'était intéressant de choisir cette formule-là qui s'apparentait un peu à ce qu'on vit aux Délices d'automne lorsqu'on passe de kiosque en kiosque, mais de trouver une manière de le faire de façon différente et en respectant les mesures sanitaires qui doivent être mises en place», fait-elle valoir.

«On trouvait que c'était intéressant de choisir cette formule-là qui s'apparentait un peu à ce qu'on vit aux Délices d'automne lorsqu'on passe de kiosque en kiosque, mais de trouver une manière de le faire de façon différente et en respectant les mesures sanitaires qui doivent être mises en place»

Les paniers de dégustation sont présentement en vente sur le site web des Délices d'automne au www.delicesdautomne.qc.ca. Les gens ont jusqu'au mardi 6 octobre pour réserver leurs paniers de dégustation.

Une option conçue pour deux adultes et une option pour un enfant sont disponibles pour les paniers de dégustation. L'option pour adultes est offerte au coût de 70 $ plus taxes et pour les enfants, le panier se vend au prix de 15 $ plus taxes.

Les acheteurs pourront passer récupérer leur panier le jour même de leur réservation entre 11 h et 14 h sous forme de service à l'auto dans le tournebride de l'Amphithéâtre Cogeco. Aucune livraison ne sera possible et la cueillette se fera uniquement à cet endroit. Toutes les mesures sanitaires seront mises en place lors de la distribution des paniers de dégustation. Par la suite, les gens sont invités à profiter de leur délicieux repas dans l'un ou l'autre des nombreux parcs en région pour y pique-niquer.

«On trouvait ça super intéressant de mettre en valeur les grands espaces verts qu'on a ici à proximité pour que les gens aient des idées où consommer leur panier et comment ils peuvent se créer leur propre moment en famille, entre amis, ou en couple», tient-elle à ajouter.

Le samedi 10 octobre, Le Buck Traiteur offrira, entre autres, un roulé de bison braisé, des fromages et une salade de courge de saison grillée.

«On a déjà une boîte à lunch avec le Buck Traiteur qui est réputée depuis huit ans», indique le cofondateur, Martin Bilodeau, tout en faisant remarquer que Les Délices d'automne s'associent toujours avec des bons producteurs.

Quant au Buck Pub gastronomique, le restaurant aura connu «somme toute» un bel été. «La plupart des clients étaient là. On savait

Vedette du jour



101 ANS
JOYEUX ANNIVERSAIRE
Geneviève Martel Vaugeois
(2 octobre 2020)
Une maman attentionnée, extraordinaire et formidable.
La famille
Gros bisous xxx

Réservez dès maintenant!
Trois-Rivières 819.376.2501 leNouvelliste

NOMINATION

BIENVENUE CHEZ RE/MAX

Mme Anne Beaumier, présidente et dirigeante d'agence de RE/MAX de Francheville est heureuse et fière de souligner l'arrivée de **Audrey Bergeron Rivard**, qui s'est jointe récemment à l'équipe mauricienne RE/MAX.

Motivée à relever les défis que comportent vos transactions immobilières, **madame Bergeron Rivard** saura vous conseiller et vous appuyer dans l'achat ou la vente de vos propriétés.

Dynamisme et professionnalisme à votre service.

Vous pouvez la joindre dès maintenant chez RE/MAX de Francheville en composant le **819 373-7140**.



Audrey Bergeron Rivard
Courtier immobilier

RE/MAX de Francheville, agence immobilière
2375, boulevard des Récollets, Trois-Rivières QC G8Z 4G1

pique-nique



La directrice des ventes au Castel 1954, Jinnie Jetté, et le chef propriétaire, Dominic Lapointe. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

que ça donnerait ça, avec l'été, la terrasse, l'intérieur. Le restaurant est ouvert avec des tables maximales de six personnes. La crainte était l'automne et c'est exactement ce qui se passe présentement. On voit Montréal et Québec qui sont tombés dans le rouge. On est les boucs émissaires. On se prépare au mode rouge. Au mois d'octobre, ça risque d'être la Mauricie», craint-il.

Le Buck Traiteur a été jumelé aux Créations Rose-Vanille pour la formule pique-nique. «J'ai acheté Rose-Vanille il y a bientôt trois ans et depuis les débuts, l'ancienne propriétaire participait aux Délices d'automne. Je vais miser sur nos cupcakes gourmands parce que c'est quand même la base de notre compagnie et offrir probablement aussi une bouchée de gâteau sur bâton trempée dans le chocolat. On va y aller avec une valeur sûre, ce qui fait la renommée de la boutique», décrit la propriétaire, Caroline Poisson.

Celle-ci a pu maintenir son commerce ouvert, malgré la pandémie. «C'est sûr qu'on a diminué beaucoup nos heures d'ouverture en temps de confinement. On a mis sur pied en deux jours une boutique en ligne et un service de livraison, et ça a très bien fonctionné», rapporte-t-elle fièrement.

La situation l'aura toutefois forcé à revoir son offre de service alors qu'elle était spécialisée dans le gâteau personnalisé, que ce soit pour les mariages, les baptêmes ou les anniversaires. «Ça nous a permis d'analyser plein de choses et de décider vers quoi on s'en va. On a vu l'opportunité. Il y a des côtés un peu plate, mais on s'en sort pareil autrement, ce n'est pas une mauvaise chose. J'ai tiré mon épingle du jeu. On est bien content de la tournure», confie Mme Poisson.

Le dimanche 11 octobre, ce sera au tour du restaurant Le Castel 1954 d'offrir sa boîte de dégustation composée, entre autres, de tartare de bœuf avec saumon fumé maison, terrine à l'inspiration du chef, salade d'accompagnement et croustilles maison.

«Les Délices, autant que l'Amphithéâtre, ce sont nos partenaires depuis longtemps. Et même avec la COVID, on a voulu tenir toutes nos ententes de partenariat et surtout rester local et aider notre communauté. Peu importe ce qui arrive, on va toujours être fidèle avec nos partenaires», affirme la directrice des ventes, Jinnie Jetté.

Même la crise qui touche l'événementiel n'a pas épargné les affaires de l'entreprise, celle-ci s'en est tout de même bien tiré. «Au niveau restaurant, même si on perdait quelques tables à cause qu'on suit les consignes, on est parmi les chanceux. On a une clientèle fidèle qui nous a aidés à nous en sortir», fait-elle savoir.

Avec le passage de la région en zone orange, l'équipe «exceptionnelle» du Castel 1954 a su encore s'adapter. «Même si on avait un avis de 48 heures, quand l'annonce s'est faite, le soir même, on avait déjà tout changé pour être sûr d'être conforme», précise Mme Jetté.

Cette dernière sera jumelée à la Maisonnette du Fudge qui offrira des petites douceurs sucrées. «C'est la folie furieuse quand on va à Trois-Rivières. On a trouvé ça super qu'ils aient pensé à nous autres», conclut sa copropriétaire, Annie Dufresne, qui ne tarit pas d'éloges envers Les Délices d'automne.

La Jeune Chambre revient avec ses paniers de produits locaux

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Jeune Chambre de la Mauricie (JCM) vient d'annoncer le retour de ses paniers de produits locaux, une initiative conjointe avec la plateforme Explore Trois-Rivières.

«Avec la pandémie actuelle, l'année 2020-2021 s'annonce toute particulière. Les commerces étant déjà affectés par la crise, il était important pour la JCM de soutenir ses membres et de favoriser l'achat local afin de contribuer à la relance économique régionale», a expliqué la présidente Alexa Hamel.

«Lors de notre campagne de financement participatif cet été, nous avions testé la formule des paniers surprises de produits locaux et vu le succès qu'on a eu et les retombées concrètes chez nos membres, on a décidé de renouveler l'expérience et de la bonifier en s'associant à Explore Trois-Rivières», renchérit-elle.

Actuellement, ce sont deux paniers qui sont en vente sur la plateforme, soit un panier Cocooning au coût de 35 $ et un panier des Fêtes au coût de 75 $. Afin de favoriser un partage équitable dans les commerces de la Mauricie, les produits offerts dans ces paniers seront répartis de façon aléatoire, mais en s'assurant de garder la même valeur.

«C'est une option clé en main pour faire découvrir des produits locaux uniques. Vous pouvez vous les procurer pour vous gâter, pour offrir à vos proches et même pour remercier vos employés et votre clientèle», souligne Audrey Toupin, associée chez Explore Trois-Rivières.

Pour le détail complet et l'achat des paniers: *www.exploretroisrivieres.com/paniers-locaux*.

OFFRE D'EMPLOI

Physiothérapie St-François est à la recherche d'un (e) thérapeute en réadaptation pour ses succursales de Nicolet, Victoriaville et Drummondville.

Poste temps plein, permanent.
Plusieurs avantages (frais de déplacement, mentorat, cotisation à l'Ordre, formation continue payée, etc).

Pour plus d'informations ou pour déposer votre candidature, contactez-nous!

Par courriel : maryse.berube@physiostfrancois.ca

Physiothérapie St-François, un réseau au-delà des maux!

PHYSIOTHÉRAPIE St-François

9 SUCCURSALES
Drummondville, Nicolet, Victoriaville, Asbestos, Kingsey Falls, Richmond, Bromptonville, Valcourt et Waterloo.

physiostfrancois.com

CLEMENT & FRÈRE

MENUISIER CHARPENTIER
(carte de compétence pas nécessaire)

- Fabrication en usine 40 h / semaine
- Salaire à discuter selon l'expérience
- Connaissance en électricité un atout

Demander Julie au 819 228-2701,
entre 8h00 et 16h00
ou faire parvenir votre C.V. à
info@clementetfrere.com
Clément et Frère Ltée, Louiseville

Réseau des SADC et CAE

Réseau des SADC +CAE

OFFRE D'EMPLOI

Direction générale

Le Réseau des SADC et CAE regroupe 57 SADC (Sociétés d'aide au développement des collectivités) et 10 CAE (Centres d'aide aux entreprises). Il est le carrefour des SADC/CAE dans la promotion et la défense de leurs intérêts, dans le partage et le développement d'expertises et d'outils novateurs, et ce, pour assurer l'atteinte des objectifs de développement de leur milieu.

Le Réseau des SADC et CAE est à la recherche d'une nouvelle direction générale qui souscrit de façon importante aux valeurs de solidarité, de fierté, d'indépendance, de dévouement et d'équité.

FONCTIONS
En étroite collaboration avec le conseil d'administration, la personne choisie assurera l'atteinte des objectifs organisationnels et la coordination de la planification stratégique, tout en maintenant une synergie harmonieuse entre les parties prenantes. Démontrant un leadership rassembleur, elle mobilisera le personnel, développera des liens durables avec les partenaires et naviguera avec aisance au sein des instances notamment politiques.

Veuillez faire parvenir par courriel votre dossier de candidature, incluant une lettre de motivation et votre curriculum vitæ avant le **11 octobre 2020, 16h à : sbaudat@filion.ca.**

Pour connaître les qualifications requises et le profil recherché, veuillez consulter l'offre : www.sadc-cae.ca/fr/

Une approche adaptée aux différentes régions pour limiter la propagation du virus

Plus que jamais, nous devons respecter les mesures sanitaires pour limiter la propagation du virus. Il est essentiel que chacun d'entre nous demeure vigilant et adopte les bons comportements. Puisque la transmission du virus ne se fait pas partout de la même façon, un nouvel outil a été mis en place afin de vous permettre de mieux connaître l'évolution de la situation dans chacune des régions du Québec. Ce système d'alerte à quatre paliers facilitera également pour la population le suivi des interventions du gouvernement.

Il est nécessaire de contenir la progression du virus partout au Québec. C'est ainsi que nous réussirons à maintenir une certaine normalité dans les prochains mois. Chaque région peut faire une grosse différence pour limiter la propagation du virus. Continuons de bien nous protéger.

Votre gouvernement

Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle

Le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle précise pour chacune des régions sociosanitaires les mesures additionnelles à déployer pour ralentir la transmission du virus. Celles-ci dépendent du palier d'alerte atteint et visent à limiter les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la COVID-19, à protéger les personnes les plus vulnérables et à éviter de surcharger le système de soins.

Les paliers d'alerte sont établis selon les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation en tenant compte de la situation épidémiologique, du contrôle de la transmission et de la capacité du système de soins. Selon les tendances observées, les paliers seront révisés chaque semaine par les autorités de la santé publique.

N'oubliez-pas, chaque personne doit adopter des comportements permettant de limiter la transmission du virus. Faisons-le pour que nos enfants puissent continuer d'aller à l'école, pour protéger nos aînés, pour assurer la sécurité de nos travailleurs de la santé et pour relancer notre économie. **En tout temps, respectez les mesures de base :**



- Gardez vos distances
- Portez un couvre-visage
- Toussez dans votre coude
- Lavez vos mains
- Adaptez vos pratiques de salutations

QUATRE PALIERS D'ALERTE ET D'INTERVENTION

PALIER 1 Vigilance

Le palier 1 appelle à la vigilance constante qui est requise dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Il correspond à une transmission faible dans la communauté. Il exige le **respect des mesures de base** mises en place dans l'ensemble des milieux (distanciation physique, étiquette respiratoire, lavage des mains, etc.). Des mesures particulières peuvent également s'appliquer à certaines activités ou à certains milieux.

PALIER 2 Préalerte

Ce palier s'impose lorsque la transmission commence à s'accroître. Les **mesures de base sont renforcées** et davantage d'actions sont déployées pour promouvoir et encourager leur respect. Par exemple, davantage d'inspections peuvent être réalisées et un plus grand contrôle de l'achalandage peut être fait dans certains lieux de manière à faciliter la distanciation physique.

PALIER 3 Alerte

Le palier 3 introduit des mesures additionnelles en ciblant certains secteurs d'activité et milieux où le risque de transmission est jugé plus élevé. Ces secteurs font l'objet **de restrictions, d'interdictions ou de fermetures de façon sélective**.

PALIER 4 Alerte maximale

Le palier 4 applique de manière ciblée des mesures plus restrictives pouvant aller jusqu'à **faire cesser les activités non essentielles** pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant autant que possible un confinement généralisé comme lors de la première vague de la pandémie.

Pour connaître le niveau d'alerte dans votre région, consultez la carte des paliers d'alerte par région sur **Québec.ca/paliersalerte**.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Québec

FRAGMENTS D'HUMANITÉ. ARCHÉOLOGIE DU QUÉBEC AU MUSÉE POP

Notre histoire, morceau par morceau



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca



La nouvelle exposition *Fragments d'humanité. Archéologie du Québec* a été inaugurée vendredi au Musée POP en présence, de gauche à droite, de la directrice Valérie Therrien, de Marc-André Houle, président du conseil d'administration et de Dominic Ouellet, responsable des expositions et de l'animation. — PHOTO:FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Pouvez-vous croire qu'il n'y a jamais eu d'exposition majeure en archéologie au Québec? La lacune est comblée par *Fragments d'humanité. Archéologie du Québec* qui sera présentée au Musée POP jusqu'au 14 mars 2021.

L'exposition a été réalisée au Musée de Pointe-à-Callière à Montréal, une inattaquable référence dans le domaine de l'archéologie. Quelque 210 pièces, réparties en quatre zones, sont offertes à la vue des visiteurs pour lever le voile sur notre passé collectif. Elles proviennent essentiellement de la période entre le XVI[e] et le XX[e] siècle mais on fait également une place au peuplement précolonial puisque des humains ont habité le territoire depuis au moins 12 000 ans et ont laissé des traces.

Les objets de l'exposition ont été découverts sur la terre ferme, sous des couches de sol établies avec le temps mais d'autres, parmi les plus fascinantes, ont été retirées des eaux. Les pointes de flèches côtoient de la vaisselle raffinée ou sommaire, des pipes, des jouets mais aussi un hublot de l'Empress of Ireland.

Bien sûr, la plus grande partie de l'exposition se déploie à travers des objets mais les textes, témoignages sous forme audio ou vidéo, viennent compléter la masse d'information soumise aux curieux. Les objets sont éloquents en eux-mêmes mais leur valeur tient tout autant, sinon plus, à tout ce qu'ils peuvent nous révéler de nos ancêtres et de leur mode de vie.

Nul besoin d'être passionné d'archéologie pour être comblé par la visite de *Fragments d'humanité. Archéologie du Québec*; la simple curiosité est un pré-requis amplement suffisant et celle-ci devrait valoir aux visiteurs quelques surprises.

Certes, on peut convenir que l'exposition arrive à un mauvais moment pour le Musée POP avec toutes les incertitudes qui planent au-dessus du monde de la culture et de notre vie quotidienne. La directrice Valérie Therrien en convient: «C'est très dommage que ça arrive à ce moment-ci. Au printemps, avant qu'on soit forcé de fermer, on avait prévu l'inauguration de trois nouvelles expos: la visite de la prison, l'expo sur la prison dans le musée et *L'ADN des superhéros*. On a dû les repousser.»

«Dans ce cas-ci, notre contrat est valide jusqu'au 13 mars et d'ici là, on souhaite seulement que les gens aient l'occasion de voir cette exposition exceptionnelle. La situation actuelle est très préoccupante parce qu'on ne sait pas ce qui va nous arriver dans les semaines à venir compte tenu de la progression du nombre de cas de COVID et on ne dispose de l'exposition que pour les quatre prochains mois.»

La bonne nouvelle, dans le contexte, c'est que le public de visiteurs se montre compréhensif devant les nombreuses mesures mises en place pour sa propre sécurité. «On a adapté l'environnement muséal le mieux possible en fonction des conditions actuelles, dit la dg. Il y a beaucoup moins d'éléments interactifs, ce qui change quelque peu l'expérience mais la visite est tout aussi intéressante parce que le contenu demeure, intégralement. Les visiteurs se sont très bien adaptés.»

«Évidemment nous ne sommes pas dans des taux de fréquentation comparables à ce qu'on avait l'an dernier: depuis la réouverture, on est à 30 % ou 35 % de ce que c'était et la période estivale est notre grosse saison. Cette année, l'été n'est même pas à la hauteur des mois creux d'une année normale.»

«Heureusement, nous avons de l'aide gouvernementale. Le musée reste dans une situation acceptable financièrement malgré la pandémie. Avec les nouvelles incertitudes qui flottent présentement dans l'air, on ne sait vraiment pas à quoi s'attendre: fermera-t-on de nouveau? Si oui, quand et pour combien de temps? On ne le sait pas mais on n'a pas le choix de prévoir le pire et de se préparer au cas où la région passerait en zone rouge et qu'on soit obligé de fermer.»

«Reste que pour le moment, on est ouvert, on est content parce qu'on a de belles nouveautés à présenter et on veut que les gens viennent nous visiter. Cette expo-ci en est une majeure, d'envergure internationale même. Par ailleurs, on devrait normalement ouvrir la très attendue exposition sur la prison le 17 novembre.»

L'an dernier, un jeu d'évasion dans la vieille prison avait succédé aux parcours de peur insaurés pendant quelques années à l'approche de Halloween. Cette année, la capacité d'accueil diminuée ne le permet pas. Par contre, on offre une activité par laquelle des familles peuvent aller dormir dans la prison et vivre l'atmosphère singulière de l'endroit la nuit. «L'expérience Halloween sera respectée dans la mesure où une nuitée dans la vieille prison, c'est vraiment très particulier: il y a pas mal de bruits dont on se demande ce qu'ils sont et d'où ils viennent. Il s'en passe des affaires dans ce lieu-là», sourit Valérie Therrien.

COVID-19: les ventes de voyages ne décollent pas

MARC-ANDRÉ PELLETIER
ma.pelletier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les agences de voyages de la région sont résignées: l'automne est à l'eau, il vaut mieux se concentrer sur 2021. Et encore, avec une certaine prudence, puisque la COVID-19 génère son lot d'incertitudes.

Tant chez Voyages Arc-en-ciel que chez Club Voyages Super Soleil ou Voyage Vasco, on sera prêt lorsque le véritable feu vert sera donné, une fois la pandémie terminée. Entre-temps, les choses tournent au ralenti et personne n'est surpris.

«On s'attendait à une pause au moins jusqu'en janvier. Depuis mars, on ne contrôle pas grand-chose. On continue comme on peut», raconte Nathalie Lahaie, directrice générale chez Voyages Arc-en-ciel, qui conseille d'ailleurs à ses clients de ne pas quitter le pays.

Même chose chez Voyage Vasco. «C'est très tranquille. En plus, avec les frontières qui resteront fermées jusqu'à la fin octobre, ça n'aidera pas», exprime pour sa part Maryse Lavallée, propriétaire.

Dans les bureaux de Club Voyages Super Soleil, on accompagne ceux qui souhaitent quitter le pays, mais ils sont peu nombreux, explique Hélène Morissette, vice-présidente. «C'est très tranquille. Avec la deuxième vague, les gens sont hésitants. Nous avons eu quelques vols d'affaires ou des forfaits pour la période après les Fêtes.»

Pour chacune de ces entreprises, le travail est déjà commencé pour assurer le plus de revenus possible en vue de 2021. «On va voir comment iront les choses, mais on se concentre sur l'été prochain. Nous miserons sur les voyages à l'intérieur du Canada», soutient Mme Lahaie.

«On prépare des vols et des croisières pour l'automne prochain. On sera environ à 50 % à l'intérieur du pays et 50 % à l'international l'an prochain. On a le temps de préparer les choses, parce que c'est 98 % plus tranquille que les autres années», calcule pour sa part Mme Morissette.

Chez Voyage Vasco, on croit que l'an prochain sera probablement aussi imprévisible que l'année qui s'achève et les moyens ont été mis en place pour ne pas pénaliser les clients.

«On a quelques réservations pour les vols internationaux en 2021, mais très peu. Les gens préfèrent attendre et c'est normal. On leur offre l'option d'annuler leur voyage jusqu'à trois heures avant le départ», souligne Mme Lavallée, qui mentionne que l'entreprise a reçu surtout des demandes pour des voyages en région au Québec ou encore pour l'Ouest canadien.

Même si elles effectuent au final peu de ventes, les agences de voyages demeurent ouvertes pour rassurer leur clientèle. Toutes sont d'accord: la sécurité des voyageurs prime sur le reste.

«On refuse des ventes parce qu'on sait que certains pays vont fermer leurs frontières à nouveau et on veut éviter que nos gens soient pris à l'étranger. On est là surtout pour leur permettre d'avoir de l'assistance, confie Nathalie Lahaie.

«La sécurité de nos clients est prioritaire. On s'assure qu'ils possèdent toute l'information pour prendre leur décision», ajoute Hélène Morissette.

«On offre davantage de plans d'assurances à nos clients, leur sécurité est notre priorité. On les avise et on les conseille sur les mesures. C'est beaucoup du cas par cas», conclut Maryse Lavallée.



› LES FESTIVALS DANS L'ŒIL DE NOS PHOTOGRAPHES

Les photographes des six journaux membres de la Coopérative nationale de l'information indépendante se sont donné un défi: s'imposer une thématique chaque semaine, en se détachant de l'actualité. Aujourd'hui, ils plongent dans leurs archives et vous présentent leurs plus belles images croquées pendant des festivals. Cette photo de Stéphane Lessard a été prise l'an dernier au Festival western de Saint-Tite. Pour découvrir le travail des photographes des autres régions, visitez *lenouvelliste.ca* ou téléchargez notre application gratuitement.

maxi

Vous trouvez moins cher ailleurs ? Parfait.
Montrez-nous un prix de la concurrence et nous l'égalerons*.

Imbattable. Point final.



*Certaines conditions s'appliquent, détails en magasin.

BILAN MI-MANDAT DES MINISTRES RÉGIONAUX

«L'importance de s'adapter et d'être à l'écoute»

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — «La pandémie a mis l'accent sur l'importance d'un politicien de s'adapter et d'être à l'écoute. C'est un défi extraordinaire.»

Voilà ce que retient, entre autres, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, de ses deux premières années de mandat qui furent marquées par le règlement du conflit à l'Aluminerie de Bécancour.

Comme membre du comité gouvernemental de relance économique, il rappelle les diverses mesures qui furent déployées au rythme du déconfinement des différents secteurs afin de permettre un retour au travail sécuritaire, et ce, avec le soutien de la Santé publique et de CNESST.

«La pandémie a exacerbé l'importance de faire de la bonne prévention en milieu de travail», a-t-il confié en entrevue. D'ailleurs, pour la seconde moitié du mandat, la modernisation du régime de santé-sécurité fait partie de ses priorités.

En réponse à la pandémie, il n'est pas peu fier des initiatives mises de l'avant telles que le Programme d'aide temporaire aux travailleurs, qui a permis de soutenir financièrement près de 12 000 citoyens en leur versant près de 13,4 millions de dollars, et le Programme d'actions concertées pour le maintien en emploi qui, doté d'un budget de 150 millions de dollars, aura permis à plus de 34 000 entreprises et à 197 000 personnes en emploi de bénéficier d'un soutien financier pour maintenir leurs activités pendant la pandémie

Par ailleurs, M. Boulet a initié un comité de vigie en relations du travail, au sein du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre, chargé notamment de surveiller de près l'évolution du télétravail.



Jean Boulet — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



Sonia LeBel — PHOTO : SYLVAIN MAYER

Outre les actions qui sont mises de l'avant pour soutenir le marché du travail dans le cadre de la reprise des activités économiques, le ministre poursuit son travail pour livrer des projets de loi.

Ainsi, après l'adoption des projets de loi sur l'équité salariale et sur le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic, soulignons l'étude en cours du projet de loi no 51 concernant le Régime québécois d'assurance parentale qui « va contribuer à améliorer le sort des familles et des parents au Québec».

«J'AI RÉUSSI À ATTEINDRE UN ÉQUILIBRE»

Pour la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, les deux dernières années lui auront permis d'apprendre à être députée et ministre en même temps. «J'ai réussi à atteindre un équilibre. Je suis sérieuse quand je dis que pour moi, mon rôle de députée passe avant. Je ne serais jamais ministre si je n'étais pas députée. Tous les vendredis sont consacrés au comté», affirme-t-elle.

Et son défi particulier était de bien s'implanter dans le comté de Champlain. «J'avais un lien d'attachement très personnel avec la Mauricie et la grande région de Trois-Rivières», se plaît-elle à raconter.

Comme ministre de la Justice, elle n'est pas peu fière d'avoir mis sur pied ce comité sur les agressions sexuelles, avec trois de ses collègues de l'opposition. «Le seul petit pincement au cœur quand on m'a demandé de relever le défi comme présidente du Conseil du trésor, c'est d'avoir dû passer le flambeau», avoue-t-elle au Nouvelliste.

«Ce que j'ai réussi à donner comme signature, c'est cette espèce de notion que la justice est plus large que juste la répression et les tribunaux», renchérit l'ancienne procureure en chef à la Commission Charbonneau.

Selon elle, «on avait repris le contrôle des délais judiciaires jusqu'au moment où la COVID a été déclenchée». «On était en train de faire le virage technologique qu'on a accéléré grandement avec la pandémie», fait remarquer celle qui se réjouit que le premier procès entièrement virtuel ait eu lieu à Trois-Rivières.

Et à son arrivée à la présidence du Conseil du trésor, elle dit avoir découvert «un univers juste assez déstabilisant pour être excitant».

«Les premiers mois de mon mandat ont été beaucoup consacrés à repenser le projet de loi 61, ses objectifs, ses finalités et ses moyens d'y arriver, ce qui a donné le projet de loi 66 qui est beaucoup plus centré sur l'accélération des infrastructures», rapporte Mme LeBel.

Son rôle consiste donc à voir «comment on peut atteindre l'objectif en minimisant les effets négatifs sur nos finances et trouver le juste équilibre». «L'année COVID, c'est une année de déficit. On est en urgence. Un jour, on va en sortir. On a aussi les yeux sur le futur», a-t-elle conclu.

LE MOT CACHÉ ANTIDOTE

Un nouveau jeu linguistique pour nos lecteurs

Depuis plusieurs années déjà, le Mot du jour Antidote est le rendez-vous quotidien des amoureux de la langue française. Grâce à lui, nous avons tous pu enrichir notre vocabulaire de noms, d'adjectifs, d'adverbes et de verbes dont nous ignorions parfois la signification, voire l'existence.

Dorénavant, nous vous proposons le Mot caché Antidote, un nouveau jeu quotidien où vous aurez à réordonner les lettres pour trouver le mot qui correspond à la définition. Exercez vos compétences au Scrabble et enrichissez vos connaissances de cruciverbiste avec ce défi ludique diffusé dans la section Jeux de notre application et dans notre édition papier le samedi.

AMUSEZ-VOUS BIEN !

R R E U L G A

, *verbe*

Définitions — [Marine] Détacher (un cordage). ◆ [Familier] Se débarrasser de.



Antidote 10

Le remède à tous vos mots.

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE LA **COOPÉRATIVE** NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

Projetons-nous dans l'avenir

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jmsalvet@lesoleil.com



Au gouvernement Legault, on s'est dit en début de semaine qu'en fermant plus que les bars et les salles à manger des restaurants, on allait lancer un message fort, frapper les esprits, secouer l'apathie et l'indolence dans la lutte contre la COVID-19.

«Moi, je pense que c'est dans cette perspective-là que le gouvernement l'a fait», croit d'ailleurs Horacio Arruda.

Toutes ces décisions sont politiques en fin de compte, nous a-t-il dit.

Bien sûr! Et c'est normal. Gouverner, c'est prendre des décisions. Qui accuserait-on s'il devait y avoir une nouvelle flambée de décès dans les prochaines semaines au Québec?

À la Santé publique de recommander; au gouvernement, ensuite, de prendre ses décisions en prenant en compte une multitude de variables et de facteurs. C'est sa responsabilité.

Il y a une dizaine de jours, le gouvernement essuyait une volée de bois vert. Les partis d'opposition s'étaient enhardis. Les actions et les messages gouvernementaux manquaient de clarté, entendait-on partout. Ils étaient incohérents, répétait-on.

Au cabinet du premier ministre, on s'est dit lundi qu'on agirait désormais de manière à éviter un tel procès public. La semaine a finalement ressemblé à la précédente pour le gouvernement.

Le premier ministre, son entourage et le ministre de la Santé, encore en discussion lundi, ont jugé que l'objectif de réduire les contacts sociaux serait considéré comme bancal si seuls les rassemblements privés ainsi que l'industrie de la restauration et des bars étaient visés dans les zones rouges.

On a estimé qu'il fallait adopter une approche englobant le secteur du divertissement et des loisirs pour bien marquer le coup entre l'essentiel et le non essentiel en temps de pandémie — des notions forcément relatives et toujours discutables, on en conviendra tous.

Ce n'est que quelques heures avant d'annoncer les lieux qui allaient devoir fermer leurs portes pendant 28 jours qu'on a formellement ajouté entre autres les salles de spectacles, les cinémas, les théâtres et les musées. La décision concernant les salles à manger des restaurants et les bars avait été actée la veille, dimanche.

La haute direction nationale de la Santé publique n'a pas elle-même dessiné ce périmètre d'intervention, mais elle était d'accord.

L'annonce est tombée lundi à 17h30.

Or, pour cette décision englobant le secteur culturel, le gouvernement a encore une fois été accusé d'incohérence. Précisément ce qu'il voulait éviter!

Chacun a rapidement pu dire pourquoi tel type d'activité et pas tel secteur. Pourquoi nous? Pourquoi pas eux?

Et plusieurs ont noté que très peu d'éclosions avaient été enregistrées (voire, pas) dans le milieu culturel.

Venue le lendemain, l'explication des «contacts prolongés» de François Legault n'a pas convaincu.

Les derniers jours ont offert un démenti à cette idée selon laquelle les messages gouvernementaux étaient embrouillés il y a une dizaine de jours en raison de l'absence de M. Legault, qui était en isolement.

Quoi comprendre? Tout simplement qu'à moins de tout fermer ou de tout laisser ouvert, les incohérences sont inévitables, ainsi qu'un certain manque de clarté, quel que soit le messager. Tout sera toujours plus imparfait que d'habitude en cette période.

Qui plus est, le tir gouvernemental devra être réajusté en permanence, ce qui ne participera pas toujours à la clarté immédiate des choses.

Chacun son degré d'indulgence en la matière. Il est à peu près inévitable qu'il existe des incohérences quant aux lieux ayant dû fermer temporairement leurs portes. Par contre, les autorités gouvernementales auraient pu faire beaucoup mieux dès le départ en ce qui a trait aux rassemblements de personnes, d'amis par exemple, dans un lieu public extérieur.

Il aurait dû être d'emblée plus compréhensible pour chacun de savoir ce qu'il peut ou ne peut pas faire à l'extérieur.



Au cabinet du premier ministre François Legault, on s'est dit lundi qu'on agirait désormais de manière à éviter un procès public. La semaine a finalement ressemblé à la précédente pour le gouvernement.
— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

PLUS DIFFICILE ENCORE?

Ne doutons pas que les décisions de cette semaine ont été difficiles à prendre. Elles ne vont pas sans coûts économiques, sociaux et humains. Aucun gouvernement ne peut se résoudre à aller jusque-là sans juger les raisons impérieuses.

Projetons-nous. Supposons que les mesures décrétées cette semaine puissent bel et bien être levées dans une vingtaine de jours. Serait-il par la suite encore plus difficile ou plus facile que ça ne l'a été cette semaine pour le gouvernement d'intervenir de nouveau de la sorte?

Le modèle de fermetures à la carte aura certes été rodé et aura gagné en précision avant un éventuel nouveau tour de vis. Il suffirait en quelque sorte de le réappliquer.

Mais les personnes directement concernées — propriétaires de bars et de restaurants, par exemple — l'accepteraient sans doute encore moins qu'aujourd'hui et de plus en plus de citoyens de bonne volonté seraient peut-être encore plus dubitatifs.

Une conclusion s'impose : soyons dès maintenant nombreux à garder en tête la nécessité d'agir individuellement de manière à protéger le système hospitalier; à faire en sorte que les autorités n'aient plus de décisions aussi difficiles à prendre. C'est ce que l'on peut faire de mieux.

APPEL D'OFFRES

CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

RECHERCHE MAISONS OU APPARTEMENTS À PROXIMITÉ DE L'HÔPITAL SAINTE-CROIX À DRUMMONDVILLE

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) désire effectuer la location d'unités d'habitation de type 4 ½, 5 ½ ou maison unifamiliale, afin d'héberger un maximum de 20 personnes, disponibles entre le 1er janvier et le 1er mars 2021, et répondant aux caractéristiques suivantes :

Localisation[1] : Dans un rayon approximatif de 2 kilomètres de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville, situé au 570, rue Heriot, Drummondville (Québec) J2B 1C1.

Configuration[2] : Unité d'habitation constituée d'un salon, d'une cuisine/salle à manger, de 2 à 4 chambres à coucher de dimension similaire et d'une ou deux salles de bain (si plus de 3 chambres à coucher).

Durée de location : 3 ans, accompagnés d'un renouvellement automatique annuel.

Caractéristiques générales et inclusion (services et articles), sans s'y limiter[3] :

- Semi-meublé : cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, micro-ondes, laveuse et sécheuse;
- Aucun tapis, insonorisé et au goût du jour;
- Autant d'espaces de stationnement pour automobile que le nombre de chambres à coucher du logement;
- Électricité, chauffage et eau chaude;
- Services d'Internet, câble et téléphonie incluant un appareil sans fil avec un minimum de 2 combinés;
- Déneigement et tonte de la pelouse;
- Entretien ménager aux 2 semaines;
- Articles et produits nettoyants pour le logement, incluant linges de table et linges à vaisselle;
- Entretiens et réparations usuelles.

[1,2,3] Les spécificités en lien avec la localisation, la configuration et les caractéristiques des unités d'habitation recherchées sont détaillées dans les documents d'appels d'offres.

Afin de se conformer aux exigences de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le CIUSSS MCQ doit procéder par la voie d'appel d'offres public, lequel doit être conforme avec la procédure établie par le Règlement sur la location d'immeubles par les établissements publics et les agences.

DANS CE CONTEXTE, LE CIUSSS MCQ LANCE L'APPEL D'OFFRES QUI SUIT : «Location résidentielle, secteur Drummondville» # 2020-1398A01

Si vous êtes intéressés par ce projet et possédez un minimum de deux unités d'habitation, vous pouvez vous procurer les documents d'appels d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : www.seao.ca. Prendre note que l'appel d'offres sera publié sur le site dès le 3 octobre 2020. À conditions équivalentes, le CIUSSS MCQ priorisera une location à un minimum de proposant afin d'optimiser la gestion contractuelle de ses ententes.

Pour toute information, veuillez communiquer avec Madame Nathalie Normandin
Services techniques
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du Québec
Tel. : 819 378-4083 poste 1441
Courriel : nathalie_normandin_chrtr@ssss.gouv.qc.ca

Québec

Avis public

**CET AVIS REMPLACE L'AVIS « ASSEMBLÉE PUBLIQUE »
PUBLIÉ DANS L'ÉDITION DU 30 SEPTEMBRE 2020 DE « L'HEBDO JOURNAL»**

Consultation écrite

District électoral des Forges

Avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 15 septembre 2020, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement nº 104 / 2020 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de créer les zones RS-8379-1, RS-8380-1 et RS-8380-2 à même une partie des zones RS-8355, RS-8378, RS-8379 et RS-8380, de modifier les caractéristiques des bâtiments principaux dans la zone RS-8378 et de modifier les usages autorisés dans la zone RS-8380.

2 Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière cidessous décrite.

DISPOSITIONS # 1 à 6

Objets :

- Modifier, dans la zone RS-8378 (résidentielle), les normes générales d'implantation des bâtiments principaux.
- Créer la zone RS-8379-1 (résidentielle) à même une partie des zones RS-8378 et RS8379 (résidentielles).
- Autoriser, dans la zone RS-8379-1 (résidentielle) l'usage de résidence unifamiliale, 1 logement : jumelé.
- Fixer, dans la zone RS-8379-1, (résidentielle), les normes générales d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux.
- Ajouter à la liste des usages autorisés dans la zone RS-8380 (résidentielle), l'usage de Résidence multifamiliale, 5 logements : isolé.
- Créer la zone RS-8380-1 (résidentielle) à même une partie des zones RS-8355, RS8378 et RS8379 (résidentielles).
- Ajouter à la liste des usages autorisés dans la zone RS-8380 (résidentielle), l'usage de Résidence multifamiliale, 5 logements : isolé.
- Autoriser, dans la zone RS-8380-1 (résidentielle) l'usage de Résidence multifamiliale, 4 logements : isolé.
- Fixer, dans la zone RS-8380-1 (résidentielle), les normes générales d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux.
- Créer la zone RS-8380-2 (résidentielle) à même une partie de la zone RS-8380 (résidentielle).
- Autoriser, dans la zone RS-8380-2 (résidentielle) l'usage de Résidence multifamiliale, 4 logements : isolé.
- Fixer, dans la zone RS-8380-2 (résidentielle), les normes générales d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux.

Zones visées :

RS-8355, RS-8378, RS-8379 et RS-8380.

Localisation des zones visées:

Les zones RS-8355, RS-8378, RS-8379 et RS-8380 (résidentielles) se situent approximativement le long du boulevard des Forges, entre la rue de la Sentinelle et la rue Davidson.

3 Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet de règlement aurait dû faire l'objet d'une assemblée publique. Cependant, en vertu de l'Arrêté numéro 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020, toute procédure autre que référendaire qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite, annoncé au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne; cette consultation écrite peut également remplacer la procédure en question, auquel cas elle est d'une durée de 15 jours.

4 En conséquence, l'assemblée publique de consultation est remplacée par une consultation écrite. Toute personne désirant obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières et émettre des commentaires sur ce projet de règlement doit acheminer ses questions par courrier postal à l'adresse ci-dessous ou par courriel à greffe@v3r.net, et ce, jusqu'au **20 octobre 2020 à 16h30**. Vous pouvez également contacter la soussignée en composant le 311 pour obtenir toutes informations sur la présente procédure de consultation écrite.

Une fois ce délai expiré, les commentaires recueillis seront portés à la connaissance du Conseil municipal qui devra décider s'il poursuit ou non la procédure de mise en vigueur de ce règlement. La décision du Conseil sera annoncée lors de la séance qu'il tiendra le **mardi 3 novembre 2020 à 19 h 00**.

5 Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

6 On peut consulter sur le site internet de la Ville au www.v3r.net ou en faisant une demande à greffe@v3r.net

- la description ou l'illustration des zones visées par le projet de règlement n° 104/2020;
- le projet de règlement n° 104/2020.

On peut également obtenir des précisions supplémentaires sur ce projet de règlement en prenant connaissance du document explicatif en cliquant sur l'onglet « document explicatif ».

Trois-Rivières, ce 3 octobre 2020

Mᵉ Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002

trois-rivières

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Claude MOREL**, en son vivant domicilié au 100, rue Dieppe, ville de Trois-Rivières (Québec), G8T 7Z1, est décédé le 30 mai 2020 à Trois-Rivières. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Carrier & Carrier Notaires Inc., au 56, rue Fusey, ville de Trois-Rivières (Québec), G8T 2T7

Paul CORBEIL, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Marcelle Moreau**, en son vivant résidant à Trois-Rivières, est décédée à Trois-Rivières, le 14 mai 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Emmanuelle Gagnon, notaire, au 506, rue Bonaventure, Trois-Rivières, province de Québec, G9A 2B4, Canada.

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

APPEL D'OFFRES OS-878

Équipements pour camion de fosses septiques pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès

La Régie demande des soumissions pour de l'équipements pour camion de fosses septiques pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès.

Le document d'appel d'offres doit être obtenu par le biais du système électronique d'appels d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement du Québec (www.seao.ca). Le document sera disponible à compter du 5 octobre 2020.

Les soumissions devront être déposées avant le 26 octobre 2020 à 11 h, au bureau de la Régie, situé au 400, boul. de la Gabelle, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'adresse précitée, après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

Pour information, veuillez communiquer avec monsieur Jules Leblanc, par téléphone : 819 373-3130, poste 244, ou par courriel : jleblanc@rgmrm.com.

La Régie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Stéphane Lemire
Greffier

Appels d'offres

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions qui doivent être déposées au bureau de la soussignée :

- **Mardi le 20 octobre 2020 avant 11 h 00 pour :**
  - **Boulevard Jean XXIII – Conversion des entrées électriques :** effectuer les travaux de remplacement de compteur électrique à 4 commerces suivant le projet d'enfouissement des réseaux aériens câblés dans le cadre du réaménagement d'une portion du boulevard Jean-XXIII. Les travaux comprennent également la réfection des surfaces endommagées ainsi que certains travaux connexes (contrat 6000-14-065D-05);
  - **Analyse de réduction des GES dans divers bâtiments :** des services professionnels pour réaliser une étude d'ingénierie préliminaire du bâtiment dans le but de définir les mesures potentielles de réduction de gaz à effet de serre de divers bâtiments. Elle permettra de présenter au bureau de gouvernance un plan d'investissement avec des cibles à atteindre (contrat 6000-20-013A-01).

Toutes les soumissions doivent être déposées au bureau de la soussignée situé au 1325, place de l'Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3, soit en les déposant dans la boite extérieure, accessible de 8 h 30 à 16 h 30 (verrouillée et inaccessible en dehors des heures mentionnées) identifiée « Dépôt de soumissions », adjacente à la porte d'entrée de l'hôtel de ville ou soit en les remettant à l'agent de sécurité à l'entrée de l'hôtel de ville avant 11 h 00 à la date prévue ci-dessus. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour, sera filmée et pourra être visionnée la même journée sur le site web de la Ville.

Les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du système électronique d'appels d'offres (sé@o) approuvé par le gouvernement du Québec, à l'adresse www.seao.ca, ou en communiquant avec l'un de ses représentants aux numéros de téléphone suivants : 1 866 669-7326 ou 1 514 856-6600. Le numéro du contrat ci-dessus mentionné doit alors être indiqué.

La Ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions reçues ni aucune de celles-ci. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Trois-Rivières, ce 3 octobre 2020.

Mᵉ Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière

trois-rivières

› ET ÇA ROULE À LA GABELLE!



Fermé pour une question de sécurité depuis le 11 juillet 2018 à la suite d'un accident entre un automobiliste et un piéton, le lien interrives de la Gabelle est maintenant rouvert. Le lien sera toutefois interdit d'accès à certains moments, jusqu'en novembre, en raison de travaux menés actuellement par Hydro-Québec sur son installation en exploitation. Pour les prochaines semaines, le lien sera donc ouvert du lundi au jeudi inclusivement de 6 h à 8 h le matin et de 16 h 30 à 23 h. Il sera temporairement interdit d'accès de 8 h à 16 h 30. Il sera également ouvert certains vendredis, au besoin. Le lien interrives sera aussi ouvert le samedi et le dimanche, de 6 h à 23 h. Qu'il y ait ou non des travaux, ce tronçon sera désormais toujours fermé pour tous les utilisateurs de 23 h à 6 h. Hydro-Québec prévient qu'elle peut fermer le lien sans préavis pour des besoins de maintenance ou lors de certaines conditions météorologiques particulières comme du verglas, par exemple. Les usagers pourront recevoir une notification au sujet du statut du lien grâce à l'application Carecity qui peut être téléchargée sur un téléphone intelligent. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **monsieur Robert LACOMBE**, en son vivant domicilié au 397, rue Neault, La Tuque (Québec), G9X 3R6, est décédé le 24 août 2020 à La Tuque. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la Loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Isabelle Filion, notaire, 819 523-8909.

À la suite de décès de **Jean-Guy JUTRAS**, en son vivant résident au 1595 rue Jacques Cartier, Trois-Rivières, Québec, G8Y 3E2, survenu le 22 décembre 2019, un inventaire des biens a été fait par la liquidatrice successorale, Lise Rousseau, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés en communiquant par écrit avec ledit liquidateur à l'adresse suivante : 1595, rue Jacques Cartier, Trois-Rivières Québec G8Y 3E2.
Donné ce 3 octobre 2020
Par Lise Rousseau.

ROY MÉTIVIER ROBERGE

SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est, par les présentes, donné que la SUCCESSION LUC VERVILLE, défunt domicilié en son vivant au 6915, rue De Saumur, TROIS-RIVIÈRES (Québec), a fait cession de ses biens le 29 septembre 2020.
La première assemblée des créanciers aura lieu le 16 octobre 2020 à 9:30 heures par conférence téléphonique.
Les créanciers qui désirent prendre part à la réunion devront quelques minutes avant le début de l'assemblée composer le 418 523 9698 (appel local) ou le 1888 447 0448. Le numéro de conférence à composer est le 6365182.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDIC
aux biens de
Succession Luc Verville

25, rue des Forges, bureau 316,
Trois-Rivières
Téléphone: 819 379-3585
Télécopieur: 819 375-6831

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

APPEL D'OFFRES OS-877

Levée de conteneurs et transport de matières recyclables

La Régie demande des soumissions pour la levée de conteneurs à chargement avant et le transport de matières recyclables.

Le document d'appel d'offres doit être obtenu par le biais du système électronique d'appels d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement du Québec (www.seao.ca). Le document sera disponible à compter du 5 octobre 2020.

Les soumissions devront être déposées **avant le 6 novembre 2020 à 11 h**, au bureau de la **Régie, situé au 400, boul. de la Gabelle, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0**. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'adresse précitée, après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

Pour information, veuillez communiquer avec monsieur Yves Groleau, par téléphone : 819 373-3130, poste 236, ou par courriel : ygroleau@rgmrm.com.

La Régie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Stéphane Lemire
Greffier

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
1515, rue Sainte-Marguerite, Case postale 100
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E7

ÉTATS FINANCIERS

Conformément à l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique, avis est donné que les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2020 du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy seront soumis pour adoption lors de la séance du conseil d'administration du 28 octobre 2020.
Le directeur général rendra public un résumé des états financiers le 19 octobre 2020.
Toute personne intéressée à se procurer ce résumé peut en faire la demande par courriel à sg@csduroy.qc.ca.

Donné à Trois-Rivières,
ce 3 octobre 2020

Élyse Giacomo,
Secrétaire générale

Québec

Avis public

CET AVIS REMPLACE L'AVIS « ASSEMBLÉE PUBLIQUE » PUBLIÉ DANS L'ÉDITION DU 30 SEPTEMBRE 2020 DE « L'HEBDO JOURNAL»

Consultation écrite

Districts électoraux de Marie-de-l'Incarnation et de La-Vérendrye

Avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 15 septembre 2020, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement nº 105 / 2020 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin de revoir certains usages et aires d'affectations du sol dans le noyau urbain central.

2 En résumé, ce projet vise à :

- Fixer un nouvel objectif qui est de valoriser et recycler certains grands bâtiments industriels existants afin de renforcer l'orientation visant à promouvoir et développer le noyau urbain central ainsi qu'un descriptif sommaire pour sa mise en œuvre;
- Identifier les grands bâtiments industriels à recycler et valoriser dans le noyau urbain central;
- Autoriser des activités industrielles légères et artisanales, sans limitation de superficie de plancher, dans les grands bâtiments industriels identifiés;
- Édicter que les activités industrielles légères et artisanales, autorisées dans les grands bâtiments industriels identifiés, devront être évaluées et encadrées au moyen d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;
- Autoriser l'agriculture urbaine en tant qu'usage compatible dans l'aire d'affectation du sol Centre-ville « CV »;
- Créer une nouvelle aire d'affectation du sol Urbaine centrale « UC » à même la totalité de l'aire d'affectation du sol d'origine Industrielle « IN », située approximativement au sud de l'intersection des rues Whitehead et Saint-Paul;
- Créer une nouvelle aire d'affectation du sol Urbaine centrale « UC » à même la totalité de l'aire d'affectation du sol d'origine Industrielle « IN », située approximativement à l'ouest de la rue Saint-Denis, entre la rue des Volontaires, au sud, et la ligne arrière des terrains ayant front sur la rue Bonaventure, au nord;

3 La première aire d'affectation du sol Industrielle « IN » visée par la modification réglementaire est située approximativement au sud de l'intersection des rues Whitehead et Saint-Paul.

La deuxième aire d'affectation du sol Industrielle « IN » visée par la modification réglementaire est située approximativement à l'ouest de la rue Saint-Denis, entre la rue des Volontaires, au sud, et la ligne arrière des terrains ayant front sur la rue Bonaventure, au nord.

L'aire d'affectation du sol Centre-ville « CV » visée par la modification réglementaire est située approximativement à l'est de la rue Champlain, entre les rues Saint-Antoine et Saint-Roch.

L'aire d'affectation du sol Commerciale locale « CL » visée par la modification réglementaire est située de part et d'autre du boulevard du Saint-Maurice, approximativement entre la ruelle Saint-Paul, au sud-ouest, et le parc de l'école Mauricie-English-Elementary-School, au nord-est.

4 Conformément à l'article 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet de règlement aurait dû faire l'objet d'une assemblée publique. Cependant, en vertu de l'Arrêté numéro 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020, toute procédure autre que référendaire qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite, annoncé au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne; cette consultation écrite peut également remplacer la procédure en question, auquel cas elle est d'une durée de 15 jours.

5 En conséquence, l'assemblée publique de consultation est remplacée par une consultation écrite. Toute personne désirant obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) de la Ville de Trois-Rivières et émettre des commentaires sur ce projet de règlement doit acheminer ses questions par courrier postal à l'adresse ci-dessous ou par courriel à greffe@v3r.net, et ce, jusqu'au **20 octobre 2020 à 16h30**. Vous pouvez également contacter la soussignée en composant le 311 pour obtenir toutes informations sur la présente procédure de consultation écrite.

Une fois ce délai expiré, les commentaires recueillis seront portés à la connaissance du Conseil municipal qui devra décider s'il poursuit ou non la procédure de mise en vigueur de ce règlement. La décision du Conseil sera annoncée lors de la séance qu'il tiendra le mardi **17 novembre 2020 à 19 h 00**.

6 On peut consulter le projet de règlement no 105/2020 sur le site internet de la Ville au www.v3r.net ou en faisant une demande à greffe@v3r.net

On peut également obtenir des précisions supplémentaires sur ce projet de règlement en prenant connaissance du document explicatif en cliquant sur l'onglet « document explicatif ».

Trois-Rivières, ce 3 octobre 2020.

Me Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002

trois-rivières

Accident mortel de VTT: l'alcool et la drogue pourraient être en cause

SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC (GD) — Un accident de VTT survenu jeudi en fin de journée à Saint-Roch-de-Mékinac a coûté la vie à un homme de 54 ans de Varennes. Le conducteur du véhicule sur lequel prenait place la victime pourrait être accusé de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort.

Claude Marchand de Varennes est décédé au centre hospitalier des suites de ses blessures après y avoir été transporté par ambulance.

L'accident s'est produit vers 17 h jeudi sur le chemin du Domaine Batchelder. Appelée sur les lieux, la Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour éclairer les circonstances de l'accident.

Selon les premières informations, il semblerait que le conducteur du VTT, un homme de 55 ans de Varennes, n'aurait pas tourné dans une courbe entraînant une sortie de route.

«Les deux occupants sont alors tombés dans un ravin», explique la sergente Éloïse Cossette, porte-parole de la SQ.

Également blessé dans l'accident, le conducteur du VTT aurait été sous l'influence d'alcool et de drogue, rapporte la SQ. Une analyse sanguine a été demandée et des accusations de conduite avec les capacités affaiblies pourraient être déposées contre lui.

Avis public

CET AVIS REMPLACE L'AVIS « ASSEMBLÉE PUBLIQUE » PUBLIÉ DANS L'ÉDITION DU 30 SEPTEMBRE 2020 DE « L'HEBDO JOURNAL»

Consultation écrite

District électoral de Marie-de-l'Incarnation

Avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 15 septembre 2020, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 106 / 2020 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin remplacer la zone IN-2548 par la zone CL-2548 et la zone IN-2426 par la zone CV-2426.

2 Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIONS # 1 À 5

Objets :

En concordance avec la modification au plan d'urbanisme :

- Créer la nouvelle zone CL-2548 (commercial local) à même la totalité de la zone d'origine IN-2548 (industrielle), située approximativement au sud de l'intersection des rues Whitehead et Saint-Paul.
- Créer la nouvelle zone CV-2426 (centre-ville) à même la totalité de la zone d'origine IN-2426 (industrielle), située approximativement à l'ouest de la rue Saint-Denis, entre la rue des Volontaires, au sud, et la ligne arrière des terrains ayant front sur la rue Bonaventure, au nord.
- Autoriser, dans la nouvelle zone CL-2548 (commerciale locale), des usages des catégories fondamentales Transports, communications et services publics (4), Commerciale (5), Services (6) et Culturelle, récréative et de loisirs (7).
- Autoriser, dans la nouvelle zone CV-2426 (centre-ville), des usages des catégories fondamentales Résidentielle (1), Commerciale (5) et Services (6).
- Fixer, dans les nouvelles zones CL-2548 (commerciale locale) et CV-2426 (centre-ville), les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux (mode d'implantation, marges de recul, hauteur, dimensions, superficie d'implantation et superficie de plancher).
- Transposer, dans la nouvelle zone CL-2548 (commerciale locale), les dispositions particulières relatives à l'entreposage et aux accès véhiculaires édictées dans la zone d'origine IN-2548 (Industrielle).
- Transposer, dans la nouvelle zone CV-2426 (centre-ville), les dispositions particulières relatives à l'affichage et à l'aménagement édictées dans la zone d'origine IN-2426 (Industrielle) et ajouter de nouvelles dispositions particulières relatives aux usages, constructions et équipements accessoires autorisés.
- Supprimer les dispositions relatives aux zones IN-2426 et IN-2548 (industrielles).
- Définir « agriculture urbaine ».

Zones visées :

IN-2548 et IN-2426.

Localisation des zones visées:

La zone d'origine IN-2548 (industrielle) visée par la modification réglementaire est située approximativement au sud de l'intersection des rues Whitehead et Saint-Paul.

La zone d'origine IN-2426 (industrielle) visée par la modification réglementaire est située approximativement à l'ouest de la rue Saint-Denis, entre la rue des Volontaires, au sud, et la ligne arrière des terrains ayant front sur la rue Bonaventure, au nord.

3 Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet de règlement aurait dû faire l'objet d'une assemblée publique. Cependant, en vertu de l'Arrêté numéro 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020, toute procédure autre que référendaire qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite, annoncé au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne; cette consultation écrite peut également remplacer la procédure en question, auquel cas elle est d'une durée de 15 jours.

4 En conséquence, l'assemblée publique de consultation est remplacée par une consultation écrite. Toute personne désirant obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières et émettre des commentaires sur ce projet de règlement doit acheminer ses questions par courrier postal à l'adresse ci-dessous ou par courriel à greffe@v3r.net, et ce, jusqu'au **20 octobre 2020 à 16h30**. Vous pouvez également contacter la soussignée en composant le 311 pour obtenir toutes informations sur la présente procédure de consultation écrite.

Une fois ce délai expiré, les commentaires recueillis seront portés à la connaissance du Conseil municipal qui devra décider s'il poursuit ou non la procédure de mise en vigueur de ce règlement. La décision du Conseil sera annoncée lors de la séance qu'il tiendra le mardi **17 novembre 2020 à 19 h 00**.

5 Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

6 On peut consulter sur le site internet de la Ville au www.v3r.net ou en faisant une demande à greffe@v3r.net

- la description ou l'illustration de la zone visée par le projet de règlement n° 106/2020;
- le projet de règlement n° 106/2020.

On peut également obtenir des précisions supplémentaires sur ce projet de règlement en prenant connaissance du document explicatif en cliquant sur l'onglet « document explicatif ».

Trois-Rivières, ce 3 octobre 2020.

Me Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002

trois-rivières

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que, suite au décès de **MADAME PAULINE NOËL**, en son vivant domiciliée au 481, rue Jutras à Trois-Rivières, province de Québec, G9A 3H7, survenu le 12 août 2020, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice successorale, **MADAME SYLVIE MERCIER**, le 24 septembre 2020 devant Me Marc Damphousse, notaire, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de **Me Marc Damphousse**, notaire, 240 Bonaventure, Trois-Rivières (Québec) G9A 2B1

Donnée à Trois-Rivières ce 24 septembre 2020

Sylvie Mercier, liquidatrice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Philippe Mc Murray, en son vivant domicilié au 435, rue Saint-Roch, Trois-Rivières (Québec), G9A 2L9, est décédé à Trois-Rivières le 30 septembre 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la Loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Charles Turner, notaire, au 2890, rue Bergeron, Saint-Paulin (Québec), J0K 3G0

Donné ce 26 septembre 2020 à Montréal.

Ève Mc Murray, liquidatrice
Charles Turner, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Mme Renée Milette** en son vivant domiciliée au Pavillon Chapleau, 185 rue Chapleau, Trois-Rivières Qc G8W 0L6, app. 847, est décédée à Trois-Rivières, le 14 mai 2020.
Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés chez Pierre St-Onge situé au 125, Bellemare, St-Étienne-des-Grès Qc G0X 2P0.
Donné ce 3 octobre 2020.
Pierre St-Onge, liquidateur.

CET AVIS REMPLACE L'AVIS « ASSEMBLÉE PUBLIQUE » PUBLIÉ DANS L'ÉDITION DU 30 SEPTEMBRE 2020 DE « L'HEBDO JOURNAL »

Avis public

Consultation écrite

District électoral de La-Vérendye

Avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 15 septembre 2020, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution nº C-2020-1013 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé aux 213 / 237 de la rue Saint-Antoine.

2 Cette résolution affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIF DE LA RÉSOLUTION

Objets :

- Autoriser un centre d'innovation en agroalimentaire, dans la zone CV-2432 (centre-ville), sur le lot 1 210 755 du cadastre du Québec, dans lequel seuls les usages suivants seraient permis:
  - 203 Industrie de la préparation des fruits et légumes;
  - 204 Industrie de produits laitiers;
  - 207 Industrie de produits de boulangerie et de pâtisserie;
  - 2081 Industrie de confiseries chocolatées;
  - 2084 Industrie de pâtes alimentaires;
  - 2085 Malterie;
  - 2086 Rizerie;
  - 2087 Industrie du thé et du café;
  - 2088 Industrie de croustilles, de bretzels et de maïs soufflé;
  - 2089 Autres industries de produits alimentaires;
  - 2092 Industrie d'alcools destinés à la consommation;
  - 2093 Industrie de la bière;
  - 2094 Industrie du vin et du cidre;
  - 2099 Autres industries de boissons;
  - Fabrication artisanale d'aliments et de boisson (inclus la transformation, la préparation, le conditionnement et l'emballage de la viande et autres aliments);
  - Production, essentiellement artisanale, et expérimentation de substrat pour la culture, d'amendement, de compost, de fertilisant biologique et autres;
  - 54 Vente au détail de produits d'alimentation;
  - 5811 Restaurant avec service complet (avec ou sans terrasse);
  - 5821 Établissement avec service de boissons alcoolisées (bar sans spectacles);
  - 5829 Autres établissements de débits de boissons alcoolisées;
  - 5921 Vente au détail de boissons alcoolisées (sans consommation sur place);
  - 5991 Vente au détail (fleuriste);
  - 6391 Service de recherche, de développement et d'essais;
  - 6392 Service de consultation en administration et en gestion des affaires;
  - 6534 Centre d'entraide et de ressources communautaires (incluant ressources d'hébergement, de meubles et d'alimentation);
  - 659 Autres services professionnels;
  - 6831 École de métiers (non intégrée aux polyvalentes);
  - 6839 Autres institutions de formation spécialisée (sont incluses les écoles de langues, de couture, d'arts martiaux, de combats et autres);
  - 6920 Fondations et organismes de charité;
  - 699 Autres services divers
  - 721 Autres lieux d'assemblée pour les loisirs;
  - 723 Aménagement public pour différentes activités;
  - 7424 Centre récréatif en général;
  - 7519 Autres centres d'activités touristiques;
  - 7631 Jardin communautaire;
  - Agriculture urbaine;
- Ne permettre la réalisation du projet particulier que sujet au respect des conditions suivantes :
  - . Le mode d'implantation du bâtiment principal doit être de type isolé, jumelé ou contigu.
  - . Les marges de recul avant, arrière et latérales minimales applicables au bâtiment principal sont de 0 mètre. Aucune marge de recul maximale n'est applicable.
  - . Les dispositions applicables aux usages et constructions à caractère commerciaux s'appliquent malgré la présence d'usages appartenant à toutes autres catégories fondamentales.
  - . Aucun aménagement de zone tampon ou d'aire d'isolement n'est exigé.
  - . L'aménagement de serres est autorisé sur le toit du bâtiment principal.
  - . L'aménagement de terrasses commerciales est autorisé sur le toit du bâtiment principal ainsi que dans toutes les cours.

Zone visée :

CV-2432.

Localisation de la zone visée

La zone CV-2432 (centre-ville) est approximativement située entre les rues Saint-Antoine, Champlain, Saint-Roch, Badeaux et l'axe du prolongement de la rue Badeaux.

3 Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet particulier aurait dû faire l'objet d'une assemblée publique. Cependant, en vertu de l'Arrêté numéro 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020, toute procédure autre que référendaire qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite, annoncé au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne; cette consultation écrite peut également remplacer la procédure en question, auquel cas elle est d'une durée de 15 jours.

4 En conséquence, l'assemblée publique de consultation est remplacée par une consultation écrite. Toute personne désirant obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier et émettre des commentaires sur cette demande doit acheminer ses questions par courrier postal à l'adresse ci-dessous ou par courriel à greffe@v3r.net, et ce, jusqu'au **20 octobre 2020 à 16h30**. Vous pouvez également contacter la soussignée en composant le 311 pour obtenir toutes informations sur la présente procédure de consultation écrite.

Une fois ce délai expiré, les commentaires recueillis seront portés à la connaissance du Conseil municipal qui devra décider s'il poursuit ou non la procédure de mise en vigueur de cette demande de projet d'autorisation d'un projet particulier. La décision du Conseil sera annoncée lors de la séance qu'il tiendra le mardi **17 novembre 2020 à 19 h 00**.

5 Cette résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

6 On peut consulter sur le site internet de la Ville au www.v3r.net ou en faisant une demande à greffe@v3r.net :

- la description ou l'illustration de la zone où est situé le lot visé par cette résolution n° C-2020-1013;
- la résolution n° C-2020-1013.

On peut également obtenir des précisions supplémentaires sur ce projet de règlement en prenant connaissance du document explicatif en cliquant sur l'onglet « document explicatif ».

Trois-Rivières, ce 3 octobre 2020.

Mᵉ Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002

trois-rivières

Nécrologie



Gérard (Ti-Noir) Abbott

1934 - 2020

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 22 septembre 2020, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Gérard (Ti-Noir) Abbott, époux de Lisette Therrien, fils de feu Maurice Abbott et de feu Simonne Grimard, demeurant à Trois-Rivières.

Afin de respecter les mesures imposées par la santé publique une brève visite vous est permise, tout en portant votre masque et en respectant la distanciation physique.
La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
le vendredi 9 octobre, jour des funérailles, à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole suivra à 15 h au Mémorial du Centre funéraire.
Considérant la capacité restreinte permise, nous vous recommandons d'y assister par diffusion web,
https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct
veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, à l'aube de 60 ans de mariage, Lisette Therrien; ses filles : Kathleen Abbott (feu Pierre Beaumier) (Francis Dubé), Marlen Abbott (Guy Jutras); sa petite-fille Karyanne Beaumier (Yan Levasseur); son petit-fils Alexandre Jutras (Julie Marien); sa belle-soeur et ses beaux-frères : Louise Dupont (feu Yvon Abbott), Maurice Therrien, Robert Therrien (feu Alice Bergeron), Réjean Therrien (feu Denise Young), Jean-Claude Martineau (feu Pierrette Therrien, Lise Perron); sa filleule Sylvie Martineau; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout spécialement sa grande famille de l'Hippodrome de Trois-Rivières.
L'ont précédé ses frères : Yvon et Raymond Abbott.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CLSC à domicile, tout particulièrement à M. Michel Romain et Divin Natoungua pour les bons soins prodigués.

Un merci spécial au personnel de l'Unité 5C du Centre hospitalier régional de même qu'aux Dres Roxanne D'Amours et Marie-Hélène Dubé.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec (1040, avenue Belvédère, Bureau 305, Québec, QC G1S 3G3) ou à la fondation de votre choix.

Rousseau Centre funéraire | Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com



Michel Désy

À son domicile de St-Séverin de Proulxville le 24 septembre 2020, à l'âge de 66 ans est décédé Michel Désy, fils de feu Germaine Jacob et Léo Désy.

Né d'une nombreuse et aimante famille, il laisse dans le deuil son fils Scott Désy, ses soeurs : Fernande, Georgette, Cécile, Gabrielle, Andrée et Réjeanne, son frère Pierre, son beau-frère Gilbert Mongrain, sa belle-soeur Solange Amyot, plusieurs autres parents, ses amis ainsi que la mère de son fils, Lise Lahaie.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

MONUMENTS BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRAGE AU CIMETIÈRE
lesmonumentsjeanboucher.ca



Daniel Ball

1958 - 2020

Paisiblement à son domicile de Longueuil, le 22 septembre 2020, est décédé à l'âge de 62 ans, M. Daniel Ball, conjoint de Jean-Claude Fortin, fils de feu Henri Ball et de feu Armandine Lepage, demeurant à Longueuil.

Afin de respecter les mesures imposées par la santé publique une brève visite vous est permise, tout en portant votre masque et en respectant la distanciation physique.
La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
le mercredi 7 octobre de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, jeudi 8 octobre, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole suivra à 11 h au Mémorial du Centre funéraire.
Considérant la capacité restreinte permise, nous vous recommandons d'y assister par diffusion web,
https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct
veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Il laisse dans le deuil, outre son conjoint Jean-Claude Fortin; son frère, ses soeurs et ses belles-soeurs : Roger Ball (Chantal Beaupré), Suzanne Ball, Johanne Ball et Anne Courtemanche (feu Henri Ball Jr); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel du CLSC ainsi que l'équipe de soins de l'Hôpital Pierre-Boucher.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne de la Croix-Rouge (6, Place du Commerce, Verdun, QC H3E 1P4).

Rousseau Centre funéraire | Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com



Eric Bergeron

1972 - 2020

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 19 septembre 2020, est décédé à l'âge de 47 ans, M. Eric Bergeron, conjoint de Mme Caroline Leblanc, fils de M. Gilles Bergeron et de Mme Pierrette Dufresne, demeurant à Trois-Rivières.

Afin de respecter les mesures imposées par la santé publique une brève visite vous est permise, tout en portant votre masque et en respectant la distanciation physique.
La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
le dimanche 11 octobre, jour des funérailles, à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole suivra à 15 h au Mémorial du Centre funéraire.
Considérant la capacité restreinte permise, nous vous recommandons d'y assister par diffusion web,
https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct
veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe.
Les cendres seront déposées au columbarium Rousseau.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe des 20 dernières années, Caroline Leblanc, sa fille adorée Daphnée Bergeron; ses parents : Gilles Bergeron et Pierrette Dufresne; son frère, ses belles-soeurs et son beau-frère : Louis Bergeron (Cynthia Lavergne), Kathy Leblanc (Kim Blouin); sa marraine Carole Bergeron (Gérard Desgagnés); sa tante Sylvie Dufresne (Pierre Denault); ses beaux-parents : Bertrand Leblanc et Diane Fontaine; son filleul, ses neveux et sa nièce : Justin Bergeron, Charles Bergeron, Jade Blouin et Antoine Blouin; ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dre Patricia Marchand ainsi qu'à toute l'équipe du service de soins palliatifs à domicile pour la qualité des services reçus et des soins prodigués à Eric.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de TroisRivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).

Rousseau Centre funéraire | Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com



Roland Cloutier

1926 - 2020

Au Centre d'hébergement Cloutier-du Rivage, le 26 septembre 2020, est décédé à l'âge de 93 ans et 11 mois, M. Roland Cloutier, époux de feu Marie-Claire Baril, fils de feu Germaine Chandonnet et de feu Aimé Cloutier, demeurant à Trois-Rivières.

Afin de respecter les mesures imposées par la santé publique une brève visite vous est permise, tout en portant votre masque et en respectant la distanciation physique.
La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
le vendredi 9 octobre, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Une liturgie de la Parole suivra à 13 h au Mémorial du Centre funéraire.
Considérant la capacité restreinte permise, nous vous recommandons d'y assister par diffusion web, https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, sa fille Lucie et son gendre Paul Dumas; sa petite-fille Julie Dumas; sa soeur Anita Cloutier (feu Rosaire St-Pierre); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédé ses soeurs : Claire (Raymond Lamarche), Fernande (Gaston Laliberté) ainsi que son frère Jules.
La famille désire témoigner sa reconnaissance aux membres du personnel du 5e étage du Centre d'hébergement Cloutier-du Rivage pour la qualité des services reçus et des soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don de votre choix.

Rousseau Centre funéraire | Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com



Mme Monique Désaulniers

1937 - 2020

Au Foyer Mgr Paquin, le 21 avril 2020, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Monique Désaulniers. Elle était l'épouse de feu M. Georges-Arthur Désaulniers et la fille de feu M. Joseph Désaulniers et de feu Mme Geneviève Cloutier.
Elle demeurait à St-Tite.

La famille recevra parents et ami(e)s, et ce, dans le respect des mesures gouvernementales (port du masque obligatoire et distanciation) à la Coopérative Funéraire de la Mauricie Mékinac
216, Route 153, St-Tite, G0X 3H0
Heures d'accueil : le samedi 10 octobre à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu à 15 h 30 à la Chapelle de la Coopérative.
L'inhumation suivra au cimetière de St-Tite

Elle laisse dans le deuil sa fille Annie (Ghislain Côté) et son fils Éric (Linda Morais); ses petits-enfants : Mathis et Justine Désaulniers, Maïka Côté; ses frères et soeurs : Camil (Denise Paquin), Denise (feu Léo Charrette), Marie-Reine, René (Monique Naud), Gisèle, Gilles (Nicole Gervais), Yvon, feu Marcel (Pierrette Trépanier); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Martin Désaulniers (Jeannine Jacob), Isabelle Désaulniers (feu Jacques Marchand), Lionel Désaulniers (Margot Boucher), Sr Jeannine fdj. L'ont précédée : Victoire Désaulniers (Constant Naud), Eugène Désaulniers (Thérèse Vézina), Paul-Aimé Désaulniers (Jeannine Carignan), Henriette Désaulniers (Claude Thibeault).
La famille tient à remercier tout le personnel et les bénévoles du Foyer Mgr Paquin de St-Tite.
Renseignements: 418 365-1480 - Courriel: mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie | Coopérative Funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com



Jean-Claude Dubois

1931 - 2020

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès, le 27 septembre 2020, à l'âge de 89 ans et 4 mois, de monsieur Jean-Claude Dubois, conjoint de madame Pauline Juneau. Il était le fils de feu madame Ewilda Cossette et de feu monsieur Henri-J Dubois. Il demeurait à Beaupré.
Il est allé rejoindre ses soeurs : feu Émilienne (feu Jean Piché), feu Imelda, feu Laurence (feu Gaston Trépanier) et son frère, feu George (feu Pauline Arvisais), feu Angéla (feu Jean-Jacques Rivard). Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Uschi), Pierre, Louise et Alain (Nathalie); ses petits-enfants : Yanek, Élie, Eugénie, Alexandre, Ève, Étienne, Luce et Willem; sa soeur Irène (Jean-Guy Boulanger) ainsi que plusieurs neveux et nièces.
Nous tenons à remercier le personnel de la résidence les Jardins de la Côte et celui de l'unité des soins palliatifs de l'hôpital de Sainte-Anne de Beaupré pour les soins offerts.
En raison des circonstances actuelles en lien avec la pandémie, la cérémonie qui se tiendra dans la municipalité du Lac-à-la-Tortue aura lieu ultérieurement. Les détails seront communiqués dès que possible.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital de Sainte-Anne de Beaupré https://www.jedonneenligne.org/fondationhsab/DIM/
Il été confié à la :

Coopérative funéraire des Deux Rives :
Centre funéraire Côte-de-Beaupré
Informations : 418-827-4683 Envoi de message de sympathie
Télécopieur : 418-827-6105 www.coopfuneraire2rives.com

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES | Coopérative funéraire des Deux Rives | 418.688.2411 www.coopfuneraire2rives.com



Mme Fernande Bournival Déziel

Après trois semaines aux soins palliatifs au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie à Shawinigan-Sud, le 27 septembre 2020, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Fernande Bournival, épouse de feu M. Dominique Déziel, demeurant à Charette.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Régionale Richard
140, rue St-Aimé
à Louiseville.

Heures d'accueil : le samedi 3 octobre 2020 de 19 h à 21 h;
le dimanche 4 octobre, jour de la cérémonie, à partir de 10 h 30.

La liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 4 octobre 2020 à 12 h en la chapelle de la Maison funéraire.
La cérémonie sera diffusée en ligne, veuillez contacter la maison funéraire afin d'obtenir le lien pour y assister.

L'inhumation suivra au cimetière paroissial de St-Sévère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Gaston, Réjean (Danielle Gélinas), Pauline (Gaston Gélinas), René, Johanne (Michel Roy), Hélène (Gaston Lemay), Gilles (Lyne Michaud), Sylvie, Lucie (Raymond Allard), Jean-Yves (Lise Jean); ses 16 petits-enfants, 12 arrière-petits-enfants, 2 arrière-arrière-petits-enfants; ses frères : feu Fernando Bournival (feu Rollande Landry), Maurice Bournival (Carmen Lamy); sa soeur Clémence Bournival (feu Charles Descôteaux); ses filleul(e)s: Josiane, François et Alain, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont sa meilleure amie et voisine Mme Marie-Paule Gélinas Arvisais.

Un gros merci à Danielle Gélinas pour ses bons soins.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel des soins palliatifs au 4e étage pour les bons soins prodigués et toutes les petites attentions pour notre maman.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Richard Maison Funéraire | condoleances@richardphilibert.ca www.richardphilibert.ca | Téléphone : 819 228.4822 Télécopieur : 819 228.3653



AVIS DE DÉCÈS

Mme Gwen Austin Ritchie

1932-2020

Autrefois de Trois-Rivières et demeurant à Tacoma Wa.U.S.A est décédée le 25 septembre 2020 à l'âge de 88 ans et 10 mois Gwen Austin Ritchie épouse de feu John Ritchie.

Elle était la fille de feu Oda Marie Schaupp et de feu Alphonse Austin.

Elle laisse dans le deuil sa fille Kathy (Jeff Turner), son fils Ricky, ses petits-enfants Jacob et Jared, son frère Rickey Austin (Lucie Rivard) ainsi que neveux et nièces.

Une célébration de la parole aura lieu à Tacoma.



Soeur Françoise Poisson sasv

1924 - 2020

Au Pavillon Sainte-Marie de Nicolet, le 24 septembre 2020, est décédée à l'âge de 96 ans, dont 75 ans de vie religieuse, Soeur Françoise Poisson (en religion soeur Françoise-du-Sauveur) des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, fille de feu Maurice Poisson et de feu Antoinette Moras.
Elle était originaire de Trois-Rivières.

C'est le mercredi, 30 septembre dernier, que les religieuses du Pavillon Ste-Marie ont célébré ses funérailles dans la plus stricte intimité.
L'inhumation a eu lieu au cimetière des Soeurs de l'Assomption à Nicolet.

La défunte laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, sa soeur Marthe ainsi que des neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et anciennes élèves.

J.N. ROUSSEAU | Centre funéraire J.N. Rousseau courriel : info@jnrousseau.com | Téléphone : 819.293.4511 Télécopieur : 819.293.8212 www.jnrousseau.com



M. Luc Fafard

1950 - 2020

Au Centre de services Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 18 septembre 2020, est décédé à l'âge de 70 ans, M. Luc Fafard, époux de Francine Samson, demeurant à Louiseville.

Une rencontre familiale intime a eu lieu afin de commémorer le départ de Luc.
Les cendres ont été déposées au columbarium de la Maison funéraire St-Louis de Louiseville.

M. Fafard laisse dans le deuil son épouse Francine, sa fille Isabelle Fafard (Éric Bordeleau); ses petits-fils : Raphael Bordeleau (Émy Carbonneau), Alexis Bordeleau (Ambre Couturier); sa mère Jeannine Pichette (feu Gilbert Fafard); sa soeur Diane Fafard (feu Paul Burman); son beau-frère et sa belle-soeur : Daniel Samson (Suzanne Ross) ainsi que sa filleule Magalie Samson de même que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

Vos dons à la société canadienne du cancer seraient appréciés.

Direction par Maison funéraire St-Louis, 30, rue St-Marc, Louiseville, J5V 2E5

St-Louis Maison funéraire | Maison funéraire St-Louis | condoleances@maisonstlouis.ca | www.maisonstlouis.ca | Renseignements : 819 228.3335 | Télécopieur : 819.228.3345



Mme Jeannine Julien

1926 - 2020

À la résidence Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 24 septembre 2020, est décédée à l'âge de 94 ans, Mlle Jeannine Julien, fille de feu Ursule Bergeron et de feu Henri Julien.

Tout en respectant les mesures de distanciation sociale et la consigne du port obligatoire du masque, la famille recevra les condoléances à la Maison funéraire St-Louis 2711 rue Laflèche, St-Paulin, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu en l'église de St-Paulin le samedi 10 octobre 2020 à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de St-Paulin.

L'ont précédé ses frères et soeurs : Aurélien, Romuald, Jérôme, Mariette, Gisèle et Reina.
Elle laisse dans le deuil ses frères : Roger (feu Cécile Gélinas), Léo-Paul (feu Andrée Morrissette) et Henri-Jean (Pierrette Hamelin); sa belle-soeur Anita Diamond (feu Aurélien Julien) ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Un merci spécial à ses nièces Johanne et Hélène pour l'accompagnement durant les dernières années de sa vie. De plus, la famille tient à remercier chaleureusement la résidence Avellin-Dalcourt et son personnel pour leur dévouement.

St-Louis Maison funéraire | Maison funéraire St-Louis | condoleances@maisonstlouis.ca | www.maisonstlouis.ca | Renseignements : 819 296.3962 | Télécopieur : 819.228.3345



Renée Nadeau Fréchette

1925 - 2020

Paisiblement au Centre Laflèche de Shawinigan, le 9 avril 2020, est décédée à l'âge de 95 ans Mme Renée Nadeau, épouse de feu Léo-Paul Fréchette. Elle laisse dans le deuil ses 3 filles : Carole, Hélène (Jean Gaudreau) et Danielle (Denys Massicotte); ses 2 petits-fils adorés : Raphaël Ducharme (Marie-Elaine Mineau Chartrand) et Julien Ducharme (Janie Leblanc); ses 5 arrière-petits-enfants : Théo, Laurent, Hubert, Émile et Estelle; ses soeurs : Micheline (feu Raoul Bourdages) et Ruth (feu Renald Massicotte); sa belle-soeur Violette Fréchette, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'Unité 4 et aux bénévoles du Centre Laflèche pour leur grand dévouement. Un merci tout spécial à Sabrina « notre petite perle ».

Les funérailles seront célébrées dans la plus stricte intimité considérant la situation sanitaire actuelle liée à la COVID 19.
Les services professionnels ont été confiés au
Complexe Funéraire Pellerin, Lacoste & McGraw
599, Avenue de Grand-Mère
Shawinigan, QC
Pour renseignements : 819 538-3388 Télécopieur : 819 538-0110 Courriel : salonpellerin@cgocable.ca
www.complexefunerairepellerin.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

COMPLEXE FUNÉRAIRE PELLERIN Lacoste & McGraw inc. | Complexe funéraire Pellerin | 819.538.3388 | www.complexefunerairepellerin.com



Irène Leblanc Bellerive

1941 - 2020

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 27 septembre 2020, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Irène Leblanc, épouse de M. Jean Bellerive, fille de feu Blanche Fleury et de feu Émile Leblanc, demeurant à Trois-Rivières.

**Afin de respecter les mesures imposées par la santé publique une brève visite vous est permise, tout en portant votre masque et en respectant la distanciation physique.
La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
le samedi 3 octobre, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Une liturgie de la Parole suivra à 13 h au Mémorial du Centre funéraire.
Considérant la capacité restreinte permise, nous vous recommandons d'y assister par diffusion web, https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.**

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Jean Bellerive, ses enfants : Jean-Pierre (Caroline Denis), Jean-Guy (Genesis Hichez-Caraballo) et Mario (Isabelle Lavoie); ses petits-enfants : Amélie, Charles-Émile, Sandrine, Geilyn-Victoria, Olivier et Jasmin; ses arrière-petits-enfants : Louis et Rose; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : Gilles Leblanc (feu Cécile Cloutier), Jean-Guy Leblanc (Suzanne Laneuville), Laurier Leblanc (Suzanne Roux), Louise Leblanc (feu Jean-Claude Cossette), Achille Leblanc (Diane Vallée), Lise Bellerive (Jocelyn Bellerive), Marguerite Bellerive (Jean-Guy Provencher), Réal Bellerive (Hélène St-Arneault), Michel Bellerive (Yolande Thiffeault); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

L'ont précédée, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et sa belle-soeur : Léo, Hervé, Rita, Doris (Roger Arsenault), Pauline (Léon Bellefeuille) et Florent (Claudette Charest).

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du service de soutien à domicile du CLSC Laviolette, plus particulièrement à Michael Bourgeois, travailleur social ainsi qu'à Jocelyne qui assurait des soins personnels de qualité.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à Diabète Québec (8550, boul. Pie IX, suite 300, Montréal, QC H1Z 4G2).

Rousseau Centre funéraire | Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 | www.centrerousseau.com



M. Roland Gignac

1946 - 2020

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 26 septembre 2020, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Roland Gignac, fils de feu Armande Beaumier et feu Moïse Gignac, demeurant à Trois-Rivières.

En raison de la pandémie actuelle, une cérémonie aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Fernande Lauzière; ses fils : José et Jordan; sa petite-fille adorée Leah; sa soeur et son frère : Jeanne et Michel; ses beaux-frère et ses belles-soeurs : Gaétane, Raymond (Francine Dubois), Joselle (Jacques Landry), Christiane (François Demers) et Rock ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

**Renseignements : 819 378-3838
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site internet : www.richardphilibert.ca**

Richard Philibert Maison Funéraire | condoleances@richardphilibert.ca www.richardphilibert.ca | Téléphone : 819.378.3838 | Télécopieur : 819 375.8146

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
sans frais 1 877 507-5051
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
monumentstrudel@cgocable.ca
LES MONUMENTS Trudel INC.
MANUFACTURIER DE MONUMENTS



Jean-Marie Lacroix

Au CIUSSS MCQ-Centre Roland Leclerc de Trois-Rivières, le mardi 29 septembre 2020, est décédé à l'âge de 78 ans, M. Jean-Marie Lacroix, époux de Mme Pauline Dubois, demeurant à Trois-Rivières.

Tout en respectant les normes de distanciation sociale et du port du masque, la famille vous accueillera au :
Centre Funéraire Châteaudun
971, boul. Thibeau, Trois-Rivières, QC, G8T 7B1
le vendredi 9 octobre 2020 à partir de 12 h.
La liturgie de la Parole sera célébrée à 13 h 30 à la chapelle Châteaudun.
Cependant, le nombre de personnes présentes à l'intérieur de la chapelle devant être limité, les membres de la famille et les ami(e)s auront priorité.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Narcisse à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Pauline Dubois; ses filles : Johanne Lacroix et Isabelle Lacroix (Robert Jr Descôteaux); ses frères et soeurs : Sr Ghislaine Lacroix f.j., Marcel Lacroix (feu Lise Dion), Lorraine Lacroix (Jean-Pierre Hamelin) et Thérèse Lacroix (Louis-Marie Martin); ses beaux-frères et sa belle-soeur: Normand Dubois (Estèle Fraser), Michel Dubois (Ghislaine Cossette) et Suzanne Dubois (Jacques Fisette) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel du Centre Roland Leclerc pour l'attention et les bons soins qu'il a su offrir à M. Lacroix.

Pour renseignements : Groupe Garneau Thanatologue, 819 375-2414, infotr@groupegarneau.com
Entreprise certifiée Distinction membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

GROUPE Garneau THANATOLOGUE — Châteaudun | 819.375.2414 www.groupegarneau.com



M. Yves L'Heureux

Entouré des siens au CIUSSS MCQ HCM de Shawinigan, le 27 septembre 2020 est décédé M. Yves L'Heureux, à l'âge de 74 ans, conjoint de Mme Yolande Milette et fils de feu Jean-Marie L'Heureux et de feu Anita St-Arneault.

La famille accueillera parents et ami(e)s dans le respect des règles gouvernementales, soit le port du masque obligatoire et la distanciation au
Complexe Funéraire Pellerin, Lacoste & McGraw
599, Avenue de Grand-Mère, Shawinigan, QC
Heures d'accueil le vendredi 2 octobre 2020 de 14 h à 17 h et samedi, jour de la célébration, à partir de 11 h 30.
La célébration en chapelle aura lieu pour la famille et amis proches seulement le samedi 3 octobre 2020 à 13 h 30.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière St-Théophile.

L'a précédé son épouse Louise Maurais. Il laisse dans le deuil sa conjointe Mme Yolande Milette; ses enfants : Martine L'Heureux et David L'Heureux (Marie-Hélène Boulet); ses petits-enfants : Maude et Audrey Germain; ses frères et ses soeurs: Jacques L'Heureux (Lise Trépanier), Gaétan L'Heureux (Denise Thiffeault), Denis L'Heureux (Hélène Aubry), Claudette L'Heureux et Renée L'Heureux ainsi que les membres de la famille Milette, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire remercier Dre Rachel Bourgault, Dre Charlotte Jolicoeur, l'équipe du CLSC de Shawinigan et le personnel des soins palliatifs du HCM pour les bons soins.

Pour renseignement : 819 538-3388 / Télécopieur : 819 538-0110 / Courriel : salonpellerin@cgocable.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

COMPLEXE FUNÉRAIRE PELLERIN Lacoste & McGraw inc. — Complexe funéraire Pellerin | 819.538.3388 www.complexefunerairepellerin.com



Gaetan Naud

1946 - 2020

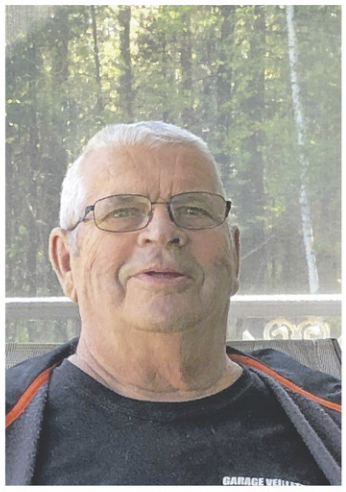
Au Centre d'hébergement Sylvie Lespérance de Saint-Charles Borromée, le 25 septembre 2020, est décédé à l'âge de 74 ans et 1 mois, M. Gaétan Naud, retraité de Radio-Canada, fils de feu Jacqueline Cloutier et de feu Joachim Naud, natif de Sainte-Thècle.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon funéraire St-Amand et fils Ltée
281, rue Dupont
Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
le mercredi 21 octobre 2020 à partir de 13 heures.
Une cérémonie de recueillement aura lieu le mercredi 21 octobre 2020 à 14 heures au salon funéraire.

M. Naud laisse dans le deuil son frère et sa soeur : Roger Naud de Gatineau, Louise Naud (Paul Littleton) de Saint-Charles-Borromée; ses tantes : Lilianne Cloutier, SP, Lise Lehoux (feu Charles Cloutier); son neveu, sa nièce et filleule : Patrice Naud, Karine Naud (Jean-Philippe Bédard), sa petite-nièce, Emy Naud Roy ainsi que plusieurs cousins et cousines dont ceux avec qui il a grandi : Luc Lafrance, Renald Naud et Jacques Naud; ses deux grands amis : Robert Saby, Jean-Pierre Cléroux et leur conjointe.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à Nathalie Fiset et son équipe du Centre d'hébergement Sylvie Lespérance pour leur patience et leurs bons soins.

Renseignements : 418 289-2411 Courriel : stamandetfils@globetrotter.net
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire St-Amand — Salon funéraire St-Amand | 418.289.2411 stamandetfils@globetrotter.net



M. Raynald Naud

1941 - 2020

À la Maison Aline-Chrétien, est décédé le 23 septembre 2020, entouré d'amour et de paix monsieur Raynald Naud.
Il était âgé de 79 ans, conjoint de madame Suzanne Perreault, fils de feu monsieur Gérard Naud et de feu madame Angèle Vézina, natif de St-Joseph de Mékinac.

M. Naud a été confié à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan, (secteur Grand-Mère), G9T 2J5

Selon ses volontés et compte tenu des circonstances, l'inhumation et la cérémonie se feront seulement l'année prochaine à son premier anniversaire.
Les détails suivront et le tout se fera à St-Joseph de Mékinac.

L'a précédé sa soeur Huguette (feu Émile Mongrain).
Il laisse dans le deuil son épouse Suzanne; ses enfants : Lysane (Christian Veillette) et Pierre; ses petits-enfants : Mickael Naud et Tommy Légaré; ses frères et sa soeur : Jean-Marc (feu Huguette Bordeleau), Alain (feu Marie-France Piché), André (Nathalie Grenier) et Carmen (feu Serge Grimard); ses belles-soeurs et beaux-frères : feu Jacqueline, France (Michel Gauthier) et Johanne (Gilles Lemay) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier Dr Bégin et Dr Perron pour les bons soins et l'humanité de même que les professionnels du CLSC de Shawinigan. Selon la volonté de notre père, nous souhaitons faire une mention exceptionnelle à la Maison Aline-Chrétien. Une maison dont nous découvrons l'importance que lorsque nous avons les deux pieds dedans « Vous êtes des ANGES ». Cette maison ne peut malheureusement exister sans vos dons (https://maisonalinechretien.com/) ou par la poste au 90, Terrasse Cascade, Shawinigan, G9P 2V3.

Renseignements : 819 538-8555 / Télécopieur : 819 537-8829 / Courriel: mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie — Coopérative Funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com



Robert "Bob" Thibeault

1939 - 2020

Au Centre d'hébergement du Piedmont, le 30 septembre 2020, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Robert "Bob" Thibeault, époux de feu Angèle Loranger, fils de feu Jane Spencer et de feu Clément Thibeault, demeurant à St-Gabriel de Brandon, anciennement de Trois-Rivières.

Afin de respecter les mesures imposées par la santé publique une brève visite vous est permise, tout en portant votre masque et en respectant la distanciation physique.
La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
le dimanche 4 octobre, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole suivra à 11 h au Mémorial du Centre funéraire.
Considérant la capacité restreinte permise, nous vous recommandons d'y assister par diffusion web, https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe.
L'inhumation aura lieu au cimetière Forest Hill.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : Mark (Nancy Lafrenière) et Daniel (Julie Hamel); ses petits-fils adorés : Matthew Thibeault et Youri Thibeault; ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs : Louise Thibeault (feu Jean Bédard), Margot Thibeault (Denis Longpré), Carol Thibeault (André Bouffard) et Norman Thibeault, Léon Loranger (Jeanne Lacroix), Maurice Loranger (feu Marie-Laure Noël), Céline Mongrain (feu Gilbert Loranger); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance aux membres du personnel de l'Unité de soins palliatifs du Centre d'hébergement du Piedmont de St-Jean-de-Matha pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation canadienne du rein (2300, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, QC H3H 2R5).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com

Claude Paris



À Fortierville, le 26 septembre 2020, est décédé à l'âge de 81 ans, Monsieur Claude Paris, époux de Madame Cécile Morais. Il était le fils de feu Madame Bibiane Morissette et feu Monsieur Lionel Paris.

Outre son épouse, Madame Cécile Morais, il laisse dans le deuil ses enfants : Jocelin, Ginette (Alain Baril), Jean-René (Sylvie Huot) et Chantal (Yves Carrière); ses petits-enfants : Sébastien (Sabrina Daigle), Alexandre, Marie-Eve, Valérie, Frédéric (Ashley Solorzano), Nikolas (Magaly Dormoy) et Samuel; son arrière-petit-fils Arthur Carrière; ses frères et soeurs : Denis (Louisette Demers), feu Lorraine, Louisette, Richard (Colette St-Onge) et Francine (Denis Boutin).

Il laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Morais: Gérard (Jeanne D'Arc Vincent), Jeanne (Ami Goguen), Augustin (feu Yvette Duguay), Marcel, Éloi (feu Géraldine Carter), Jean-Baptiste (Francine Arsenault), Alma (Alban Plourde), Maria (Théophile Pitre), Thérèse (Zenon Normand), Lorraine (feu André Tourville) et Léo (Simone Bastarache), ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.

La famille vous accueillera pour les condoléances en l'église de Sainte-Sophie-deLévrard le samedi 10 octobre 2020, à compter de 12 h 30. Les funérailles seront célébrées au même endroit à 14 h. Vu les circonstances, nous vous invitons à respecter les mesures préventives de distanciation physique incluant le port du masque obligatoire.

Des remerciements très sincères sont adressés au personnel soignant du CHSLD de Fortierville, unité des soins palliatifs, pour l'accompagnement professionnel et les bons soins prodigués à Claude.

Étant donné que Claude a été un travailleur à l'emploi du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine pendant 39 ans, la famille vous invite à faire un don à la Fondation CHU Sainte-Justine.

GD GRÉGOIRE DESROCHERS

Centre funéraire Grégoire & Desrochers
Téléphone : 819 752-5131
www.gregoiredesrochers.com

Mme Lise Roberge



1934 - 2020

Au CIUSSS MCQ-Centre Christ-Roi de Nicolet, le 29 septembre 2020, est décédée à l'âge de 86 ans, Mme Lise Roberge, épouse de feu Bernard Lupien, demeurant à Nicolet.

L'inhumation aura lieu le samedi 3 octobre 2020 à 10 h au cimetière de Nicolet.

Elle laisse dans le deuil son fils Jean; ses soeurs et frères : Colette (feu Jean-Louis Charland), feu Marcel (Huguette Hamel), Jean-Guy (Pierrette Lemaire), feu Jacques (Monique Mailhot), Michel (feu Marguerite Mailhot), Nicole (feu Jocelyn Ledoux), Gilles, Raymonde (Jacques Boisvert), André, Sonia (feu Jean-Marie Blais), Joane (Michel Dubuc) et Sylvie Vincent (Bernard Beauchemin); ses belles-soeurs et beaux-frères : Marcelle Lupien (André Roy), Sr Marthe Lupien sasv, Raymond Lupien (feu Jeannine Gaudet), Suzanne Lupien (feu Jean-Guy Blanchet), André Lupien (feu Aline Tousignant) et feu Guy Lupien (Albertine Houle) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier Dre Julie Thibault et le personnel du 3e étage du Centre Christ-Roi de Nicolet pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Société Alzheimer de la Mauricie (Maison Carpe Diem).

J.N. ROUSSEAU

Centre funéraire J.N. Rousseau
courriel : info@jnrousseau.com

Téléphone : 819.293.4511
Télécopieur : 819.293.8212
www.jnrousseau.com

Madeleine Poulin Gélinas



À la Résidence La Belle Époque de Trois-Rivières, le 27 septembre 2020, est décédée Mme Madeleine Poulin, épouse de feu Marcel Gélinas, demeurant à Trois-Rivières. Elle était fondatrice des Galeries Gélinas avec son époux.

Afin de respecter les mesures imposées par la santé publique une brève visite vous est permise, tout en portant votre masque et en respectant la distanciation physique.
La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
le samedi 10 octobre, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole suivra à 11 h au Mémorial du Centre funéraire.
Considérant la capacité restreinte permise, nous vous recommandons d'y assister par diffusion web, https://www.centrerousseau.com/services-offerts/ceremonie-en-direct veuillez communiquer avec la famille pour l'obtention du mot de passe.
L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil, sa fille Suzanne Gélinas (François Plante); ses petites-filles : Marie-Michèle Dumont (Antoine Bélanger), Janick Dumont (Ange Barrett); son arrière-petite-fille Éliane Bélanger; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Laurent Poulin (Angèle), Pierrette Poulin (feu Paul-André), Louise Poulin, Marie-Berthe (feu Alphonse Poulin), Noëlla (feu Lucien Poulin); ainsi que tous les membres de la famille Gélinas, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, de nombreux ami(e)s et sa clientèle des Galeries Gélinas.

L'ont précédée son fils Jean-Pierre Gélinas et sa soeur Lucie Poulin.

Suzanne désire témoigner sa reconnaissance à Lise Bergeron et Jean Gagnon pour les attentions et l'accompagnement durant toutes ces années.

Rousseau Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com

Mme Monique Senneville



1930 - 2020

Au CIUSSS-MCQ-CHAUR, le 13 septembre 2020, est décédée à l'âge de 90 ans et un mois, Mme Monique Senneville, épouse de feu Jean-Paul Dumont et fille de feu Roméo Senneville et feu Blanche Janvier, demeurant à Trois-Rivières, secteur Pointe-du-Lac.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire St-Louis
11900 Notre-Dame-Ouest,
Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).
Heure d'accueil : le dimanche 11 octobre 2020, dès 13 h.
Un hommage à la vie suivra les visites à 16 h, à même le salon funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph de Pointe-du-Lac le même jour.

Mme Senneville a rejoint son mari Jean-Paul et son neveu Jacques Senneville. Elle laisse dans le deuil, sa nièce Élaine Senneville (Michel Piché) et son fils Jean-François Gagnon; de même que les deux fils de Jean-François : Anthony et Alexis; sa petite-nièce Christine Lefebvre, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s, sans oublier tous les enfants qu'elle a gardés au fil des années (Ludovic, Pascale, Félix-Antoine, Joan et Yannick, etc.).

La famille désire témoigner sa reconnaissance envers le personnel du département 3N du CHAUR.

St-Louis Maison funéraire

Maison funéraire St-Louis
condoleances@maisonstlouis.ca

www.maisonstlouis.ca
Renseignements : 819 377-1991
Télécopieur : 819.228.3345

M. Daniel Quessy



1952 -2020

Subitement à son domicile le 16 septembre 2020 est décédé à l'âge de 68 ans M. Daniel Quessy époux de Mme Lise Morand, fils de feu M. Félix Quessy et de feu Mme Marie-Blanche Gervais, demeurant à St-Narcisse comté Champlain.

En raison de la pandémie de Covid-19 les funérailles seront reportées à une date ultérieure.

M. Quessy laisse dans le deuil outre son épouse Mme Lise Morand, ses fils : Daniel Jr (Sophie Vallée) et Éric (Myriam Larivière); ses petits-enfants : Félix et Benjamin Quessy, Alexandra et Nicolas Milot, Audrey et Fay Quessy et Mykael Larivière; ses soeurs, frères, beaux-frères et belles-soeurs : Jocelyne Quessy, René Quessy, Yvon Quessy (Gisèle Lépine), Lucie Quessy (Raymond Chiasson), Josée Quessy (Michel Landry), Mariette Morand (Michel Buisson), Michel Morand (Nancy Morisette), sa filleule Chantal Buisson (Jean-François Blanchet) ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont : Yvan Veillette, Réal Bonenfant, Roger Sauvageau, Philippe Clément, Jacques Cinq-Mars, Serge Gélinas, Dave, Alain, Denis, Donald et leurs conjointes.

RENSEIGNEMENTS : 418 328-4142 COURRIEL : rfatb@hotmail.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Mme Thérèse St-Onge



1945 - 2020

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 26 septembre 2020, est décédée à l'âge de 75 ans madame Thérèse St-Onge, fille de feu monsieur Cléophas St-Onge et de feu madame Marie-Ange Lemire. Elle demeurait à Shawinigan.

La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative Funéraire de la Mauricie
4620, boulevard Royal
Shawinigan G9N 7X9
Selon ses volontés il ni aura aucune exposition.
La famille sera présente uniquement pour le début de la liturgie.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 9 octobre 2020 à 14 h à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de St-Boniface.

L'ont précédée, son père Chléophas St-Onge, sa mère Marie-Ange Lemire, son frère Jean-Paul St-Onge, sa belle-soeur Angèle Bourassa, son frère Ange-Aimé St-Onge, sa belle-soeur Jacqueline Chaîné, sa soeur Jacqueline St-Onge, son beau-frère Gérard Gélinas, sa soeur Rita St-Onge et son beau-frère Réjean Leblanc.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Bernard St-Onge (Rolande Gélinas), Candide St-Onge (feu Roger Lampron), Blandine St-Onge (Raymond Blais) et Marcel St-Onge (Denise Lampron); sa belle-soeur Madeleine Paquet (feu Ange-Aimé St-Onge); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont son ami Denis Morand.

Renseignements : 819 539-5000 Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Coopérative Funéraire de la Mauricie

Coopérative Funéraire de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com



M. André Hugh (Andrew) Thérien

1926 - 2020

À Sainte-Thérèse, le 29 août 2020, est décédé à l'âge de 93 ans, M. André Hugh Thérien. Natif de Nicolet, il était le fils de feu Bruno Thérien et de feu Ida McCaffrey. L'a précédé sa soeur Magdeleine.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Francis, Pauline (John), Claude (Krystin) et Marie (Craig); ses petits-enfants : Meghen (Hugues), Phillip (Frédéric), Charles (Shannon), Patrick, Thomas (Darcie) et Kevin; ses deux arrière-petites-filles : Laurie et Quinn; son beau-fils Pierre Gagnon ainsi que des neveux, nièces, cousins et cousines pour lesquels il avait beaucoup d'affection.

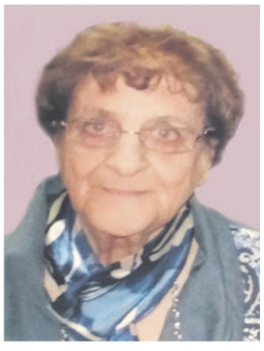
En raison de la pandémie actuelle qui sévit, les funérailles seront célébrées sur invitation seulement, le samedi 10 octobre 2020 à 11 heures en la Cathédrale de Nicolet 671, boul. Louis-Fréchette, Nicolet, J3T 1L6 suivies de l'inhumation des cendres au cimetière de Nicolet. (Mesures de distanciation sociale à respecter et port du masque obligatoire)

Si vous le désirez, au lieu de fleurs, votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à l'organisme Les Amputés de guerre, organisme qui était cher à notre père puisque son père, Bruno, était un amputé de la Première guerre mondiale.

J.N. ROUSSEAU

Centre funéraire J.N. Rousseau
courriel : info@jnrousseau.com

Téléphone : 819.293.4511
Télécopieur : 819.293.8212
www.jnrousseau.com



Mme Jeanne D'Arc Trudel Ferron

1922 - 2020

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan, le 28 septembre 2020, est décédée à l'âge de 98 ans Madame Jeanne D'Arc Trudel épouse de feu Laurier Ferron, fille de feu Sylva Trudel et de feu Zéphérina Trahan. Elle demeurait à Hérouxville.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Timothée d'Hérouxville le samedi 10 octobre à 11 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Timothée d'Hérouxville.

Madame Ferron laisse dans le deuil sa soeur Marie-Ange Trudel (feu Félix Guy); ses nièces et ses neveux : Janyne Guy (Yvan Lafontaine), Hélène Guy, André Guy, Ghislaine Guy (André Laurin), Line Guy (André Venne), Nicole Pagé, Line Trudel (Renaud Ayotte), Gisèle Trudel (Gaétan Hébert), Colette Trudel, Sylvie Trudel, Jean Trudel ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un hommage particulier à Paul Dubé (Nicole Guy) qui lui a rendu au fil des ans plusieurs services.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel des Soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour les bons soins.

La direction des funérailles a été confiée au Centre funéraire J.M. Lacoursière et fils inc. 341, rue du Moulin, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0

Centre funéraire J.M. Lacoursière

Centre funéraire
J. M. Lacoursière et fils Inc.

418.365.6322
salonlac@cgocable



Mme Pierrette Tremblay Grenon

1931 - 2020

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 22 septembre 2020, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Pierrette Tremblay, épouse de feu Jean-Claude Grenon, fille de feu Thomas-Eugène Tremblay et de feu Alma Quessy, demeurant à La Tuque.

Elle laisse dans le deuil sa soeur, Denise Tremblay (Louis Auger); sa nièce, Claudine Auger (François Gaudet); ses arrière-neveux : Louis et Benoit Gaudet ainsi que sa nièce Andrée Duchesneau (Louis Lessard) et son neveu Jean Duchesneau.

Les services thanatologiques ont été confiés à la Résidence funéraire Caron.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE Caron

Résidence funéraire Caron

819.523.3566
www.residencecaron.com

Albatros Trois-Rivières

Albatros Trois-Rivières

Information :
819 375-1429





REMERCIEMENTS

Ginette Desaulniers-Giguère

Un merci très sincère s'adresse à vous tous, parents et amis, pour la sympathie que vous nous avez témoignée de quelque façon que ce soit, lors du décès de Mme Ginette Desaulniers-Giguère, survenu le 9 juin 2020, à l'âge de 83 ans.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son époux Bruno,
ses enfants Guy, Pierre, Daniel, Michel, leur conjointe
ainsi que ses 5 petits-enfants.



SINCÈRES REMERCIEMENTS

Le soleil s'est couché une dernière fois pour notre père et époux, Gaston, que nous avons tant aimé. Mais ce soleil se lèvera tous les matins. Et il continuera de se lever pour éclaircir notre chemin.

Repose-toi bien et veille sur nous comme tu l'as toujours fait.

Vous avez eu la délicatesse de nous témoigner, par un geste personnel, la part que vous preniez à notre peine lors du décès de

M. GASTON FILION
(survenu le 8 août 2020)

Nous avons été particulièrement touchés
et tenons à vous dire notre profonde reconnaissance.

Son épouse Réjeanne, ses enfants : Stéphane (Cindy) et Mélanie (Jean-François),
et ses petits-enfants.

Centre prévention suicide les Deux Rives

VOUS PENSEZ AU SUICIDE?
1 866-APPELLE (277-3553)



SINCÈRES REMERCIEMENTS

M. GERALD LAFORME

1940-2020

Nous vous remercions sincèrement et affectueusement d'avoir partagé notre peine lors du décès de M. Gérald Laforme, survenu le 11 juillet 2020. Merci également pour les marques de sympathie que vous avez témoignées par votre présence, vos cartes, les fleurs, les messes, et les commentaires. Vous avez été d'un très grand réconfort dans ces moments, particulièrement en nous rappelant tout ce que vous aviez apprécié de la personnalité de Gérald qui ne laissait personne indifférente. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son épouse, ses filles et leurs familles, ainsi que la famille Laforme.



SINCÈRES REMERCIEMENTS

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s
qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie
et le réconfort de leur amitié
lors du décès de

PAUL-ÉMILE TAPPS

SURVENU LE 3 AVRIL 2020

soit par des offrandes de messes, dons, cartes,
messages de sympathie, appels téléphoniques, courriels,
visite et assistance aux funérailles.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Sa famille



SINCÈRES REMERCIEMENTS

Bien que je sois partie bien vite, je ne vous ai pas quittés;
je resterai auprès de vous en silence.

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s
qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie
et le réconfort de leur amitié lors du décès de

MME PAULINE TRUDEL

SURVENU LE 4 AOÛT 2020

soit par offrandes de messes, dons, fleurs, cartes,
messages de sympathie, visites ou assistance aux funérailles.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels
pour votre présence et votre générosité.

La famille



REMERCIEMENTS

CHRISTINE VOULIGNY

NÉE LE 25 SEPTEMBRE 1979 ET DÉCÉDÉE LE 18 JANVIER 2020, À L'ÂGE DE 40 ANS

À vous qui avez côtoyé Christine, gardez en souvenir sa joie de vivre, son optimisme et son côté rassembleur.

Pendant des années et particulièrement ces derniers mois, vous nous avez témoigné une franche solidarité, soit par des visites à l'hôpital, paroles d'encouragement et de réconfort en pensées et en prières.

Lors de son décès, vous avez été encore très proches de nous par vos marques de sympathie, vos témoignages, vos offrandes de messes, fleurs, dons à des organismes et votre assistance nombreuse aux funérailles.

Parents et ami(e)s, soyez assuré(e)s de notre reconnaissance. Du fond du coeur, nous vous disons MERCI. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son époux François Arseneault, ses enfants Edouard, Victoria et Alice,
son père Denis Vouligny (feu Céline Pinard) son frère Yan Vouligny (Dominique Bergeron), Maude et Henri,
les familles Arseneault et Vouligny.

Trafic de stupéfiants et d'armes prohibées: deux arrestations à Shawinigan

AMÉLIE HOULE
Amelie.Houle@LeNouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Deux hommes ont été arrêtés jeudi concernant des activités reliées au trafic de stupéfiants et d'armes prohibées.

Les enquêteurs de l'Équipe des enquêtes de la MRC de la Mauricie ont en effet procédé jeudi à l'arrestation de deux hommes âgés de 28 et 40 ans, de Shawinigan, à la suite d'une enquête de quelques mois à leur endroit et de perquisitions qui ont notamment permis de saisir un pistolet à impulsion électrique, 57 grammes de cocaïne, 100 comprimés de méthamphétamine, deux automobiles comme biens infractionnels, ainsi que 4500 $ en argent canadien.

Il s'agit de Kevin Brassard et Éric Poulin. Les deux hommes ont comparu vendredi au palais de justice de Shawinigan pour trafic de stupéfiants, complot, recel et trafic d'armes prohibées pour l'un d'eux. Il y a eu objection à leur remise en liberté. Leur dossier a été reporté au 5 octobre.

AVEC LA COLLABORATION
DE NANCY MASSICOTTE

Accident de travail: un éboueur entre la vie et la mort à Nicolet

NICOLET (AH) — Un éboueur d'une cinquantaine d'années de Nicolet est présentement entre la vie et la mort à la suite d'un accident de travail survenu vendredi.

C'est un citoyen qui a retrouvé l'éboueur blessé vers 13 h, vendredi, sur la rue Paul-Beaumier.

Ce dernier était au sol, à proximité de son camion qu'il opérait seul.

Le quinquagénaire a été transporté au centre hospitalier où il se trouve actuellement dans un état critique.

Ses blessures pourraient d'ailleurs être attribuables à une chute.

Un inspecteur de la CNESST ira sur les lieux pour faire enquête.





À LA DOUCE MÉMOIRE DE

FRANÇOIS-RENÉ BERGERON

DÉCÉDÉ LE 7 OCTOBRE 2019

Cher époux, cher papa,
Voilà déjà 1 an que tu nous as quittés pour un monde d'amour et de paix. Et depuis ton départ, nous avons tous réalisé combien nous pouvions t'aimer. Chaque jour tu occupes une place de choix dans nos coeurs. Avec ce regret, celui de ne pas t'avoir dit assez souvent "je t'aime", nous savons qu'un jour nous aurons tous la chance de nous reprendre... et peut-être de te connaître un peu mieux. D'ici là, veille sur nous tous et n'oublie pas de nous préparer notre place!
Nous t'embrassons très fort.

Ton épouse Denise et
tes enfants Mathieu et Frédérik Bergeron

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée spéciale pour lui aujourd'hui.



15e ANNIVERSAIRE

M. NOËL DUBÉ ET MME CLÉMENCE BÉRUBÉ

Décédés le 23 septembre 2005 et le 18 octobre 2005

Le temps file et les petits-enfants sont devenus grands,
mais rien n'efface les doux souvenirs que nous avons de vous.
Chaque automne, c'est avec gratitude que nous nous rappelons de votre travail,
rythmé par les saisons, de votre générosité sans bornes et de tout votre amour...
Merci de veiller sur nous.

La famille Dubé

autrement dit

lesoleil.com

JEAN-SIMON GAGNÉ *jsgagne@lesoleil.com*



QUESTION ÉCLAIR

Aux États-Unis, quel pourcentage des électeurs craignent que le résultat des élections présidentielles du 3 novembre soit «truqué»?

a) 71 %
b) 24 %
c) 17 %
d) 8 %
e) 33 %

RÉPONSE : E) SOURCE : YAHOO! NEWS PRESIDENTIAL ELECTION



Le champagne perd-il sa cote?
— PHOTO AFP, ANNE-CHRISTINE POUJOULAT

LA COMPARAISON

88,6 G$

› Sommes d'argent qui auraient quitté le continent africain de manière «illicite», notamment grâce à différentes tactiques d'évasion fiscale, en 2019;

102 G$

› Aide internationale et investissements étrangers que le continent africain reçoit chaque année.

SOURCE : CONFÉRENCE DES NATIONS-UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (CBUCED)

EN BAISSE

33%

Diminution annoncée de la production de bouteilles de Champagne, cette année. Mine de rien, cela veut dire entre 70 et 100 millions de bouteilles en moins! Partout, les commandes sont à la baisse. Les hôtels, les restaurants, les bars, les salles de réception et même les compagnies aériennes ne sabrent plus le champagne. Elles sabrent dans leurs coûts...

SOURCE : *LE MONDE*

SOUS LES PROJECTEURS

AU SECOURS, LA COUPE LONGUEUIL EST DE RETOUR!

L'année 2020, il faudra s'en souvenir. Il y a eu la pandémie de coronavirus, une saison des ouragans record en Atlantique, des feux gigantesques en Australie et dans l'Ouest américain. Mais 2020 n'avait pas dit son dernier mot. Ni commis son ultime forfait. Car voilà que la redoutable coupe Longueuil, alias le mulet, pour les intimes, amorce son grand retour! Plusieurs vedettes l'ont déjà adoptée, notamment la chanteuse Rihanna. En période de confinement, on vante d'ailleurs les vertus de cette coupe de cheveux facile à reproduire. Tant pis si les grincheux disent qu'on se l'inflige et qu'ensuite on s'afflige. Ça ne fait que commencer. Dans le sud-est de l'Australie, le village de Kurri Kurri annonce déjà sa grande fête annuelle de la Coupe Longueuil, le «Mulletfest», en février. Pour innover, la prochaine édition couronnera même un gagnant dans la catégorie «mulet extrême». Vous aurez été prévenus.



Spécimen aperçu au festival de la coupe mulet de Boussu en 2019.
— PHOTO AFP, JOHN THYS

SOURCES : **COSMOPOLITAN.COM** ET **MULLETFEST.COM**

QUESTION ÉCLAIR

En Thaïlande, pour signifier leur appui au mouvement prodémocratie, bon nombre d'étudiants ont adopté un geste tiré d'un film très connu. De quoi s'agit-il?

a) Le salut «Wakanda Forever», avec les deux avant-bras croisés, du film *Black Panther* (*Panthère noire*);
b) Le salut vulcain de *Star Trek*;
c) La pirouette arrière de Pierre Richard dans *La Chèvre*;
d) Le salut avec trois doigts levés du film *The Hunger Games*;
e) Le numéro du chien qui «fait le mort», interprété par le terrier Uggie, dans *L'artiste*.

RÉPONSE : D) SOURCE : *THE GUARDIAN*



Magawa, le brave rat africain géant démineur — PHOTO AFP

LA CITATION

«Son dévouement, son habilité et sa bravoure en font un modèle à suivre. Il mérite la plus haute distinction.»

— Jan McLoughlin, directrice de l'organisation britannique People's Dispensary for Sick Animals (PDSA), au moment de décerner à un rat la médaille Dickin, qui récompense les exploits militaires chez les animaux. Le récipiendaire, qui se fait appeler Magawa, s'est couvert de gloire lors d'opérations de déminage au Cambodge. Depuis le début de sa carrière, il y a 4 ans, le petit héros a découvert 67 explosifs, permettant de «sécuriser» une superficie plus grande que 20 terrains de football. Un exploit digne de mention, dans un pays où plusieurs milliers de personnes sont blessées chaque année par l'explosion de mines. Au total, 34 chiens, 32 pigeons, 4 chevaux et un chat ont reçu la médaille Dickin, depuis sa création en 1943. Magawa est le premier rat à obtenir la distinction. Modeste, il n'a pas voulu répondre à notre demande d'entrevue.

SOURCES : *COURRIER INTERNATIONAL*

VRAI OU FAUX?

À travers le monde, environ 30 % de la nourriture est gaspillée, soit approximativement 1,3 milliard de tonnes. Près de la moitié de ce gaspillage surviendrait chez le consommateur.

RÉPONSE : VRAI. SOURCES : REFED ET ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)



L'un des perroquets gris d'Afrique du parc animalier du Lincolnshire, sur son perchoir
— PHOTO AP, STEVE NICHOLS

LE CHIFFRE

5

Nombre de perroquets «impolis» qu'il a fallu éloigner des visiteurs du parc animalier du Lincolnshire, dans l'est de l'Angleterre. Selon les gardiens, les animaux avaient pris l'habitude d'insulter les passants. Ou de répéter en boucle des jurons comme «*Fuck off!*». Leur stratégie était toujours la même. Quand un perroquet se mettait à dire des gros mots, les autres éclataient de... rire. Puis les rôles changeaient. C'était au tour d'un autre perroquet de jurer, pendant que le reste de la bande rigolait. Plus un visiteur réagissait, plus les perroquets diaboliques en rajoutaient. Le parc du Lincolnshire, qui abrite le plus grand refuge de perroquets du monde, n'avait jamais été confronté à ce genre d'incident. Pour l'instant, les cinq perroquets délinquants ont été relocalisés dans un secteur plus tranquille, loin des oreilles fragiles. Une sorte de punition. Les humains n'ont décidément pas le sens de l'humour.

SOURCE : **BBC.COM**



Si votre concessionnaire automobile ou votre atelier de mécanique ne vous ont pas appelé pour prendre un rendez-vous, prenez les devants. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

C'EST LE TEMPS DE PASSER AUX PNEUS D'HIVER

Deux variables s'invitent cette année dans le rituel automnal du changement de pneus pour la saison froide : la crise de la COVID-19 et les snowbirds qui devront passer le prochain hiver au Québec. Des raisons de plus de penser à prendre son rendez-vous pour la pose des pneus d'hiver.



PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

AU VOLANT

À cet effet, CAA-Québec a même lancé la Semaine nationale de prise de rendez-vous pour les pneus d'hiver — il s'agit en fait de la deuxième —, qui se termine dimanche. Question de rappeler aux gens de l'importance de la chose.

Et il ne faut pas oublier que la date limite pour changer ses gommes, c'est dorénavant le 1er décembre depuis l'an dernier.

Alors que le lien avec la crise de la COVID-19 est évident, vous vous demandez sans doute quel est le lien avec les snowbirds qui doivent rester au Québec pendant le prochain hiver... Simple question de mathématique. Si normalement, ces snowbirds passent l'hiver dans le sud des États-Unis, ils n'ont pas besoin de pneus d'hiver. Cela pourrait signifier une augmentation de la demande de gommes d'hiver.

«Les snowbirds n'ont pas juste besoin d'un nouveau manteau d'hiver, mais aussi de pneus d'hiver», illustre Pierre-Olivier Fortin, porte-parole pour CAA-Québec. «On a appelé dans les garages et ils les voient ces clients qui n'ont pas l'habitude de faire poser des pneus d'hiver. Est-ce que ça va réduire prématurément les inventaires? Il s'agit d'un point intéressant, mais je ne crois pas qu'il y a lieu de s'alarmer.»

Cette situation s'ajoute à un possible chambardement des opérations dans les ateliers de mécanique en raison de la seconde vague de COVID-19.

PASSER UN TOUR

Et justement, en raison de la première vague de la pandémie, plusieurs automobilistes ont passé leur tour quand est venu le temps de changer leurs pneus d'hiver pour des pneus d'été.

«Je me suis promené récemment dans les stationnements de centres commerciaux et j'ai été surpris de voir le nombre d'autos toujours chaussées avec des pneus d'hiver. Ces gens-là se sont probablement dit que "ça ne valait pas la peine" de changer les pneus et ils les ont conservés pendant tout l'été», explique M. Fortin. «Ils auront sûrement une mauvaise surprise cet automne quand ils constateront que leurs pneus sont trop usés.»

Rappelons que les pneus d'hiver ont tendance à s'user plus rapidement pendant l'été que des pneus d'été ou quatre saisons. La gomme plus molle des pneus d'hiver, jumelée avec les températures chaudes de l'été, fait en sorte que la semelle peut s'user prématurément.

M. Fortin rappelle qu'il est temps de vérifier l'usure des pneus d'hiver, qu'ils soient entreposés dans le garage ou le cabanon, ou bien qu'ils ont passé l'été sous le véhicule. Le bon vieux truc de la pièce de 25 ¢ suffit pour faire le test d'usure, à moins que vous ayez un profondimètre (ou jauge de profondeur).

«Si les blocs de caoutchouc des pneus ne cachent plus le bout du museau du caribou, c'est que la semelle fait moins de 5 mm [6/32e de pouce] et que les pneus sont à changer. Cette règle est importante pour s'assurer que les pneus resteront sécuritaires jusqu'à la fin de l'hiver», dit CAA-Québec dans un communiqué envoyé lundi dernier.

UN RENDEZ-VOUS, VITE!

Alors, si votre concessionnaire automobile ou votre atelier de mécanique ne vous ont pas appelé pour prendre un rendez-vous, prenez les devants.

«C'est le bon moment pour prendre un rendez-vous. Le marketing est déjà commencé dans plusieurs garages et ateliers, ils appellent leurs clients», ajoute M. Fortin. «Et en ce moment, ce n'est pas trop tôt pour changer», conclut-il, en tentant de défaire le mythe de «l'usure prématurée en octobre».

SUR LE WEB ET DANS L'APP
LISEZ CE CONTENU ET PLUS ENCORE TOUS LES LUNDIS
lenouvelliste.ca



PHOTO CAA-QUÉBEC, JESSE CARON

12 500 KM EN MAZDA CX-5

Qu'on le veuille ou non, les utilitaires compacts sont devenus les véhicules favoris des automobilistes québécois. Ceux-ci les préfèrent habituellement compacts, tant pour limiter les coûts — à l'achat et à l'utilisation — que pour profiter d'un format optimal en milieu urbain. Mais outre les virées à l'école ou à l'aréna, ces familiales contemporaines remplissent-elles pleinement leur mandat sur la route des vacances?

Pour répondre à cette question, l'expert auto de CAA-Québec et sa famille ont parcouru l'été dernier un marathon canadien de plus de 12 500 km en 26 jours dans l'un des multisegments les plus en vue au Québec, le Mazda CX-5. Consultez le bilan de cet essai prolongé pour en savoir plus. **CAA-QUÉBEC (COLLABORATION SPÉCIALE)**

LE VERDICT?

Visionnez dès lundi l'essai routier des experts de CAA sur notre site Web et nos applications mobiles.

Pneus d'hiver en été, batterie bonne pour l'hiver et les feux clignotants

LES CONSEILS DE LA SEMAINE

Collaboration spéciale

Q Cet été, j'ai gardé mes pneus d'hiver, qui avaient déjà deux saisons d'usure. J'ai très peu roulé au cours de la dernière année. Serait-il quand même prudent de les faire vérifier avant l'hiver?

R Absolument. Ce n'est pas seulement le kilométrage qui peut contribuer à l'usure prématurée ou inégale des pneus d'hiver. C'est un ensemble de facteurs, qui comprend aussi la conduite à la chaleur (même pour de faibles distances), une mauvaise pression des pneus (puisqu'elle varie selon la température), une rotation des pneus négligée, voire un parallélisme (alignement) qui remonte à plus d'un an. Prenez donc rendez-vous sans tarder avec votre garagiste pour que les bonnes actions soient posées afin de ralentir l'usure de vos pneus.

Si l'atelier constate que vos pneumatiques ne sont plus sécuritaires (par exemple, si leur bande de roulement mesure moins de 6/32e de pouce), vous devrez y retourner pour les faire remplacer. Comme vous l'avez peut-être vu ou entendu, nous venons de terminer la Semaine nationale de prise de rendez-vous pour la pose de pneus d'hiver. Ne tardez donc pas, l'horaire se remplit vite!

Q Comment m'assurer que la batterie de mon auto sera bonne et efficace pour cet hiver?



Le Code de la sécurité routière n'a pas changé à propos des clignotants : il demeure obligatoire de les utiliser lorsque vous désirez changer de voie, vous engager dans une autre artère ou tourner dans une entrée. — PHOTO 123RF, VLADIMIR BONDARENCO

R Sage précaution de votre part de vous questionner AVANT d'être mal pris! Saviez-vous que la chaleur constitue le pire ennemi de la batterie 12 volts d'une voiture? Comme il a fait très chaud cet été, il se pourrait que la vôtre ait souffert. D'autant plus qu'une batterie dure en moyenne cinq ans, et qu'elle risque de s'user encore plus vite quand on roule peu. Une vérification par votre mécanicien vous permettra de prévenir les ennuis.

Si vous êtes membre de CAA-Québec, vous pouvez communiquer avec le service Assistance batterie. Équipés d'appareils de vérification des plus performants, les patrouilleurs se déplacent à votre domicile et évaluent l'état de santé complet de la batterie et du système de charge (démarreur et alternateur). Un rapport détaillé du diagnostic vous est ensuite envoyé par courriel. Dans le cas où votre batterie serait à remplacer, le patrouilleur peut vous en installer une sur-le-champ.

Le service Assistance batterie est offert dans les principales zones urbaines de la province. Si vous n'y avez pas accès ou si vous n'êtes pas membre CAA-Québec, prenez rendez-vous dans l'un de nos garages recommandés ou votre atelier de confiance.

Q En circulant sur l'autoroute, j'ai vu un autre automobiliste changer de voie à quelques reprises sans utiliser ses clignotants. Ai-je manqué une modification législative à cet égard? Sinon, quelle est l'amende ou la sanction?

R Le Code de la sécurité routière n'a pas changé à propos des clignotants : il demeure obligatoire de les utiliser lorsque vous désirez changer de voie, vous engager dans une autre artère ou tourner dans une entrée. Les autres automobilistes ont le droit de connaître vos intentions, et vous devez les indiquer en actionnant vos clignotants. C'est une question de sécurité et de courtoisie. Omettre de les utiliser lorsque vous voulez tourner ou changer de voie vous expose à une amende de 100 $ à 200 $.

Les services-conseils automobiles offerts par CAA-Québec sont exclusifs à ses membres. Ceux-ci peuvent communiquer autant de fois qu'ils le désirent par Internet **mbr.caaquebec.com/fr** ou par téléphone au 1 888 471-2424.

ÉCRIVEZ-NOUS

Des questions sur votre auto? Besoin de conseils? Transmettez-nous vos questions à *auto@gcmedias.ca*. Elles pourraient être publiées dans cette rubrique.



PHOTO 123RF, ALEXANDR MUNTEAN

MOTO, QUAD ET Cie

Vos questions

Q Comme plusieurs cet été, nous avons acheté pour la première fois une roulotte d'occasion. Quelles sont vos recommandations pour la préparer pour l'hiver?

R Nettoyez à fond l'habitacle afin d'éviter les moisissures, puis laissez les portes du frigo et du congélateur ouvertes. Employez des boules à mites ou des feuilles d'assouplisseur pour chasser les rongeurs. Videz tous les réservoirs et ajoutez-y de l'antigel non toxique pour véhicule récréatif (VR). Fermez les bonbonnes de propane, puis branchez la batterie sur un chargeur intelligent dans un lieu sec et tempéré. Inspectez les joints d'étanchéité et utilisez un calfeutrant approprié pour prévenir les infiltrations d'eau. Enfin, évitez de remiser votre VR sur l'herbe ou sur un sol humide. Si tout cela vous paraît difficile, sachez que les concessionnaires offrent souvent ce service à prix forfaitaire. **CAA-QUÉBEC (COLLABORATION SPÉCIALE)**

Besoin d'un conseil en lien avec votre VTT ou votre quad? Le scooter de votre fils? Une motoneige ou un cyclomoteur convoité? Contactez les services-conseils automobiles, un service exclusif aux membres CAA-Québec.

PRÉSIDENT, PAS PRÉSIDENT D'HONNEUR

À 73 ans, Rodger Brulotte a passé l'été à courir les parcs de la Ligue de baseball junior élite du Québec

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

La saison de la Ligue de baseball junior élite du Québec (LBJEQ) a pris fin le week-end dernier avec le triomphe des Diamants de Québec face aux Ducs de Longueuil en grande finale. Pour le président Rodger Brulotte, ce fut une campagne à la fois essoufflante et… gratifiante.



«À l'époque où j'étais à la radio et à la télé pour les Expos et que l'équipe jouait à Montréal le dimanche après-midi, j'allais voir du baseball mineur, et même parfois de la balle-molle, le dimanche soir. Le baseball, c'est ma passion, c'est ma vie, c'est mon mode de vie», explique Rodger Brulotte. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

«Oui, on a travaillé fort afin de pouvoir faire du baseball cet été, avoue-t-il. Mais on a réussi à le faire et, surtout, il n'y a pas eu un seul cas de COVID-19. Ça, c'est notre championnat!»

À ce sujet, Brulotte lève son chapeau aux joueurs ainsi qu'à ceux qui gravitent autour des équipes.

«Les gens ont été respectueux des consignes et ç'a porté fruit. Il y a eu de petits laisser-aller, c'est certain, mais chaque fois que c'est arrivé, les fautifs ont été rapidement ramenés à l'ordre. Nous n'avons jamais eu à nous battre pour faire respecter les directives du gouvernement et de la Santé publique. Ça, c'est quelque chose qui me rend fier. »

Oui, Brulotte, qui dirige la LBJEQ depuis 2011, est fier de sa ligue. Il est fier de son évolution. Ça s'entend, ça se voit. Mais tout nous ramène à une chose: sa passion dévorante pour le baseball.

Car à 73 ans, l'homme pourrait faire tellement autre chose de ses temps libres que de courir les parcs, pas tous très confortables, de la LBJEQ. Quand on a connu le Dodger Stadium!

«Mais vois-tu, j'aime ça, reprend celui qui a assisté à plusieurs matchs par semaine toute la saison durant. À l'époque où j'étais à la radio et à la télé pour les Expos et que l'équipe jouait à Montréal le dimanche après-midi, j'allais voir du baseball mineur, et même parfois de la balle-molle, le dimanche soir. Le baseball, c'est ma passion, c'est ma vie, c'est mon mode de vie.»

Il y a deux semaines, on a vu Rodger aller féliciter les joueurs des Ducs et consoler ceux des Guerriers après que les Longueuillois eurent éliminé les Granbyens au terme d'une série quart de finale particulièrement intense. Clairement, il est président, pas président d'honneur.

«C'est un rôle de président qu'on m'a confié, pas un rôle de président d'honneur. Ceux qui pensent que je ne m'implique pas sérieusement peuvent bien penser ce qu'ils veulent, mais ceux qui travaillent au sein des 13 équipes de notre ligue savent que je suis là pour vrai. Moi, j'ai joué au baseball junior à l'époque où Alfred Spada et Yves Mayrand, devenu juge ensuite, ont été présidents. Ils étaient là, ils s'impliquaient auprès des jeunes, ils assistaient aux matchs. Ces hommes-là ont été une grande inspiration pour moi.»

Bien sûr, il dira qu'il est bien entouré, ce qui fait la différence.

«Enlevez les Serge Rivest, Michel Vallée, Carole Béliveau et Luc Berlinguette autour de moi et "Bonsoir, je suis parti!"», lance-t-il, incapable de ne pas nous envoyer sa marque de commerce une petite fois pendant l'entrevue.

DES IDÉES

Quand on lui demande pendant combien de temps encore il pense servir la LBJEQ, Rodger Brulotte hésite.

«Tu sais, que tu sois président de la LBJEQ ou commissaire du baseball majeur, il y a une chose qui est importante: avoir des idées. Tant que tu as des idées dans une position comme celle-là, tu es utile. Quand tu n'en as plus, c'est là que le temps est venu de rentrer chez vous et de te bercer.»

Et il est fier de quelques idées que son circuit et lui ont poussées, notamment celle d'interdire les contacts au marbre, celle du coureur placé au deuxième coussin au début de chacune des manches supplémentaires et celle du coureur de courtoisie.

«Il faut avancer, il faut évoluer. On n'a pas le choix de le faire. J'ai 73 ans, mais je me mets au défi chaque jour de continuer à évoluer.»

Et il a encore cette idée — ou plutôt ce rêve — de voir nos meilleurs joueurs de baseball d'ici être développés chez nous et non aux États-Unis.

«Ça, c'est fait longtemps que j'en parle. Je pense que le baseball amateur québécois est sur la bonne voie, mais j'aimerais tant que nos jeunes puissent rester ici, qu'on puisse leur offrir les programmes universitaires qui leur permettraient de se développer comme il faut. Au hockey, même si certains optent pour les collèges américains, nos meilleurs espoirs jouent dans la LHJMQ. Pourquoi est-ce impensable de garder nos bons joueurs de baseball chez nous?»

Mais pour que son rêve se réalise, il faudra une grande concertation entre les principaux intervenants du baseball d'ici. Il en est conscient.

«Baseball Québec, notre ligue, les différents programmes Sport-études, les Capitales de Québec, les Aigles de Trois-Rivières… Il faut que tout le monde se mette ensemble pour le bien de nos jeunes.»

Rodger tape sur le même clou depuis des années et des années.

«Et je vais continuer à le faire, tu peux en être assuré…»

En attendant, il aimerait beaucoup amener les meilleurs joueurs de sa ligue jouer des matchs aux États-Unis. Une tournée qui permettrait aux étoiles du circuit d'avoir de la visibilité auprès des organisations des ligues majeures.

«Ça, on va réussir à le faire avant longtemps», promet-il.

> **« Que tu sois président de la LBJEQ ou commissaire du baseball majeur, il y a une chose qui est importante: avoir des idées. Tant que tu as des idées dans une position comme celle-là, tu es utile. Quand tu n'en as plus, c'est là que le temps est venu de rentrer chez vous et de te bercer. »**
>
> — Rodger Brulotte

Le RSEQ déplore la partie de yoyo



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Joueront, joueront pas? En l'espace de quelques heures, le Réseau du sport étudiant de la Mauricie a confirmé la tenue de matchs de flag-football, avant de devoir se raviser jeudi soir, conséquence d'une décision de Football Québec. C'était avant que l'organisme ne change son fusil d'épaule... vendredi matin! Des montagnes russes d'émotions ambivalentes pour le RSEQ, mais surtout pour des centaines d'adolescentes réparties au sein de plus de 40 équipes, dans la région.



Sean Cannon et son groupe, de concert avec les responsables attitrés au sein des écoles du territoire, ont commencé à assembler le casse-tête du sport étudiant en Mauricie le 17 août, en sachant fort bien que ce casse-tête avait des allures de château de cartes. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Sean Cannon et son groupe, de concert avec les responsables attitrés au sein des écoles du territoire, ont commencé à assembler le casse-tête du sport étudiant le 17 août, en sachant fort bien que ce casse-tête avait des allures de château de cartes.

Directeur général du RSEQ Mauricie depuis quelques années, il est le premier à reconnaître la nécessité de respecter les mesures sanitaires. Il s'assure aussi que les plans des fédérations soient suivis à la lettre par les écoles, par les élèves athlètes. Il demeure en contact constant avec les villes hôtes des activités, principalement Trois-Rivières et Shawinigan.

«Ma femme est urgentologue: jamais je ne nierai l'existence de la pandémie et les risques de la COVID-19 pour la santé publique. Par contre, ça devient difficile à suivre et à interpréter. Jeudi après-midi, on réglait les derniers détails pour notre première journée d'activités en flag-football, question d'être fins prêts pour samedi.»

Le soir même, Football Québec annonçait par communiqué une pause généralisée des activités, peu importe la couleur de la région. «J'ai trouvé ça ordinaire, être avisé de cette façon et aussi tard dans la semaine. La déception était grande dans tout le petit monde du flag-fooball ici.»

La précision de Football Québec est venue vendredi, peu avant midi: les régions avec un indice de COVID allant du vert au orange pouvaient maintenir leurs activités fédérées. Le flag-football était donc sauvé en Mauricie, du moins pour cette fin de semaine inaugurale. Mais...

«Ce fut une course contre la montre. On a passé une partie de la journée à contacter nos écoles et les responsables des programmes, afin qu'ils confirment leur participation. Parce que nous, on doit également faire le suivi avec les Villes de Trois-Rivières et Shawinigan. Ce n'est pas une mince tâche, on compte 42 équipes de flag cet automne! C'est une discipline très populaire en Mauricie et au Centre-du-Québec.»

Cannon comprend la frustration de certaines fédérations, à commencer par Football Québec. Les différentes directions générales souhaitent recevoir des plans clairs du gouvernement, au moment où le spectre de l'annulation de tous les sports d'équipes pour les régions en zones rouges pointe au Québec. «La Mauricie n'est pas à l'abri de ça», constate Sean Cannon.

«Sauf que d'ici là, je suis persuadé que nos jeunes sont en sécurité dans le cadre sportif et supervisé des fédérations, avec le RSEQ et les écoles en appui. C'est pratiquement unanime, tout le monde veut jouer. J'ai entendu un groupe de filles éclater de joie dans le bureau d'un intervenant sportif quand on leur a dit que finalement, ça jouerait en fin de semaine!»

Les matchs auront ainsi lieu samedi, à Trois-Rivières et Shawinigan. Pour plusieurs, ce seront les premières activités parascolaires de l'automne.

> **«J'ai trouvé ça ordinaire, être avisé de cette façon et aussi tard dans la semaine.»**
>
> — Sean Cannon

D'autres ont moins de chance. Les trois écoles secondaires de Trois-Rivières offrant un programme de football se voient dans l'impossibilité d'organiser des matchs hors-concours pendant le week-end, puisqu'il y a des éclosions du coronavirus dans deux d'entre elles (Académie les Estacades et école des Pionniers).

Le RSEQ a aussi annulé son événement régional de cross-country, sous l'impulsion de la Fédération d'athlétisme du Québec. C'est donc dire que les Diablos du Cégep de Trois-Rivières ne pourront organiser leur compétition de section dans cette même discipline. En fait, il n'y aura carrément pas de saison cet automne.

Dans ce contexte d'incertitude, il ne serait pas étonnant que d'autres mauvaises nouvelles tombent sur le monde du sport au Québec, lundi.

Le Lightning a confondu presque tout le monde

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'entraîneur du Bellemare de Louiseville, Dean Lygitsakos, pourra se pavaner devant ses amis et les supposés experts du monde du hockey dans la région! Il est le seul, parmi les gens sondés par *Le Nouvelliste* à la fin juillet, à avoir prédit avec justesse les gagnants de la Coupe Stanley (Tampa Bay) ainsi que le vainqueur du trophée Conn Smythe (Victor Hedman).

Lygitsakos aurait pu compléter un tour du chapeau si les Oilers d'Edmonton avaient atteint la finale. On peut toutefois le pardonner: personne n'avait osé avancer le nom des Stars de Dallas pour remporter la mise dans l'Association Ouest!

En fait, les favoris étaient surtout l'Avalanche du Colorado et les Bruins de Boston. Les champions en titre des Blues de St. Louis misaient aussi sur une certaine faveur populaire.

Deux autres personnes avaient vu juste avant le début de la première des cinq rondes éliminatoires pour déterminer les champions de 2020: notre stagiaire au *Nouvelliste* Michaël Fréchette de même que Danny Dupont, impliqué dans le hockey scolaire au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières.

Ils avaient cependant choisi le gardien du Lightning Andrei Vasilevskiy en tant que joueur par excellence de ces séries.

Mentions honorables au collègue Steve Turcotte, au directeur général des Cataractes Martin Mondou de même qu'à l'entraîneur adjoint des Estacades Xavier Boucher, qui avaient tous prédit une place aux hommes de Jon Cooper en finale.

Ils n'avaient cependant pas prévu que les Floridiens boiraient dans le Saint Graal du hockey...

LOTO QUÉBEC

lotoquebec.com

Tirage du jeudi 1 octobre

Grande VIE — 01 07 14 30 41 — Grand NUMÉRO (GN) 7

Tirage du lundi 28 septembre

03 12 16 23 39 — Grand NUMÉRO (GN) 6

Tirage du Mercredi 30 septembre

LOTTO 649 — 13 16 20 21 27 48 — 15 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 29804205-01

Quotidienne

25 septembre	78	833	4253	29 septembre	38	478	1966
26 septembre	62	878	1496	30 septembre	13	429	4834
27 septembre	02	275	9645	1 octobre	65	821	0596
28 septembre	62	649	0312				

Extra

25 septembre	0621655	29 septembre	0669313
26 septembre	8468920	30 septembre	9469272
27 septembre	5511480	1 octobre	3515286
28 septembre	3636118		

LOTTO 649 — Ce soir, 5 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

entre vous et moi



lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@icloud.com*

Des nouvelles de Guillaume Beaudoin

L'ancien capitaine des Patriotes de l'UQTR **GUILLAUME BEAUDOIN** se plaît à ses débuts dans le maillot de l'équipe Anglet en France. C'est ce qu'il m'a confié dans un échange de textos. Voici l'essentiel de ses propos…

«Le début de saison se déroule bien ici à Anglet. Nous formons un bon mélange de jeunes patineurs et de vétérans. Avec l'incertitude de la COVID-19 dans plusieurs circuits de hockey, le calibre de jeu dans la Ligue Magnus est plus fort que jamais. Ainsi, un ancien choix de première ronde des Sharks de San Jose, **LUCAS KASPAR**, a décidé de poursuivre sa carrière à Anglet», de souligner l'ex-membre de l'Armada de Blainville-Boisbriand.

BAPTÊME PROFESSIONNEL

«D'un côté plus personnel, les choses se déroulent bien. C'est mon baptême professionnel. J'ai plusieurs responsabilités (jeux de puissance, désavantages numériques) et c'est dans mes cordes. Les Québécois (**LOIC POUDRIER, YANNICK RIENDEAU** et **SÉBASTIEN GAUTHIER**) m'ont bien aidé à m'acclimater. J'essaie d'en profiter le plus possible chaque jour, car avec la COVID-19 on ne sait pas à quoi s'attendre. Espérons que tout se déroulera à la normale, mais on est conscients que les activités peuvent cesser du jour au lendemain», de conclure le hockeyeur de Bécancour.



Guillaume Beaudoin

EN VITESSE

DE JEAN-FRANÇOIS MORAND À MICHEL LAFRENIÈRE

Le sympathique **JEAN-FRANÇOIS MORAND** est sur le point de compléter sa 30e saison au club de golf Sainte-Flore. Ses nombreux amis (**PATRICK LADOUCEUR** et **ANNIE LADOUCEUR** en tête) en ont profité pour souligner les bons coups de Jeff au fil de trois décennies. Et ils lui ont réservé de belles surprises.

JON COOPER et **JULIEN BRISEBOIS**, du Lightning de Tampa, les champions de la Coupe Stanley, sont deux avocats de carrière, ce qui réjouira particulièrement notre expert du Quiz sportif, **MARC MICHAUD**.

Les frères **GUY GODIN** et **IVAN GODIN** ont encore une fois fait flèche de tout bois en fouillant dans leurs connaissances du monde des courses pour gagner la trifecta lors du Kentucky Derby récemment couru à Churchill Downs. La combinaison 18-17-9 leur a rapporté la somme de 736 $ qu'ils ont partagée avec les membres d'un groupe formé depuis quelques années pour participer à la fameuse Triple Couronne, dont font également partie **ANDRÉ YOUNG** et **LUC BOISVERT**. Leur prochaine tentative se fera à Pimlico pour le Preakness… Comme disait **KID MARTEL** à la radio à l'époque: «Turfistes, bonne chance!»

SYLVIE GAUTHIER, la maman de mon éminent confrère **LOUIS-SIMON GAUTHIER**, connaît une fin de saison sur les chapeaux de roue au club de golf La Tuque.

ALAIN BERGERON est à son affaire pour accueillir les golfeurs au club Le Marthelinois.

Le fin connaisseur **FRÉDÉRIC PRESCOTT** échangerait **MAX DOMI** et **JONATHAN DROUIN** du Canadien contre les services d'**ANTHONY MANTHA** des Red Wings de Detroit.

Aux prises avec une blessure au haut du corps, **PIERRE L. GOSSELIN** a dû mettre sur pause sa saison de tennis.

HÉLÈNE THIBEAULT (Trudel et Trudel) est une fan finie de **CAREY PRICE**.

LUC MICHAUD affirme que **MARCEL GARCEAU** (receveur et frappeur ambidextre), qui portait les couleurs du club Louiseville, a été le meilleur joueur dans l'histoire du baseball rural.

Les allées du club Le Marthelinois n'ont plus de secrets pour le long cogneur **MARCEL VERVILLE**.

CHARLES CARRÉ (grand manitou de Métal Perreault de Donnacona) fait des siennes au mythique parcours Royal-Québec.

MICHEL LAFRENIÈRE est de retour dans le fauteuil de directeur général par intérim au sein de l'Association des DG du Québec jusqu'au jour où l'organisation dénichera la perle rare pour une permanence.

CHEZ LES ESTACADES AAA

Réponse du dernier quiz: **JIMMY APPLEBY, ANTOINE TARDIF, LUCAS KANE, PHILIP LACROIX** et **WILLIAM ROUSSEAU** avec les Remparts de Québec… Si vous croisez **JASMIN DESCHÊNES**, le père des jumeaux **OLIVIER** et **VINCENT**, demandez-lui de vous raconter quelques anecdotes de son passage avec les défunts Riverains de Richelieu et les Cantonniers de Magog. Tout un conteur ce monsieur Deschênes!… Coup de chapeau aux officiels de la région qui accomplissent de l'excellent travail lors des matchs préparatoires au CSAD… **JÉRÉMY LÉVEILLÉ** et **JONATHAN DESCHAMPS**, deux anciens Estacades, agissaient comme juges de ligne, le week-end dernier…

LUC BÉLANGER, ex-gardien de but étoile des Patriotes, était un spectateur attentif au match de son fils **LOUKA**… De plus, le 97 de la troupe locale est le neveu d'**ÉRIC BÉLANGER**, entraîneur-chef des Chevaliers de Lévis… Question de la semaine: Qui a été le premier capitaine des Estacades?

QUI REMPORTERA LE CHAMPIONNAT DANS LA LBSAM?

En séries éliminatoires (LBSAM) qui ont été lancées samedi dernier, grand duel entre les artilleurs **BRUNO ELLIOT** (Louiseville) et **ÉRIC PERREAULT** (La Pérade) en demi-finale… Les Mustangs l'ont emporté 2 à 1 devant les Loups (champions de la saison) grâce à une poussée de deux points en sixième manche. En vedette: **FRANCIS DENIS** et **ÉRIC LECLERC**… Dans l'autre rencontre, les Bombardiers de Nicolet n'ont fait qu'une bouchée (11-4) des Estacades du Cap. **ANTHONY FOURNIER, MIGUEL BERGERON** et **DERICK ST-JEAN** se sont illustrés chez les Bombardiers…

Dimanche, dans le premier match de la finale 2 de 3, les Nicolétains se sont sauvés avec la victoire (8-7) face aux Péradiens. L'artilleur **SAMUEL DESMARAIS** s'est signalé tant au monticule qu'au bâton avec trois points produits dans le camp des Bombardiers… De son côté, **ÉRIC PERREAULT** a été intraitable en quatre manches sur la butte chez les Mustangs. **YANNICK LABONTÉ** et **DOMINIC ROMPRÉ** ont fait résonner leurs coups de bâton.

Les hostilités reprendront aujourd'hui (samedi) sur le coup de midi sur le terrain du club hôte, les Aigles de Saint-Paulin. Soulignons le bon boulot accompli par **FRANK COSSETTE** et sa fille **MARIE-JOËLLE** de l'organisation locale pour le bon déroulement des activités.

CLUB DES AS

Au Ki-8-Eb, **ISABELLE CARON** a réussi son fait d'armes au trou no 9. Elle était accompagnée de **RICHARD ROBITAILLE, DORIS DESROSIERS** et **JEAN-GUY SIGMEN**… Quant à **DANIELLE GÉLINAS**, elle a apposé sa signature au trou no 17. Elle jouait en compagnie de **LOUISE GÉLINAS, SYLVIE GÉLINAS** et **RAYMOND LEWIS**… De son côté, **YVES GABIAS** a fait mouche au trou no 13 devant les témoins **GUY GODIN, JACQUES KIROUAC** et **MARCEL ROBERGE**.

À Sainte-Flore, **GUY PELLERIN** a épaté ses partenaires **YVON LEFEBVRE, MICHEL SIMARD** et **JACQUES ST-LOUIS** au trou no 16.

À La Tuque, **RAYMONDE LABARRE** (trou no 2), **CLAUDE FRENETTE** (trou no 6) et **ROGER PROVENCHER** (trou no 11) ont réalisé le rêve de tout golfeur.

QUIZ SPORTIF

Avec la collaboration de Marc Michaud

1) Deux joueurs ont déjà remporté le championnat des frappeurs alors qu'ils jouaient pour les Expos. Le premier est Tim Raines; qui est l'autre?

2) Natif de Sainte-Anne-de-la-Pérade, il a été un joueur d'élite au baseball avec les Aigles juniors pour ensuite faire partie de l'organisation des Expos en évoluant dans les filiales et finalement devenir recruteur. De qui s'agit-il?

3) **RENÉ TURNER** est une légende vivante dans le baseball rural en Mauricie pour avoir été impliqué comme joueur et instructeur pendant 60 ans. De quelle municipalité est-il originaire: Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Paulin ou Charette?

4) Quel est le seul lanceur des Expos à avoir connu une saison de 20 victoires: **PEDRO MARTINEZ, STEVE ROGERS** ou **ROSS GRIMSLEY**?

5) En 2003, les Expos ont joué 22 parties locales ailleurs qu'au stade olympique. À quel endroit ont-ils évolué? Était-ce à Porto Rico, Buffalo ou en République dominicaine?

RÉPONSES

1) Al Oliver, en 1982; 2) René Marchand; 3) Saint-Paulin; 4) Ross Grimsley, en 1978; 5) Porto Rico.

LHJMQ

LES MATCHS EN ZONE ROUGE POURRAIENT ÊTRE REMIS

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les Remparts de Québec, l'Armada de Blainville-Boisbriand et tous leurs adversaires du prochain mois suivront de près, lundi, l'annonce du gouvernement en ce qui concerne les nouvelles règles établies pour les sports collectifs en zone rouge et l'annulation de toutes les activités du prochain mois. S'il vante l'absence de cas de COVID-19 au sein des 18 organisations de son circuit, le commissaire de la LHJMQ, Gilles Courteau, précise toutefois que les matchs des équipes en zone rouge pourraient être remis à une date ultérieure.

« On n'a aucun test positif chez nos joueurs dans la LHJMQ depuis les cinq premières semaines du camp, a rappelé le commissaire Gilles Courteau. D'ici là, on continue de respecter notre protocole. Mais advenant le cas où nos équipes situées en zone rouge ne pourraient pas disputer leurs matchs, on a déjà prévu des dates pour reprendre ces parties. On a écrit à la Santé publique pour savoir les détails des mesures prises en ce qui concerne les sports collectifs dans les zones rouges et on continuera de respecter les indications de la Santé publique. »

« Au moment où l'on se parle, il n'y a rien de changé pour nous. On attendra la réponse de la Santé publique. D'ici là, c'est le statu quo. »

Quatre parties à domicile sont prévues pour l'Armada lors du mois d'octobre et cinq rencontres doivent avoir lieu au Centre Vidéotron pour les Remparts. Rien n'indique pour l'instant que ces deux équipes, situées en zone rouge, ne pourront se déplacer pour disputer leurs parties à l'étranger, mais le commissaire de la LHJMQ a confié que les parties locales ne seront pas disputées sur la route si les matchs des sports collectifs, autant dans le civil que dans le scolaire, sont interdits en zone rouge.



De passage à Sherbrooke pour le match d'ouverture des champions de la LHJMQ, le commissaire Gilles Courteau a admis en conférence de presse que des matchs des équipes situées en zone rouge pourraient être repris plus tard.
—PHOTO: LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

« La Santé publique reconnaît nos efforts et apprécie les résultats de notre protocole, enchaîne le commissaire. Pour nous c'est important de revenir au jeu. On a pris les mesures nécessaires. Tout va très bien depuis le début des camps. Malheureusement, les comportements extérieurs peuvent rendre la situation difficile, mais on a été exemplaire dans les mesures adoptées. »

UNE CENTAINE DE TESTS EFFECTUÉS

Sans avoir le chiffre précis, le commissaire Gilles Courteau estime à une centaine les tests de COVID-19 effectués par les joueurs ou les membres du personnel depuis le début des camps, il y a cinq semaines.

« S'il y avait un membre de l'organisation, un joueur ou un membre de la famille de pension qui présentait des symptômes, on testait. Le nombre de tests effectués exactement, je ne l'ai pas, mais je ne serais pas surpris qu'une centaine de tests aient été effectués. Si quelqu'un n'avait pas de symptômes, on ne le testait pas. Selon le protocole, c'est ce qui est prévu. »

C'est donc dire qu'environ un test par équipe aurait été effectué chaque semaine depuis cinq semaines dans la LHJMQ. Des tests au résultat négatif.

La LHJMQ effectuera donc des représentations auprès du gouvernement d'ici lundi en espérant obtenir une exemption.

« On est en communication chaque jour avec la Santé publique. Je crois que ces chiffres doivent être pris en considération, mais on suivra les règles établies comme on le fait depuis le début », a résumé Gilles Courteau.



Vasily Ponomarev a pu rejoindre ses coéquipiers des Cataractes à temps pour le début de la saison, vendredi à Saguenay, après sa quarantaine. **Consultez notre application mobile ou le site web du *Nouvelliste* pour le résumé de cette rencontre inaugurale entre Shawinigan et Chicoutimi.**
—PHOTO: OLIVIER CROTEAU



espace NFL

DAVE AINSLEY *dainsley@lequotidien.com*



UNE DIVISION SURESTIMÉE

Bon an, mal an, la division Est de la conférence Nationale de la NFL attire l'attention, trop diront certains. Depuis deux saisons, ça fait beaucoup de bruit pour bien peu de résultats.

Après trois matchs, trois défaites, les Giants de New York affichent un différentiel de -41. Malgré tout, ils ne sont qu'à une victoire de la tête de la division, détenue conjointement par les Cowboys de Dallas et l'équipe de football de Washington. Les Eagles de Philadelphie ont quant à eux une nulle – oui, oui – acquise dimanche dernier face aux Bengals de Cincinnati, qui ne sont pas tout à fait les Chiefs de Kansas City. Avec tout ça, les quatre équipes ont donc un dossier combiné de 2-9-1.

L'année dernière, les Eagles ont remporté la division et se sont qualifiés pour les séries avec un dossier de 9-7, avant de s'incliner au premier tour, suivis des Cowboys à 8-8. Quand on combine les fiches depuis le début de la saison 2019, on se retrouve donc avec 26 victoires, 49 défaites et une nulle. A-Y-O-Y-E! Le pire, c'est que la moitié de ces victoires ont été acquises à l'intérieur de la division. Quand on enlève ces matchs intradivision, le dossier global passe à 13-36-1. Treize victoires en 50 matchs, soi 26 % de taux de réussite, c'est assez pathétique.

Avant le début de chaque saison, les Cowboys de Dallas font beaucoup jaser. Après le repêchage et la sélection de CeeDee Lamb en première ronde, les observateurs plaçaient «l'équipe de l'Amérique» comme favorite de la conférence Nationale. Jusqu'à maintenant, c'est très peu convaincant. Ils doivent leur seule victoire à un effondrement historique des Falcons d'Atlanta. Oui, les Rams et les Seahawks ont de bonnes équipes et les Cowboys étaient dans le coup, mais la NFL est une ligue de résultats et non de victoires morales. On dirait que c'est toujours la même rengaine avec eux. Le calendrier de l'équipe est très favorable pour les deux prochains mois. Ils n'ont donc pas d'excuses.

Du côté des Eagles, ce qui se passe présentement avec le quart-arrière Carson Wentz est très inquiétant. Il n'a lancé que trois passes de touché, mais six interceptions, et se retrouve dans le bas du classement dans pratiquement toutes les catégories. Le pire, c'est qu'il prend de très mauvaises décisions avec le ballon. C'est très inquiétant dans son cas et on pourrait peut-être voir plus rapidement que prévu dans la mêlée Jalen Hurts, deuxième choix de l'équipe au dernier repêchage. L'entraîneur-chef Doug Pederson lui a envoyé un vote de confiance en début de semaine, mais ça ne pourra pas durer encore bien longtemps, d'autant plus que les Eagles ont maintenant rendez-vous coup sur coup avec les 49ers de San Francisco, les Steelers de Pittsburgh et les Ravens de Baltimore. Ça pourrait devenir laid assez rapidement.



Après une saison de 8-8, les Cowboys de Dallas n'ont qu'une seule victoire en trois matchs.
— PHOTO AP

Match de la semaine

Vikings (0-3) -Texans (0-3), dimanche 13 h

À première vue, ce duel semble sans intérêt, mais les deux clubs qui ont remporté un match de séries l'an dernier ont perdu face à d'excellentes équipes qui montrent un dossier combiné de 16-2...

Prédictions de la semaine

Arizona Caroline
Indianapolis Chicago
Jacksonville **Cincinnati**
Cleveland **Dallas**
Nouvelle-Orléans Detroit
Minnesota **Houston**
Seattle Miami
LA Chargers **Tampa Bay**
Baltimore Washington
NY Giants **LA Rams**
Nouvelle-Angleterre **Kansas City**
Buffalo Las Vegas
Philadelphie San Francisco
Atlanta **Green Bay**

Semaine dernière

9-5-1 (64 %)
Total: 33-12-1 (73 %)

EN HAUSSE

Chiefs de Kansas City

Ils ont passé un véritable K.-O. aux Ravens de Baltimore devant un auditoire national lors du match du lundi soir. Quand ça clique offensivement, c'est impressionnant. Après tout, ce sont eux les champions en titre!

Packers de Green Bay

Ils ont maintenant marqué 122 points, le plus haut total de la NFL. Face aux Saints, le quart-arrière Aaron Rodgers a fait un travail colossal sans sa cible favorite, Davante Adams.

Patriots de la Nouvelle-Angleterre

La recette est éprouvée avec peu d'erreurs, un jeu au sol bien implanté et de gros jeux à des moments opportuns. Il faut les prendre au sérieux malgré le départ de Tom Brady.

EN BAISSE

Saints de La Nouvelle-Orléans

Ils n'ont qu'une seule défaite et Drew Brees a vraiment l'air d'un quart-arrière de 41 ans. C'est toutefois l'indiscipline qui fait mal dans leur cas avec 341 verges perdues en trois matchs, un sommet dans la NFL.

Cardinals de l'Arizona

Est-ce que la défaite face aux Lions n'est qu'un accident de parcours ou signe d'un problème plus important? Le quart-arrière Kyler Murray est spectaculaire, mais il doit respecter ses limites.

Le calendrier de la NFL

Avec le duel entre les Titans et les Steelers remis, après une éclosion de COVID-19 chez les Titans, le calendrier de la NFL devient complexe à gérer, surtout que les semaines de congé des deux clubs ne concordent pas.

DÉJOUER LA DÉPRIME AUTOMNALE



ON BOUGE



ISABELLE GAGNON
Collaboration spéciale
isabelle.gagnon@cn2i.ca

Ce début d'automne est magnifique! Les couleurs sont éclatantes. Les odeurs des feuilles mortes au sol titillent nos facultés olfactives! Même la belle fraîcheur ressentie au niveau de nos joues rosées n'est pas désagréable.

Bien sûr, une fois que ces changements dans notre environnement seront assimilés, l'automne va devenir un peu plus pesant et c'est là que mentalement, ce sera plus difficile.

T'inquiète, t'es pas seul à feeler coton! Deux à dix pour cent de la population canadienne est aux prises avec ce sentiment de déprime tous les automnes.

C'est la grisaille qui nous habite! On ressent une baisse d'énergie au quotidien, une perte d'intérêt pour nos activités et on est moins enclin à attaquer nos journées de boulot ou d'études!

Tout ça causé par une diminution des heures d'ensoleillement et une augmentation de production de mélatonine qui nuit au sommeil et au réveil. T'inquiète, t'es pas seul à *feeler* coton! Deux à dix pourcent de la population canadienne est aux prises avec ce sentiment de déprime tous les automnes.

PRENDRE L'AIR!

L'automne rime avec une transition entre nos défis d'été, sportifs ou tout simplement actifs, et une année qui s'apprête à frapper à notre porte! Unanimité sur une recette pour bien l'aborder: aller prendre l'air.

Tout simplement, avec quelqu'un que l'on apprécie ou en solo, question de produire un peu d'endorphines pour contrer ce petit diable déprimant!

Profiter d'une marche, d'un petit pas de course alterné, dans les sentiers non loin de chez soi ou l'exploration d'un parc, voilà des petits trucs que j'aime beaucoup.

Partir à vélo pour découvrir de nouveaux quartiers ou les pistes cyclables de la région sont aussi des moyens simples et très accessibles.

L'idée, c'est de le faire sans performance, sans chiffres, sans montre, juste pour sentir son cœur battre légèrement dans sa poitrine! Faire le vide du quotidien, en rêvant à l'année à venir sans pression! Pourquoi pas un petit yoga en nature devant une chute en s'oxygénant de cet air frais d'automne?

Toutes ces méthodes pour bouger, idéalement accomplies au moins une fois par semaine, de quinze minutes à une demi-journée, te permettront de passer plus agréablement au travers de cette saison aux allures plutôt dépressives.

L'automne, c'est ça! Même avec la disparition des couleurs vives et la perte de quelques degrés, si on s'habille adéquatement et qu'on fait bouger notre corps sans paramètres de performance, la récompense vaudra bien des méthodes disons plus médicales!

GÂTE-TOI UN PEU!

Un mot sur l'alimentation. Manger sainement est reconnu pour le maintien d'une belle énergie, pour mieux réfléchir et bouger! Soit.

Mais gâte-toi un peu!

Amuse-toi à faire de bonnes recettes qui te font plaisir et qui te rappellent de bons souvenirs, pour déjouer ta dent sucrée ou salée! Un esprit sain aide aussi à avoir un corps sain, n'est-ce pas?

LA LUMINOTHÉRAPIE?

Un autre élément à considérer, c'est la luminothérapie, qui est un moyen thérapeutique très populaire en Amérique du Nord. Elle utilise l'exposition à une lumière blanche pour contrer cette diminution à la lumière du soleil au quotidien durant l'automne. Elle serait plus efficace, si elle était utilisée sur un horaire fixe, en matinée, sur une durée de 10 à 15 minutes. On peut se procurer ces lampes spécifiques (10 000 LUX) dans plusieurs magasins.

Petite mise en garde: attention de bien suivre les recommandations des spécialistes, car son utilisation peut aggraver certains problèmes de santé!

Profiter d'une marche, d'un petit pas de course alterné, dans les sentiers non loin de chez soi est un bon truc pour déjouer la déprime saisonnière.—PHOTO 123 RF

EN CONCLUSION...

Donc, l'idée pour déjouer la grisaille des prochaines semaines, c'est de changer un peu sa routine. Sois indulgent envers toi-même!

Bouge pour le plaisir, refais le plein d'énergie dans la nature. À mon avis, c'est la meilleure façon d'apprécier cette saison...

DES QUESTIONS EN RAFALE

Q J'aimerais améliorer mes performances en course à pied. À chaque sortie de course, j'essaie de battre mon temps sur cinq kilomètres, mais j'ai de la difficulté à aller plus vite... Que dois-je faire?

R L'art de la planification permettant de s'améliorer est de suivre quelques principes tels que la progression du volume, des intensités sur quelques semaines entrecoupées de semaine de récupération. On doit «choquer le corps» afin de provoquer des changements et des adaptations, EN VARIANT l'entraînement.

Q Quel est le meilleur entraînement pour quelqu'un qui vise la perte de poids?

R Les études le démontrent, pour une perte de poids qui perdura et qui sera saine, on doit travailler autant sur l'aspect nutritionnel que sur les habitudes reliées à l'activité physique. Il n'y a pas de recette miracle. Par contre, la régularité à maintenir un mode de vie actif et sain au niveau nutritionnel est idéale. Consulter une nutritionniste pour te guider au niveau alimentaire avec des objectifs réalistes est un excellent départ. Consulter par la suite un professionnel de l'activité physique pour te guider selon tes restrictions de temps, de blessures présentes s'il y a lieu, compléterait les bonnes actions à poser pour une perte de poids idéale.

Q Est-ce vrai que courir à jeun est plus profitable pour perdre du gras? Est-ce qu'il y a une fréquence cardiaque à maintenir?

R Pour brûler «les gras», une période d'activité physique aérobique de 30 minutes et plus est requise selon plusieurs études. Pour un individu qui aurait «du gras» à brûler, il y a de bonnes possibilités qu'une baisse d'énergie survienne rapidement et qu'en conséquence, l'objectif d'atteindre au moins 30 minutes ne soit pas atteint. De plus, l'effet de protection du corps dans les heures suivantes amènerait à consommer beaucoup au niveau alimentaire. En fin de compte, les effets espérés d'une telle technique sont peu susceptibles de se produire. Il faut aussi surveiller la fréquence cardiaque. En maintenant un effort de 30 minutes, il devrait se situer dans les 60-65% d'une fréquence cardiaque maximale. L'idéal, c'est de courir en ayant ingurgité un petit quelque chose avant, à une fréquence cardiaque à 60-65%.

Pour lui écrire:
isabelle.gagnon@cn2i.ca

MISSION GUÉRISON

Au-delà du *coach* du Phoenix de Sherbrooke, un père; au-delà d'une équipe, une famille unie

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Quand l'entraîneur-chef du Phoenix de Sherbrooke a appris qu'un de ses joueurs était atteint d'un cancer la saison dernière, il a été très touché. Il s'est demandé comment il réagirait si un de ses enfants devait traverser une épreuve semblable. Stéphane Julien a eu la réponse quelques mois plus tard, en mai, quand sa fille aînée a reçu un diagnostic de leucémie.

«Les deux ne se connaissent pas, mais ils ont réagi de la même façon face à la maladie. Ils ont eu du caractère et sont passés rapidement en mode survie. Ils ont immédiatement misé sur les solutions pour s'en sortir», raconte le *coach* et directeur général du Phoenix, originaire de St-Tite.

Lorsqu'est venu le temps de soutenir son joueur et ensuite sa fille, ce n'est pas l'entraîneur qui est habitué de pousser ses troupes vers la victoire qui s'est présenté. C'est le père, l'humain, qui a pris le dessus.

«Le *coach* passe à côté. C'est plutôt le père de famille qui réagit beaucoup plus que le *coach*. Que ce soit pour mon joueur ou pour Aurélie, j'ai eu les mêmes émotions. Mes joueurs, c'est un peu mes enfants. Ce sont des grands ados qui ont l'âge des miens, je sais ce qu'ils vivent au quotidien.»

L'entraîneur décrit le défenseur Olivier Crête-Belzile comme un gars très effacé, discret. Quand il a appris qu'il avait un cancer, Crête-Belzile a décidé de l'annoncer uniquement à Jocelyn Thibault, dg des Phœnix à l'époque, et Stéphane Julien. «Je pensais qu'il retournerait à la maison, mais Olivier a insisté pour terminer la saison. Je n'en revenais pas. C'est dans l'adversité qu'on voit la vraie nature de gens.»

Pendant deux mois, l'entraîneur garde le secret. «Je ne suis pas facile à faire brailler, mais devant mes joueurs, quand Olivier a décidé d'en parler, j'étais inconsolable. C'était exceptionnel. Pendant les deux mois où personne ne savait, il jouait son meilleur hockey. J'ai découvert une force incroyable en lui. Et pour Aurélie, c'est la même chose. On l'a soutenue, mais son attitude par rapport à la maladie, toujours positive, ça venait d'elle.»

Étudiante en biologie animale, Aurélie Julien effectuait un stage dans une ferme de Compton au printemps dernier quand elle a eu ses premiers symptômes. Fatigue, problèmes intestinaux et ecchymoses sur les jambes. Sa médecin de famille lui prescrit quelques tests, dont une prise de sang.




1

«Que ce soit pour mon joueur ou pour Aurélie, j'ai eu les mêmes émotions. Mes joueurs, c'est un peu mes enfants. Ce sont des grands ados qui ont l'âge des miens, je sais ce qu'ils vivent au quotidien.»

— Stéphane Julien

«Quatre heures après ma prise de sang, ma médecin me rappelle pour me dire qu'elle veut me voir immédiatement dans son bureau avec mes parents», raconte la jeune femme.

Les résultats sanguins ne sont pas beaux. Plaquettes basses, globules non désirés. La médecin envoie la famille directement à l'urgence. L'hémato-oncologue l'attendait. À cause de la pandémie, Aurélie doit aller seule à sa rencontre.

«Le plus gros choc, c'est quand Isabelle et moi, on l'a laissée à l'entrée de l'urgence sans pouvoir l'accompagner. Laisser ton enfant à l'urgence, même si elle a 21 ans, sans savoir, c'est extrêmement difficile», souligne le père de famille.

L'hémato-oncologue annonce à Aurélie qu'elle a possiblement une leucémie, mais que d'autres tests doivent être effectués. Elle est immédiatement hospitalisée. Le surlendemain, on lui annonce le diagnostic. Aurélie est seule lorsqu'elle apprend qu'elle a une leucémie aiguë lymphoblastique. Elle appelle ses parents en Facetime pour leur apprendre la nouvelle.

LA FORCE D'UN MOT

«Entre son entrée et le diagnostic, une gynécologue était allée la voir



1 Le défenseur du Phœnix de Sherbrooke Olivier Crête-Belzile est atteint d'un lymphome hodgkinien nodulaire. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

2 L'équipe Caron-Julien a serré les rangs au cours des derniers mois pour accompagner Aurélie (deuxième à droite) dans son combat contre une leucémie aiguë en pleine pandémie de COVID. À ses côtés, on retrouve sa mère, Isabelle, sa sœur, Gabrielle, et son père, Stéphane. — PHOTO LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

pour congeler ses ovules à cause de la chimiothérapie. Un autre intervenant était allé pour installer un cathéter pour ses traitements. Donc Aurélie présumait qu'elle avait un cancer. Moi, à ce moment-là, j'avais juste hâte de savoir de quel cancer il s'agissait pour savoir si c'était guérissable et arrêter de penser au pire scénario», explique la mère d'Aurélie, Isabelle Caron.

La question est posée au médecin. Il s'agit d'une leucémie «très difficile, mais guérissable».

«J'étais dans l'auto et je me suis stationnée. Quand j'ai entendu que c'était guérissable, je me suis effondrée de soulagement. C'est juste ça que je voulais entendre», ajoute la mère de famille.

Toute la famille s'accroche à ce mot : guérissable. «Quand j'ai entendu ça, j'ai dit *let's go*. Je vais les faire les traitements il n'y en a pas de problème. Je suis jeune, je suis capable d'endurer ça», lance la jeune femme, qui a récemment célébré ses 22 ans.

Le mot guérissable est aussi précieux quand vient le temps d'annoncer la nouvelle à la famille élargie. «Quand je l'ai dit à mon père, j'avais peur qu'il meure d'une crise cardiaque. Avant de lui dire qu'Aurélie avait un cancer, je lui ai annoncé qu'elle allait guérir», raconte la mère de famille. «On est chanceux, car certains parents n'ont pas la chance d'entendre le mot guérissable après avoir reçu le diagnostic de leur enfant», ajoute Isabelle Caron, précisant qu'elle et son mari ont aussi eu la chance d'accompagner Aurélie à ses traitements à partir de juin, puisque leur fille était traitée au département pédiatrique à cause de la nature de son cancer.

Stéphane Julien perd sa mère un mois après le diagnostic de sa fille. «Je ne veux pas tomber dans le dramatique, mais 2020 ne nous a pas épargnés», résume-t-il simplement.

VOIR SON ENFANT MALADE

La pandémie ne leur donne pas la vie facile. «Aurélie n'a aucune défense. Pour elle, une infection urinaire devient dangereuse. Alors avec la COVID, c'est pas facile. Par chance, ses médecins me rassurent, car moi, je le mettrais sous une cloche de verre», souligne la maman.

«C'était aussi difficile de ne pas voir mes amies», ajoute Aurélie, qui se considère quand même très bien entourée.

Les parents d'Aurélie ont vu des changements physiques chez leur fille. Perte de poids, difficulté à marcher, fatigue, nausée.

«Aurélie est une athlète, comme son père. Elle est allée aux Jeux du Québec dans trois sports différents. Elle était dans l'équipe collégiale AAA en volleyball», mentionne la mère, qui trouve difficile de voir Aurélie diminuée.

Aurélie a une petite sœur, Gabrielle, 19 ans. «Mettons que les rôles se sont un peu inversés et qu'elle s'occupe beaucoup de moi», note l'aînée.

«Je dis souvent que notre famille n'a pas changé. On ne s'aimait pas moins ou plus avant qu'Aurélie soit malade. On a toujours été proches», précise le père.

Aurélie poursuit ses études à l'Université de Montréal à distance en même temps qu'elle poursuit ses traitements de chimio. «Je suis officiellement en rémission, mais je dois poursuivre les traitements pour encore deux ans», note celle qui rêve d'entrer en médecine vétérinaire l'an prochain.

«Aurélie n'a pas de plan B et elle est très persévérante. Tous les enfants sont uniques et aucun d'entre eux ne mérite d'être malade. Mais Aurélie a toujours été si unique. Au secondaire, elle a gagné un record de prix de persévérance, prix sportif ou prix pour son engagement bénévole», énumère fièrement la mère d'Aurélie.

Pour son père, qui combine pour une première année les postes d'entraineur et de directeur général du Phoenix, le plus grand défi sera sa gestion du temps dans les prochains mois.

«J'ai une *job* où je dois être présent tout le temps. Et quand on part sur la route trois jours, je ne suis pas là du tout pendant ce temps. J'ai déjà pris deux jours de congé pour l'accompagner à l'hôpital; c'est ce qui est le plus déchirant. De ne pas toujours pouvoir le faire. Une chance, Isabelle est là», explique Stéphane Julien.

La famille forme toute une équipe. Mais au-delà des métaphores sportives, il y a les humains. Qui se soutiennent. Dans la joie comme dans la peine. Avec la guérison comme quête. Et l'envie de s'aimer, comme toujours, sur le chemin.

LHJMQ : L'ÉTAT DES FORCES

CLASSEMENT

1	Foreurs de Val-d'Or	**(88 points)**
2	Sea Dogs de Saint-Jean	**(81)**
3	Phoenix de Sherbrooke	**(80)**
4	Cataractes de Shawinigan	**(74)**
5	Saguenéens de Chicoutimi	**(72)**
6	Islanders de Charlottetown	**(60)**
7	Eagles du Cap-Breton	**(54)**
8	Armada de Blainville-Boisbriand	**(50)**
9	Voltigeurs de Drummondville	**(49)**
9	Tigres de Victoriaville	**(49)**
11	Olympiques de Gatineau	**(34)**
12	Océanic de Rimouski	**(30)**
13	Mooseheads d'Halifax	**(26)**
13	Remparts de Québec	**(26)**
15	Huskies de Rouyn-Noranda	**(24)**
16	Drakkar de Baie-Comeau	**(23)**
17	Titan d'Acadie-Bathurst	**(22)**
18	Wildcats de Moncton	**(13)**

Comment ça marche

Cinq journalistes dans cinq villes différentes ont complété leur propre classement. Dix-huit points ont été accordés pour chaque vote de première position, 17 points pour chaque vote de deuxième position, 16 points pour chaque vote de troisième position, et ainsi de suite.

Chaque mois, nos journalistes vont se réunir pour discuter de notre classement (et de la LHJMQ en général). Dave Ainsley (DA), du *Quotidien*, Jérôme Gaudreau (JG), de *La Tribune*, et Jean-François Plante (JFP), du *Droit*, ont été les premiers à se prêter au jeu.



JFP Les Foreurs ont neuf choix de première ronde dans leur club. Pas le choix de les mettre en première position!



JG Neuf choix de première ronde, mais plusieurs lors des derniers repêchages. Est-ce que les Foreurs sont arrivés à maturité? Je ne pense pas. L'absence de certains joueurs adverses chez les clubs de leur division, en raison de la pandémie, les avantagera en début de campagne.



DA Personnellement, pour ce premier classement, j'ai mis le Phoenix de Sherbrooke au sommet. C'était le gros club l'an dernier et malgré quelques pertes, ils ont encore une solide formation. Aux Foreurs de les déloger maintenant.



JFP Les Européens ne sont pas tous arrivés. Ça fera particulièrement mal au Phoenix qui n'a pas de gardien numéro un.



JG Avec l'absence de Samuel Hlavaj devant le filet, le Phoenix doit faire confiance à une recrue, Jasmin Simon. Les défenseurs Pavel Grishin et le vétéran Gregory Kreutzer également absents, comme Olivier Crête-Belzile. À leur retour, le Phoenix sera la meilleure équipe du circuit.



JFP En passant, j'ai parlé aux entraîneurs de neuf clubs et personne n'a placé Sherbrooke dans le *top* 3! Val-d'Or, Chicoutimi et Saint-Jean ont été les seuls à avoir des votes.



JG Le Phoenix, l'éternel sous-estimé. Comme dirait Andreï Markov, *next question*...



DA Les Sea Dogs n'ont que six joueurs de 19 et 20 ans. C'est une ligue où tu gagnes avec des joueurs expérimentés même s'ils sont bourrés de talent.



JG Est-ce que les Sea Dogs sont arrivés à maturité? Non. Ils devront ajouter quelques vétérans de premier plan pour espérer atteindre le premier rang.



JFP Dans mon tour de table de la LHJMQ, un *coach* m'a fait une belle image des Sea Dogs! C'est un club bâti par un directeur général de PlayStation! Un club étoile sur papier, mais dans la vie, ça ne gagne pas toujours des matchs. Trop de vedettes, surtout en attaque. Ils ont 12 gars qui veulent jouer dans le *top* 6.



DA J'ai peut-être mis Rimouski un peu bas, dans mon propre classement. C'est une équipe qui a perdu énormément de munitions, mais il reste encore quelques éléments intéressants.



JG Sans Alexis Lafrenière, l'Océanic sera vendeur et Serge Beausoleil a déjà commencé sa vente de feu avec Colten Ellis. Le prochain : Justin Bergeron. Si Lafrenière revient, l'Océanic pourrait regretter l'échange de son gardien.



JFP Rimouski va avoir de la misère à aligner les victoires en jouant souvent contre Chicoutimi, Shawinigan et Victoriaville.



DA Parlant de club affecté par l'absence des Euros, les Sags devront se débrouiller sans leur quart-arrière Artemi Kniazev. Ça change la donne à mon avis parce que la défensive était déjà mince.



JG Avec Dawson Mercer, Samuel Houde et Hendrix Lapierre, les Sags auront tout un avantage numérique. Les unités spéciales sont tellement importantes dans la LHJMQ. Et Alexis Shank sera un des meilleurs du circuit.



DA Le *top* 5 est sensiblement le même pour tout le monde, ensuite c'est plus périlleux. Entre la 5e et la 18e position, il y a beaucoup de parité à mon avis.



JFP On m'a dit que Gabriel Fortier serait sur le point de jouer à Moncton à 20 ans. Benoît-Olivier Groulx pourrait se tanner de ne pas jouer et se joindre à lui. Moncton prendrait beaucoup de lustre alors qu'ils sont placés derniers en ce moment.



Maxence Guénette, défenseur des Foreurs de Val-d'Or

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

espace LHJMQ

@steveturcotte
STEVE TURCOTTE *steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca*



LAFRENIÈRE SEUL AU MONDE



Le repêchage de la LNH est à nos portes. Enfin, les joueurs éligibles vont recevoir leur bulletin après des années d'efforts. L'exercice a été reporté de quatre mois en raison de la pandémie. Le travail des recruteurs a d'ailleurs été un peu plus ardu qu'à l'habitude, puisqu'ils ont été privés des séries éliminatoires dans le hockey junior le printemps dernier. Ça rend les journées de mardi et mercredi encore plus imprévisibles – et donc excitantes - qu'à l'habitude! Voici, sans prétention, ma liste personnelle des 10 meilleurs espoirs de la LHJMQ.

1. ALEXIS LAFRENIÈRE, OCÉANIC

Aucun débat. Il est seul au monde dans sa cuvée. Lafrenière aime se comparer à Patrik Kane, je trouve personnellement que son style ressemble davantage à celui de Jonathan Huberdeau. Il n'est pas aussi grand que la vedette des Panthers, mais il génère son attaque souvent à partir des mêmes outils. Physiquement, il est prêt pour la grande ligue.

2. DAWSON MERCER, SAGUENÉENS

Faire partie de l'équipe nationale junior à 18 ans donne un bon indice du potentiel d'un joueur. C'est un attaquant sans défaut apparent. Il réussit ses jeux à haute vitesse, ce qui le rend très difficile à contrer. Comme Lafrenière, c'est un *late* donc il a quelques mois de plus que la majorité des joueurs éligibles. Mercer ne veillera pas tard.

3. HENDRIX LAPIERRE, SAGUENÉENS

Un cas intrigant. À pareille date l'an dernier, les experts le présentaient comme un choix top 10, parfois top 5. Sa cote a baissé en raison de ses ennuis de santé. Reste que pour créer de l'attaque, il y a peu de joueurs comme Lapierre. Un fabricant de jeu très menaçant. Plus il glissera en première ronde, plus l'équipe qui va le repêcher fera un bon coup… s'il arrive à se tenir loin de l'infirmerie dans les prochaines années.

4. MAVRIK BOURQUE, CATARACTES

La cote de Bourque n'a cessé de grimper l'hiver dernier. Soir après soir, son sens du jeu et son style combatif sautaient aux yeux. Point de vue habiletés pures, il n'est pas le plus doué de la classe. Mais c'est un guerrier qui ne prend pas de congé et il est patient avec la rondelle. Il me fait penser à Phillip Danault. Un centre qui n'est pas facile à affronter, et qui contribue dans les trois zones.

5. LUKAS CORMIER, ISLANDERS

Un coup de cœur. Un petit défenseur avec le sens du jeu dans le tapis! Il bat si facilement la pression. Un pro de la relance. Il ne sera peut-être pas un maître du jeu de puissance chez les pros, mais il saura tirer son épingle du jeu dans les trois zones. Cormier semble avoir beaucoup d'atouts dans son jeu pour gravir les échelons malgré sa petite taille, un peu à l'image de Samuel Girard même si son instinct offensif n'est pas aussi développé.

6. JUSTIN BARRON, MOOSEHEADS

Un défenseur fluide, bâti dans le moule du hockey moderne. Même si ses qualités offensives sont les plus visibles en raison de son excellent coup de patin, il est loin d'être vilain pour défendre. Des problèmes de santé l'ont ralenti la saison dernière, ce qui va probablement le faire reculer un peu. L'équipe qui va le sélectionner va hériter d'un arrière qui adore sauter dans l'attaque!



Hendrix Lapierre
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

7. VASILY PONOMAREV, CATARACTES

Il pourrait être un vol en deuxième ronde. Il a toujours été l'un des meilleurs attaquants de son groupe d'âge en Russie. S'il a reculé dans les classements, c'est que sa première saison LHJMQ n'a pas été étincelante. Mais attention, c'est peut-être relié à toutes ces heures passées dans le gymnase à s'entraîner. Certains soirs, il manquait de jambes! Le clan Ponomarev voit dans ce régime de spartiate un placement sûr pour le futur…

8. JÉRÉMIE POIRIER, SEA DOGS

Avec ses mains ultra rapides, Poirier est apprécié de ses coéquipiers attaquants. Pour générer de l'attaque, il sait comment s'y prendre! Par contre, il aime étirer un peu la sauce et prendre des risques, une attitude qui mène à des revirements non provoqués. Il a évidemment le talent pour nettoyer cet aspect de son jeu. Il devra aussi apprendre à s'intéresser davantage à défendre.

9. WILLIAM DUFOUR, VOLTIGEURS

Un dossier très intéressant. Après avoir été échangé deux fois, il a pris son envol avec les Voltigeurs après les Fêtes. Durant deux mois, il a été un des joueurs les plus menaçants de la LHJMQ! Gros bonhomme, mains agiles, vitesse correcte, Dufour a du flair autour d'un filet ennemi et lorsqu'il a le feu au derrière, il devient difficile à neutraliser.

Alexis Lafrenière et Mavrik Bourque ont participé à la Classique hivernale de la LHJMQ l'hiver dernier. Les deux vedettes devraient trouver preneur mardi soir en première ronde du repêchage de la LNH.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

10. EGOR SOKOLOV, SCREAMING EAGLES

Un attaquant de 6'4" avec des mains agiles, ça ne passe pas inaperçu quand les morceaux commencent à coller! Sokolov a montré une belle progression depuis un an. Il a appris à mieux se servir de son corps pour se créer de l'espace. Tir des ligues majeures. À un contre un,ce genre de joueur est dur à stopper. Il a été ignoré l'an dernier au repêchage. Ça n'arrivera pas deux fois.

UN QUÉBÉCOIS À NEW YORK



CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

À moins de recevoir une offre mirobolante, les Rangers de New York réclameront Alexis Lafrenière avec le tout premier choix du repêchage de la Ligue nationale de hockey, mardi. Il faut remonter loin dans le temps pour retrouver le dernier joueur québécois sélectionné le plus hâtivement par ce membre du groupe des six clubs originaux de la Ligue. Huitième choix de la première ronde en 1977, Lucien DeBlois n'a pas oublié ses premiers pas dans la Grosse Pomme, cette ville qui ne dort jamais.

«Alexis est beaucoup mieux préparé que nous ne l'étions, à l'époque. Les Rangers vont bien l'encadrer, ses conseillers l'ont bien préparé. Moi, mon agent était Rodrigue Lemoyne, il ne m'avait pas accompagné à New York. Je pense même qu'il n'est jamais venu me voir quand je jouais à Montréal», raconte en riant celui qui a disputé 993 matchs dans la LNH avec les Rangers, les Rockies du Colorado, les Jets de Winnipeg, le Canadien de Montréal, les Nordiques de Québec et les Maple Leafs de Toronto.

Comme le produit de l'Océanic de Rimouski, DeBlois avait aussi connu un brillant passage dans la LHJMQ, inscrivant 56 buts et plus de 100 points à chacune de ses deux dernières saisons avec les Éperviers de Sorel. Au moment de sa sélection par les Rangers, le natif de Joliette venait de remporter le trophée Michel-Brière, remis au joueur le plus utile, tout comme Lafrenière.

Les Rangers en avaient donc fait leur première (8e) de deux sélections en première ronde du repêchage de 1977, l'autre étant Ron Duguay (13e). En quatrième ronde, ils réclameront le défenseur des Remparts, Mario Marois, qui a aussi disputé plus de 950 matchs dans la LNH. Pour la petite histoire, Dale McCourt (Detroit), Barry Beck (Colorado) et Robert Picard (Washington) avaient été les trois premiers choix.

«Dans notre temps, on était plus laissé à nous-mêmes qu'aujourd'hui, mais il y avait quand même quelques vétérans qui s'occupaient de nous. J'ai apprécié ce que Carol Vadnais et Rod Gilbert, qui a toujours été Monsieur Rangers et avec qui je suis toujours en contact, avaient fait pour moi et Mario [Marois], même chose pour Jean-Guy Talbot et Fergy [John Ferguson], qui parlait un peu le français.»

UNE GRANDE VILLE

N'en demeure pas moins qu'on n'arrive pas à New York sans penser qu'il s'agit d'une ville comme une autre.

«Pour un petit gars originaire de Joliette et qui jouait à Sorel, tu te rends compte que New York, c'est gros, c'est vraiment impressionnant. La couverture médiatique des équipes sportives de baseball, football, basketball et de hockey est énorme, surtout pour un club fétiche comme les Rangers. Et encore là, Alexis est prêt à cela puisqu'il a été sous les feux de la rampe, entre autres avec l'équipe canadienne junior. La seule différence, c'est qu'une fois dans les rues de la ville, il y a tellement de monde qu'on te reconnaît un peu moins.»

DeBlois est débarqué à 20 ans à New York, tandis que Lafrenière y fera ses débuts à 19 ans. Ironiquement, son premier contact avec les Rangers avait eu lieu à Pointe-Claire, dans un camp des recrues. Il s'était taillé un poste malgré la présence de nombreux vétérans pour finalement aboutir à l'aile droite d'un troisième trio complété par Duguay et Pat Hickey, un ancien des Nordiques. Marois, lui, avait disputé sa première saison à New Haven, dans la Ligue américaine, avant d'être rappelé deux fois par les Rangers, la même année.

«La première fois que je suis allé à New York, j'ai vu quelqu'un de mort sur le bord de la rue. Il s'agit d'une grosse ville, c'est intimidant. Il y a beaucoup de distraction, c'est possible de ne jamais se coucher. Je me souviens que Don Murdoch avait été blessé et s'était retrouvé seul en pensant que des gens qui l'entouraient étaient ses amis… Ça peut faire la différence entre réussir ou pas ta carrière. Mais je n'ai pas peur pour Alexis, il est bien entouré, il est prêt pour ça», précise Marois, qui fut capitaine au cours de sa carrière dans la LNH, à l'instar de DeBlois.

Marois se trouvait à son camp de bois afin de respecter une quarantaine lorsqu'on lui a parlé, la semaine dernière. Il rappelait que son premier contrat comprenait trois volets: 30 000 $ s'il jouait dans la LNH, 17 000 s'il se retrouvait dans la LAH et 10 000 $ s'il jouait dans un calibre inférieur. «Lucien avait reçu le magot, nous on a eu un contrat», disait à la blague celui qui avait profité d'une avance des Rangers de 5000 $ remboursable sur chaque paie pour s'offrir un appartement.

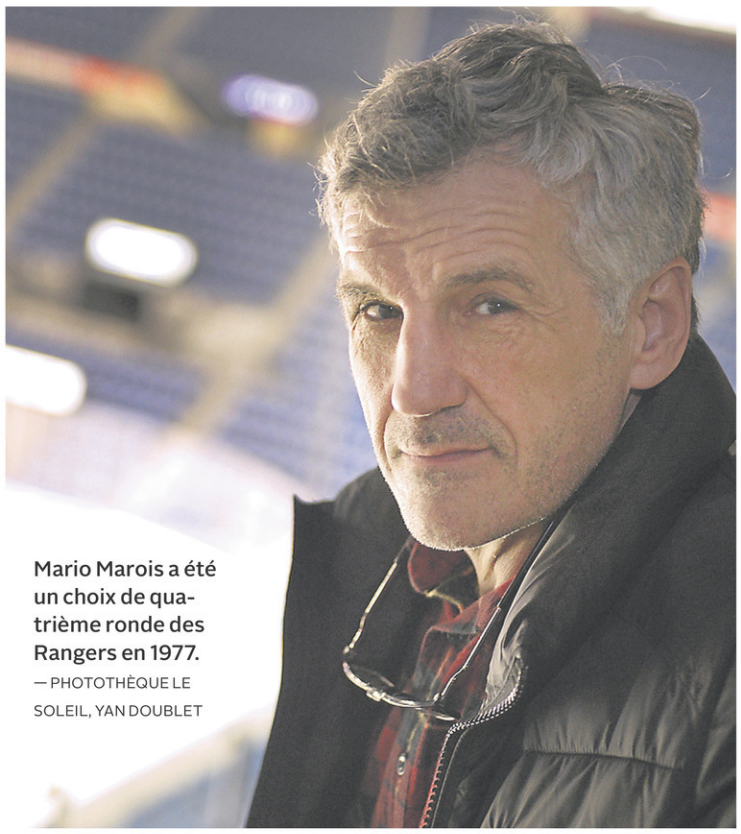
DeBlois, lui, avait été en mesure de s'acheter une petite maison près de la mer à Long Beach, où était alors situé l'aréna de pratique de l'équipe. Ce complexe se trouve maintenant plus au Nord, près de Rye, où résident plusieurs joueurs. Quelques-uns habitent à Manhattan.

«Ça coûte vraiment cher, mais les salaires ne sont plus les mêmes qu'à notre époque. Alexis va aimer ça, là-bas», note DeBois. «Il va être correct», ajoute Marois, qui aurait travaillé avec DeBlois si le projet de faire renaître les Bulldogs de Québec n'avait pas avorté, en 1998, pour des raisons financières.

Lucien DeBlois a joué deux saisons à New York avant d'être échangé à sa troisième au Colorado en retour de Barry Beck, repêché la même année que lui. Il est ensuite devenu le capitaine des Jets, pour finalement aboutir avec le Canadien, où il fut blessé plus souvent qu'à son tour. Il y a quand même savouré son unique conquête de la Coupe Stanley, en 1986. Il est ensuite retourné une deuxième fois à New York.

«Phil Esposito est revenu me chercher à l'été 1986 et j'ai signé pour trois ans, mais j'ai été pas mal blessé. La troisième saison, c'est là que "Bergy" [Michel Bergeron] est arrivé. On était plusieurs Québécois avec Guy Lafleur, Michel Petit, Marcel Dionne. C'est à ce moment-là que j'ai été converti en joueur défensif, j'ai accepté mon rôle et ça m'a permis de prolonger ma carrière de cinq autres saisons. Si j'avais essayé d'être un joueur offensif, je n'aurais pas passé», rappelait l'auteur de 249 buts et 525 points en 15 saisons.





Mario Marois a été un choix de quatrième ronde des Rangers en 1977.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET



«Pour un petit gars originaire de Joliette et qui jouait à Sorel, tu te rends compte que New York, c'est gros, c'est vraiment impressionnant», raconte l'ex-Rangers Lucien DeBlois. — PHOTO LA PRESSE, HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

QUÉBÉCOIS REPÊCHÉS PAR LES RANGERS EN 1re RONDE

2001 (10e)
Dan Blackburn, G
Montréal

1996 (26e)
Dan Cloutier, G
Mont-Laurier

1977 (8e)
Lucien DeBlois, AD
Joliette

1970 (11e)
Normand Gratton, AD
Montréal

1969 (8e)
André Dupont, D
Trois-Rivières

1969 (12e)
Pierre Jarry, AD
Montréal

1965 (1er)
André Veilleux, AD
Trois-Rivières

Du hockey de père en fils

L'univers du hockey est à la fois très grand et très petit. Lucien DeBlois a croisé plusieurs personnes, tout au long du parcours de joueur, entraîneur et dépisteur. Il a même rempli sa carte de crédit personnelle dans une aventure qui a mal tourné avec les Alpines de Moncton, qui allaient devenir les Wildcats une saison plus tard…

Et qui jouait sous ses ordres là-bas, pensez-vous? Christian Daigle, le président de la firme Momentum Hockey, dans laquelle se retrouve Émilie Castonguay, l'agente d'Alexis Lafrenière.

«Je me souviens d'avoir *coaché* Christian avec les Alpines et qu'on l'avait acquis en retour de David-Alexandre Beauregard», se rappelle DeBlois à propos de celui dont le groupe veille maintenant aux intérêts du meilleur espoir du repêchage.

Après sa carrière active de 15 saisons, DeBlois en a entrepris une autre derrière le banc, d'abord à titre d'adjoint avec les Nordiques, puis en chef à Moncton et enfin avec les Blades de Kansas City (Ligue internationale). Il est devenu dépisteur en 1998 avec les Mighty Ducks d'Anaheim, pour ensuite passer 12 ans dans ce rôle avec les Canucks de Vancouver.

Maintenant installé à Montréal, celui qui a soufflé sur ses 63 bougies au début de l'été a vécu pendant 10 ans à Québec, où ses trois fils y ont joué leur hockey mineur. Si Simon occupe maintenant un emploi chez Vidéotron, Dominic (agent) et Christian (dépisteur) sont encore impliqués dans le hockey.

«Je suis fier de voir aller mes fils et d'avoir pu faire toute ma carrière dans le hockey. J'aimerais ça revenir comme dépisteur à temps partiel, mais je comprends qu'aujourd'hui, les postes sont plus rares à cause de la COVID. Je ne pense pas que l'heure de la retraite ne sonnera jamais», dit celui qui fait un peu de consultation pour Dominic.

COMPLIQUÉ AVEC LA COVID

Mario Marois n'occupe plus son poste de dépisteur avec les Red Wings de Detroit depuis 2018. Il aimerait bien, tout comme son ancien coéquipier et collègue de travail avec les Canucks, revenir mettre le bout du nez dans les arénas de la LHJMQ. Il avait donné un coup de pouce derrière le banc du Drakkar de Baie-Comeau, à la fin de la saison 2018-2019.

«J'aimerais ça, mais avec la COVID, ce n'est pas facile. Comme joueur, j'aurais aimé ça atteindre le plateau des 1000 matchs [955], mais je suis content de ma carrière. Le hockey d'aujourd'hui est rapide. Dans mon temps, il y avait plus d'intimidation, tu devais avoir l'instinct de survie», note l'ancien joueur de 62 ans.

Marois ne se servait pas uniquement de son bâton pour manier la rondelle… Le robuste Willi Plett avait déjà demandé à Guy Chouinard, son coéquipier des Flames d'Atlanta et ami de Marois, «qui était ce dangereux?», en parlant du défenseur natif de L'Ancienne-Lorette.

«J'ai joué avec et contre Mario, je préférais que ce soit un autre qui reçoive le coup dans le dos», rappelait DeBlois en riant.

«La hache, maintenant, je m'en sers pour couper du bois dans mon camp», rigolait Marois.

CARL TARDIF

mag sports

CHIFFRE DE LA SEMAINE

3

En atteignant le troisième tour des Internationaux de France, Eugenie Bouchard a réalisé cette semaine sa meilleure performance en trois ans, lors d'un tournoi du Grand Chelem.



leNouvelliste

CONCOURS

100 PRIX

POUR NOS

100 ANS!

*Les tirages seront faits entre le 18 septembre et le 18 décembre 2020. Détails et règlements du concours disponibles sur lenouvelliste.ca/pages/concours

Du 14 septembre au 18 décembre

ABONNEZ-VOUS

à l'ÉDITION MAGAZINE DU WEEK-END et courez la chance de gagner l'un de nos

100 prix de 100$

DÉJÀ ABONNÉ?
Vous êtes automatiquement inscrit au concours.

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ABONNÉ?
Il est temps de le faire!

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
819.376.2000 ou
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

J'achète local, je m'informe local!

Ce n'est pas tout!

Participez à notre tirage spécial 100e anniversaire!

Abonnez-vous avant le 29 octobre et vous serez éligible au grand tirage d'un forfait Kinipi spa nordique & hébergement d'une valeur de 1500$

Le forfait comprend: 2 nuitées en suite de luxe entièrement équipée, avec accès aux bains pour les 3 jours, quatre crédits resto de 60$ chacun et deux massages suédois de 60 minutes.



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES

Amphithéâtre COGECO
archibald micro & resto
Boutique Belles de Nuit Belles de jour
DIAMOND HOMMES
Meubles Accessoires Électroménagers Accent
KINIPI SPA NORDIQUE & HÉBERGEMENT TROIS-RIVIÈRES
Le Rouge Vin SALLE À MANGER · TRAITEUR
Boucherie J.C. Fortin inc.
Latulippe
IGA